

## Cyberpresse

Des jeux appelés  
à devenir des classiques  
page B6



**Claude Picher**  
Une douche froide  
pour les vendeurs  
d'eau miraculeuse  
page A17



**Sortir**  
Le confort  
prend ses aises  
dans les bars  
cahier C

## Baseball



page S11

# Pour une loi d'exception

Advenant une impasse, les villes ont l'appui des Québécois pour imposer des conditions de travail à leurs employés

Attitude à l'égard d'une loi permettant aux villes d'imposer de nouveaux contrats

Dans le cas où les villes ne réussiraient pas à s'entendre avec les employés pour réduire les dépenses de main-d'œuvre, seriez-vous tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou tout à fait en désaccord avec une loi spéciale permettant aux villes d'imposer de nouveaux contrats de travail à leurs employés?

**D'ACCORD 56%**  
**DÉSACCORD 37%**  
**NSP 7%**

Sondage CROP-UMQ Infographie La Presse

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Un sondage d'opinion réalisé par la maison CROP pour le compte de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), et dont *La Presse* a obtenu copie, révèle que 56 % des Québécois appuieraient l'adoption d'une loi d'exception permettant aux villes d'imposer de nouveaux contrats de travail à leurs employés si les municipalités ne réussissaient pas à s'entendre avec eux.

Seuls les travailleurs syndiqués y sont pour le moment opposés, et seulement à 50 %, constate le sondage.

Les Québécois sont toutefois divisés quant à savoir vers qui irait leur appui dans l'éventualité d'un conflit de travail entre les municipi-

palités et leurs employés. Quarante et un pour cent penchent du côté des villes alors que 37 % sympathiseraient avec les employés municipaux.

Les villes reçoivent leurs principaux appuis des gens gagnant un revenu supérieur (62 %), des personnes hautement scolarisées (58 %) et des hommes (53 %).

Lorsqu'on leur propose de choisir entre une augmentation de taxes ou l'adoption d'une loi d'exception, une grande majorité des Québécois (72 %) optent pour une loi d'exception permettant d'imposer de nouveaux contrats de travail aux employés municipaux.

Même les travailleurs syndiqués (59 %) et 56 % de ceux qui, dans un premier temps, se disent en dé-

saccord avec l'approche législative appuieraient la loi d'exception.

La majorité de la population (50 %) serait d'accord pour que leur ville se serve de leur surplus budgétaire accumulé afin d'aider le gouvernement provincial à réduire son déficit. C'est parmi les résidents de la région de Montréal que cette hypothèse obtient le plus fort pourcentage (58 %).

Lorsque le sondage a été réalisé entre le 18 et le 25 août, moins de la moitié (44 %) des Québécois étaient au courant des intentions du gouvernement du Québec de transférer des dépenses de 500 millions dans le champ des municipalités à compter de janvier 1998.

Voir **POUR UNE** en A2



PHOTO ROBERT NADON, La Presse  
**Tiger Woods écoute attentivement les conseils de son caddy, Mike Fluff Cowan, au départ du dixième trou, au volet pro-am de l'Omnium canadien.**

## « Fore! »

PHILIPPE CANTIN

À 7 h 35 hier, les mains enfoncées dans les poches et le couvent bouclé jusqu'au cou, Tiger Woods monte sur le premier terre de départ du Royal Montréal. Le mercure atteint à peine 11 degrés Celsius et le vent balaie le parcours. Le genre de matin où le golfeur moyen regrette de ne pas être resté à la maison: la balle semble dure comme une pierre et le bâton résonne dans les mains.

Avec politesse, Tiger salue ses partenaires de jeu. Non, ils ne s'appellent pas Greg Norman, Justin Leonard ou Davis Love III. Dans le cadre du volet pro-am de l'Omnium canadien, le golfeur le plus populaire du monde s'apprête à jouer en compagnie de deux hommes d'affaires de la région de Toronto et d'un autre de Vancouver, invités des Compagnies Molson. Pour les inscrire à la compétition, l'entreprise — comme des dizaines d'autres — a versé 11 000 \$ à la direction du tournoi.

Peter Marrin, Del McMillan et George Melville ne sont pas de mauvais joueurs. Leur équipement est plus soigné que leur clan, mais ils savent se débrouiller sur un terrain. Sauf qu'entre piocher entre amis sur leur parcours favori et accompagner Tiger devant des centaines de spectateurs, l'écart est considérable.

« J'ai l'estomac chamboulé », dit Peter, dont le premier coup aboutit dans l'herbe longue. « Moi, je n'ai pas beaucoup dormi », ajoute George, qui ne fait guère mieux. Sans surprise, ils crieront plus souvent « Fore! » que « Great Shot! » au cours des prochaines heures.

Tiger, lui, entreprend sa ronde comme s'il avait grandi dans un pays de froid. Ses coups de départ ont du mordant et il réussit facilement la normale sur les cinq premiers trous, enchaînant avec des oiselets aux 6e et 7e. À l'aller, avec un minimum d'efforts, il jouera 33. Il conclura sa ronde avec 69, retranchant un coup à la normale.

Pendant que ses partenaires vont d'une trappe à l'autre, Tiger les attend patiemment au milieu du vert en signant des autogra-

Voir «FORE» en A2

## Tout seul le long d'un boulevard!

MARIE-CLAUDE GIRARD

Spencer Taylor-Wingender et sa famille se souviendront longtemps de sa première journée à la maternelle de l'école Val-des-Ormes.

L'autobus scolaire qui devait le ramener près de chez lui, à Sainte-Thérèse, l'a déposé au mauvais endroit, à l'intersection du boulevard Grande-Allée et de l'avenue Bourassa, à Boisbriand, non loin de son ancienne adresse.

Désorienté, le garçon de cinq ans s'est retrouvé tout seul, le long d'un boulevard dans un quartier semi-industriel, près de l'usine de General Motors où circulent de gros camions. Ce sont les employés d'une compagnie voisine, Monteval, qui l'ont trouvé assis le long du trottoir, pleurant à chaudes larmes.

Pendant ce temps, sa mère l'attendait à l'endroit que lui avait indiqué le transporteur scolaire il y a quelques semaines, après qu'elle

Voir **TOUT SEUL** en A2

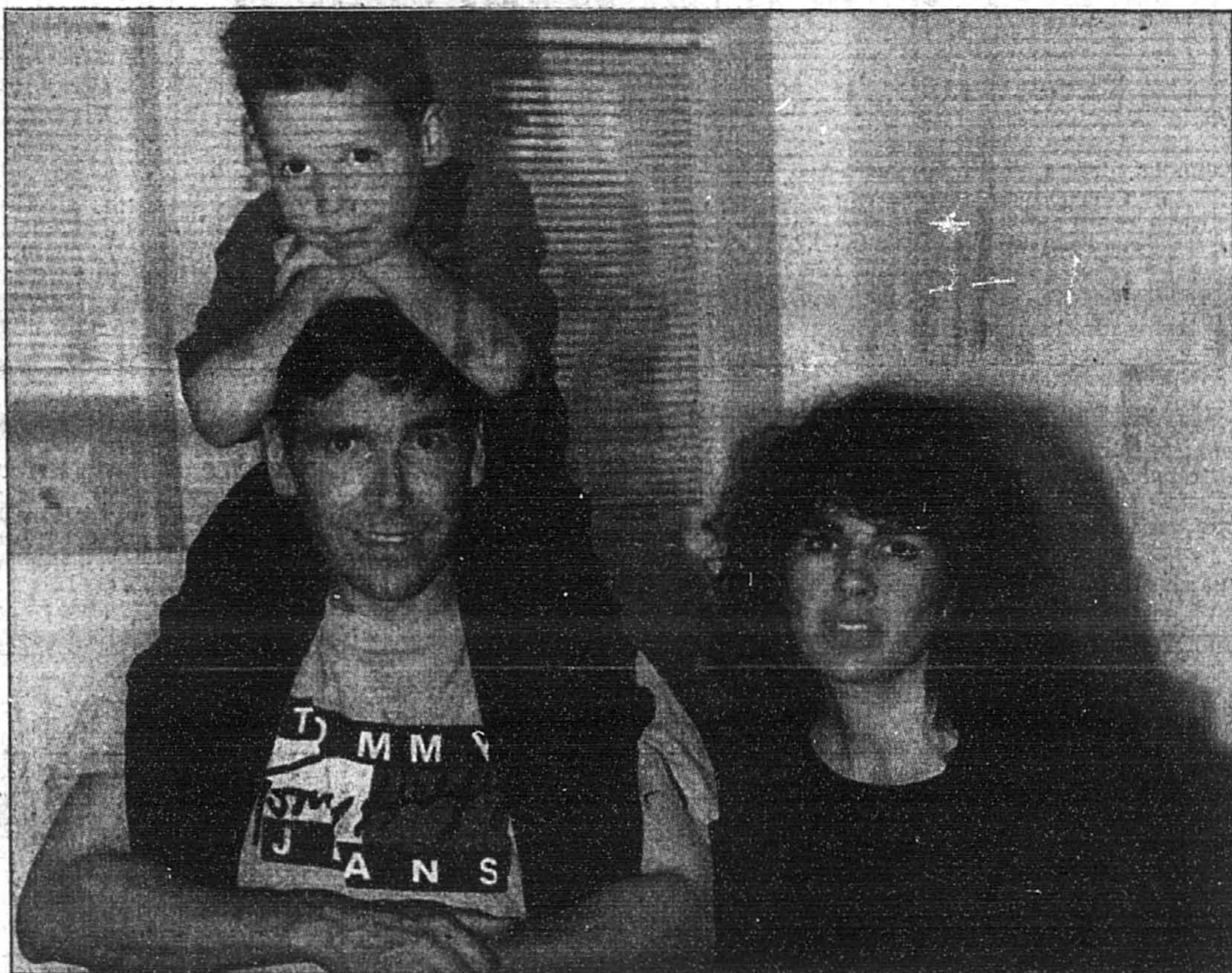


PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse  
**La rentrée à la maternelle temps plein n'aura pas été de tout repos pour Spencer Taylor-Wingender et sa famille. Spencer se remettait hier soir de ses émotions en compagnie de son père et de sa mère Paulette.**

# L'ampleur de la foule embête les autorités

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE  
collaboration spéciale, LONDRES

Le chauffeur de taxi de l'aéroport a sur l'aileron de sa voiture un Union Jack en berne: « Elle était si bien, me dit-il, elle était si près des gens. Pas comme le reste de la famille royale. »

D'ailleurs à travers tout Londres, il n'y a que des drapeaux en berne. Britanniques, mais aussi étrangers, devant toutes les ambassades. Seule exception qui ne passe pas inaperçue: Buckingham Palace, où il n'y a pas de drapeau du tout. La règle établie veut que l'Union Jack ne flotte que lorsque la reine s'y trouve. Et elle est restée à Balmoral, avec le reste de la famille.

Un deuxième taxi, qui se dirige vers le palais

Saint James, où repose la dépouille mortelle de Lady Diana, se fait aborder par une corpulente Antillaise dans la cinquantaine: elle cherche son chemin... pour Saint James. Deux kilomètres? Elle ira à pied.

Chemin faisant, on passe devant Harrod's, le célèbre grand magasin de luxe appartenant à... la famille el-Fayed, celle du fiancé de Diana Spencer, mort avec elle dans l'accident de la nuit de dimanche à Paris. Sur le trottoir, on a installé des barrières de sécurité derrière lesquelles 3000 ou 4000 personnes font sagement la queue: elles attendent pour signer les livres de condoléances, ouverts au rez-de-chaussée.

Pour un mercredi en fin d'après-midi, les embouteillages monstres dépassent la normale: des avenues centrales de Londres ont été fermées à

la circulation, autour des palais royaux et de Hyde Park. Et en même temps, un nombre impressionnant de visiteurs continue d'affluer vers la capitale — et ce n'est qu'un avant-goût de la foule qu'on prévoit pour les funérailles de samedi matin: peut-être deux millions de personnes sur le parcours. Aux abords de Saint James, on comprend les dimensions de l'affaire. Des dispositifs policiers, efficaces, mais relativement modestes, des *bobbies*, toujours aussi polis et débouillonnés qui renseignent les gens. En revanche, l'armada des journalistes et des équipes de télévision est franchement impressionnante.

Voir **L'AMPLEUR** en A2

Autres textes, page B1

849

JOURS AVANT L'AN 2000

## INDEX

Petites annonces

- index C13  
- immobilier C13 et C14  
- marchandises C14 et C15  
- emplois C15  
- automobile C16 à C18

- affaires A24  
Arts et spectacles C7 à C12  
- horaires-spectacles C10  
- télé-horaires C11  
Bandes dessinées C15

Bridge C18  
Décès C18 et C19  
Économie A14 à A24  
Êtes-vous observateur? C13  
Fouilleton C17

Horoscope C14  
Informatique B6  
Loteries A2 et A9  
Maisons de la culture C6  
Monde C22 et C23  
Mots croisés C16 et C17

Mot mystère C17  
Politique A11, B4 à B8  
Quoi faire C5  
Sortir cahier C  
Tabloïd Sports  
Réjean Tremblay S6

## ÉDITORIAL

Encore les poumons - Agnès Gruda

page B2

## MÉTÉO

Ciel variable et frais  
Max. 16, min. 10

Cahier Sports, page 16



On peut tout avoir dans la vie!



Voir page A-18

CANTEL AT&T

# Suites de la une

## Pour une loi d'exception

### « Fore ! »

POUR UNE / Suite de la page A1

Invitées à se prononcer sur ce transfert, 62 % des personnes interrogées sont en désaccord avec le gouvernement, tandis que 26 % appuie cette décision et 12 % refusent de se prononcer.

Lorsqu'on demande aux Québécois d'évaluer la rémunération des employés municipaux en comparaison de ceux des employés du gouvernement du Québec, seulement 25 % croient qu'ils gagnent

plus que leurs collègues provinciaux alors que 26 % soutiennent qu'ils gagnent moins et 24 % qu'ils ont un salaire et des conditions de travail identiques.

C'est dans le Québec métropolitain, avec 37 %, que les personnes interrogées sont davantage portées à soutenir que les employés municipaux gagnent davantage que leurs collègues du gouvernement provincial tandis qu'en région 29 % des répondants pensent que les employés municipaux ont des salaires et des conditions de travail

inférieurs à ceux du gouvernement.

Dans la région de Montréal, seulement 24 % des personnes interrogées croient que les employés municipaux ont de meilleures conditions de travail que les employés du gouvernement. Les autres pensent qu'ils ont des conditions de travail similaires (26 %) ou inférieures (24 %).

Dans l'ensemble de la province, six Québécois sur dix estiment qu'on pourrait réduire le nombre d'employés municipaux sans affecter la qualité des services. Cette

opinion est un peu plus répandue dans la région de Québec (65 %) qu'à Montréal (59 %) ou en province (59 %).

Les résultats du sondage reposent sur 1001 entrevues téléphoniques effectuées par CROP auprès d'un échantillon représentatif de Québécois âgés de 18 ans et plus. La provenance des répondants se distribue ainsi: Montréal métropolitain 500, Québec métropolitain 251, ailleurs en province 250. La marge d'erreur est estimée à 3 %, 19 fois sur 20.

«FOREI» / Suite de la page A1

phes. Le long du parcours, Fluff, son fidèle cadet, recueille les casquettes, chapeaux et bouts de papier tendus par les amateurs. Il les remet à Tiger qui y appose sa signature de son propre crayon feutre. (N'espérez pas réussir le truc ce week-end: durant le tournoi, le jeune champion se concentrera à fond sur son jeu.)

Tiger a évidemment peu en commun avec ses partenaires, des gens qui ont deux fois son âge, plus familiers avec les chansons d'Elvis que celles de Boys II Men, un de ses groupes préférés. Au fait, Peter, George et Del savent-ils même ce qu'est la musique techno? Mais au 5e trou, une amorce de complicité apparaît au sein du groupe.

Quand Tiger conseille à George de viser légèrement à la gauche du trou sur un roulé, celui-ci ne rouspète pas. Mais son geste manque de naturel: pas facile d'effectuer son coup quand le vainqueur du Masters vous observe d'un oeil aiguisé. À l'occasion, sans méchanceté, Tiger se permet un sourire en coin. Comme lorsqu'un de ses partenaires, confronté à un roulé de dix mètres, évalue mal la vitesse du vert et se retrouve 12 mètres de l'autre côté du trou.

Le public, lui, a droit à un beau spectacle. Le temps frais et l'heure matinale font en sorte que la foule, sur les neuf premiers trous, est relativement modeste. Sans avoir à se hisser sur la pointe des pieds, les amateurs peuvent facilement observer Tiger réussir ses tours de magie. Le plus impressionnant, c'est la puissance de son élan, cette rotation vigoureuse des épaules et des hanches. Au grand plaisir de ses admirateurs, il réalise le coup qu'il est le seul à maîtriser, effectuant une courte approche avec son bois numéro trois au 5e trou.

Sur le deuxième neuf, la foule est plus dense. En marchant sur la dixième allée, Woods entend un cri en provenance du 11e vert: «Tiigerrrr!» C'est Justin Leonard qui lui envoie ses meilleures salutations.

Saluons ici le cran de Peter, George et Del. Ces gars-là ont raté des coups — au 15e, par exemple, ils ont tous envoyé leur balle dans le grand lac devant le vert —, mais ils se sont relativement bien débrouillés malgré la boule leur nouant l'estomac.

«J'ai déjà participé à des programmes, expliquera George, après la partie. En revanche, ma femme était la seule à me regarder! Aujourd'hui, c'était plutôt différent. Mais Tiger a été très sympathique. Ce fut une journée extraordinaire.»

Ceux-là n'oublieront pas de sitôt leur visite à Montréal.

## L'ampleur de la foule embête les autorités

L'AMPLEUR / Suite de la page A1

Abrités sous des parapluies, montés sur un escabeau ou une estrade, les présentateurs de toutes les télévisions du monde sont en train de faire leur « plateau ».

En entrant dans l'enceinte de Saint James, on voit la tête de la file d'attente pour la signature des livres de condoléances, installés à l'intérieur de la chapelle. Les gens attendent bien sagement. Il se passe au moins cinq minutes avant que le policier de faction donne son autorisation à un nouveau groupe de huit personnes. De l'autre côté des barrières, trois vieilles dames demandent à un *bobby* noir quelle est la durée actuelle de l'attente: « De six à huit heures », répond-il. « Trois heures, ça irait, mais ça, c'est trop », décident-elles.

On pourrait faire défiler le public beaucoup plus rapidement, mais on a décidé de faire ça dans la dignité et personne ne se plaint ni ne se

bouscule: la Grande-Bretagne n'est pas un pays latin. Quand quelqu'un obtient un passe-droit, il s'agit d'une dame presque centenaire, poussée dans un fauteuil roulant, sortie d'un musée 1900.

En fait, si l'attente a duré jusqu'à 11 heures dans la soirée de mardi, on n'en était plus qu'à quatre heures hier en fin de journée, car il y a maintenant 40 livres de condoléances. Hier vers 20 h, on estimait que 750 000 personnes avaient déjà défilé à Saint James. De l'autre côté, devant les grilles d'une autre aile du palais, il y a des milliers et des milliers de messages et de bouquets de fleurs. Des mots ou des dessins d'enfants: « Une lumière vient de s'éteindre dans notre monde, mais brillera à jamais dans l'autre », « Tu étais la princesse de Galles, mais tu es la reine de notre coeur ». Une main adulte a tapé à la machine une lettre aux orphelins de Diana, William et Harry. Il y a des bougies et des lampions qui brûlent un peu partout.

Le tapis de fleurs se prolonge

jusque vers les grilles de Buckingham Palace, étrangement désert et muet. Les autorités du palais ayant élargi le périmètre autorisé, il y a presque autant de messages et de bouquets. Aux dimensions habituelles d'un tapis rouge officiel, les bouquets pour Lady Di doivent faire deux kilomètres mis bout à bout.

À Kensington Palace, plus à l'ouest dans Londres, qui était la résidence officielle de la princesse de Galles, ce n'est plus un tapis, c'est un champ immense de bouquets et de messages qui entoure le palais.

Dans tous ces lieux de deuil, il y a moins de scènes d'hystérie et de pleurs que la veille, mais le recueillement est évident. Comme tous les observateurs l'ont remarqué, il est impossible de cataloguer le public à Saint James ou à Kensington. Il y a beaucoup d'enfants et de jeunes, bien entendu, mais aussi des personnes âgées, et surtout, beaucoup de gens de 40 et de 50 ans. Il y a des adolescentes venues à deux ou en bande, de jeunes couples, des familles avec enfants.

Lady Diana, bien entendu, est certainement d'abord une idole pour les autres femmes, et celles-ci ont entraîné le mari ou le petit ami. De fait, on voit peu de garçons ou d'hommes entre eux. Mais il y a surtout ceci que, par le style et l'habillement, on voit que toutes les classes sociales sont représentées: beaucoup de gens des milieux populaires, mais aussi des couples tirés à quatre épingles, avec hommes cravatés, qui pourraient être courtiers à la City ou profs de collège.

Le premier ministre Tony Blair lui-même, travailliste aux allures de yuppie, et baby-boomer par excellence, a donné le ton à cette manifestation d'émotion nationale, dont la dimension dépasse de loin toutes les prévisions imaginables en début de semaine: « Diana était la princesse du peuple. »

Et de fait, un peuple innombrable continue de lui rendre un hommage qui est en train de devenir un phénomène de société, peut-être le signe d'une mutation politique pour la Grande-Bretagne.

## Tout seul le long d'un boulevard

TOUT SEUL / Suite de la page A1

eut effectué un changement d'adresse. « Quelqu'un aurait pu le prendre. Il aurait pu être heurté par une voiture », déplore Paulette Taylor, encore remuée par toute cette histoire.

Pour être bien certaine que son garçon ne se perdrait pas lors de sa première journée à l'école, elle lui avait confectionné un macaron avec nom, adresse, numéro de téléphone et d'autobus. Toute la journée, Spencer l'a porté autour du cou. « À un moment, quelqu'un a changé son macaron pour celui de la commission scolaire Laurenlval qui, lui, indiquait la mauvaise adresse », explique la dame, soulignant que personne ne l'a appelée au

cours de la journée pour vérifier les adresses.

Affolée, elle a suivi quelques autobus puis, a appelé la compagnie de transport, les Autobus Paquette. « On m'a répondu que c'était bien l'adresse que j'avais indiquée qui était sur le macaron de mon fils. »

Hier matin, l'autobus scolaire ne s'est pas arrêté à l'endroit convenu par le transporteur, en dépit des coups de klaxon de Mme Taylor qui attendait dans sa voiture. Elle a donc conduit elle-même Spencer à l'école où la directrice lui aurait expliqué qu'elle ne devait pas se trouver au bon endroit.

Ironiquement, c'est parce que les parents espéraient éviter des en-

nuis à leur fils qu'ils avaient choisi de l'envoyer à la commission scolaire Laurenlval. « Avec toutes les inquiétudes qu'il y avait autour de la maternelle à temps plein, on s'est dit qu'il serait mieux de l'envoyer dans une école qui a déjà l'expérience des maternelles à temps plein », explique Mme Taylor.

Mais Spencer ne retournera pas à l'école Val-des-Ormes. Ses parents ont décidé qu'il irait désormais à l'école de quartier, à la commission scolaire Sainte-Thérèse.

« Les gens qui l'ont recueilli m'ont raconté qu'une femme attendait à un arrêt d'autobus de la ville quand l'autobus scolaire s'est arrêté. Mais elle n'est pas allée vers Spencer quand le chauffeur a fait

signe à l'enfant de s'en aller », dit Mme Taylor.

Aussitôt, les employés ont appelé la commission scolaire en expliquant que le garçon avait déménagé. Un représentant de la commission scolaire aurait admis, après recherche, qu'il y avait bien une nouvelle adresse inscrite au dossier du garçon.

« Le chauffeur ne devrait plus pratiquer ce métier. Quelle formation est-ce qu'on leur donne pour travailler avec des enfants? De A à Z, il y a eu de la négligence », lance la mère du garçon.

Mme Taylor ne se souvient plus si elle a fait le changement d'adresse à la commission Laurenlval ou à l'école. Chose certaine, elle avait reçu de nouvelles indications de la compagnie de transport.

La Presse

Renseignements : 285-7272  
Abonnement : 285-6911

Télécopieur pour abonnement : 285-7039

Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30

Samedi de 7 h à midi

Dimanche de 7 h à 11 h

Rédaction : 285-7070

Promotion : 285-7100

Les petites annonces : 285-7111

Télécopieur : 848-6287

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Décès, remerciements : 285-6816

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces

Détailants : 285-6931

National, TéléPlus : 285-7306

Carrières et professions,

Nominations : 285-7320

Comptabilité

Grandes annonces : 285-6892

Les petites annonces : 285-6900

La Presse est publiée par: La Presse, Ltée, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

«Envois de publication canadienne - Contrat de vente numéro 0531650»

Port de retour garanti. (USPS003692)

Champlain N.Y. 12919-1518.

### LOTÉRIES

La quotidienne  
à trois chiffres : 290  
à quatre chiffres : 6550  
6/49: 13 14 18 23 24 27 Compl. 7  
avec extra: 8 5 3 1 3 9

### COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

■ à Montréal: Centre des donneurs, centre commercial Maisonneuve, 2991, rue Sherbrooke est (métro Préfontaine), de 10 h à midi et de 13 h à 19 h 30;

■ à Montréal: Place Mercantile, hall d'entrée, 770, rue Sherbrooke Ouest, de 10 h à 11 h 30 et de midi 30 à 16 h.

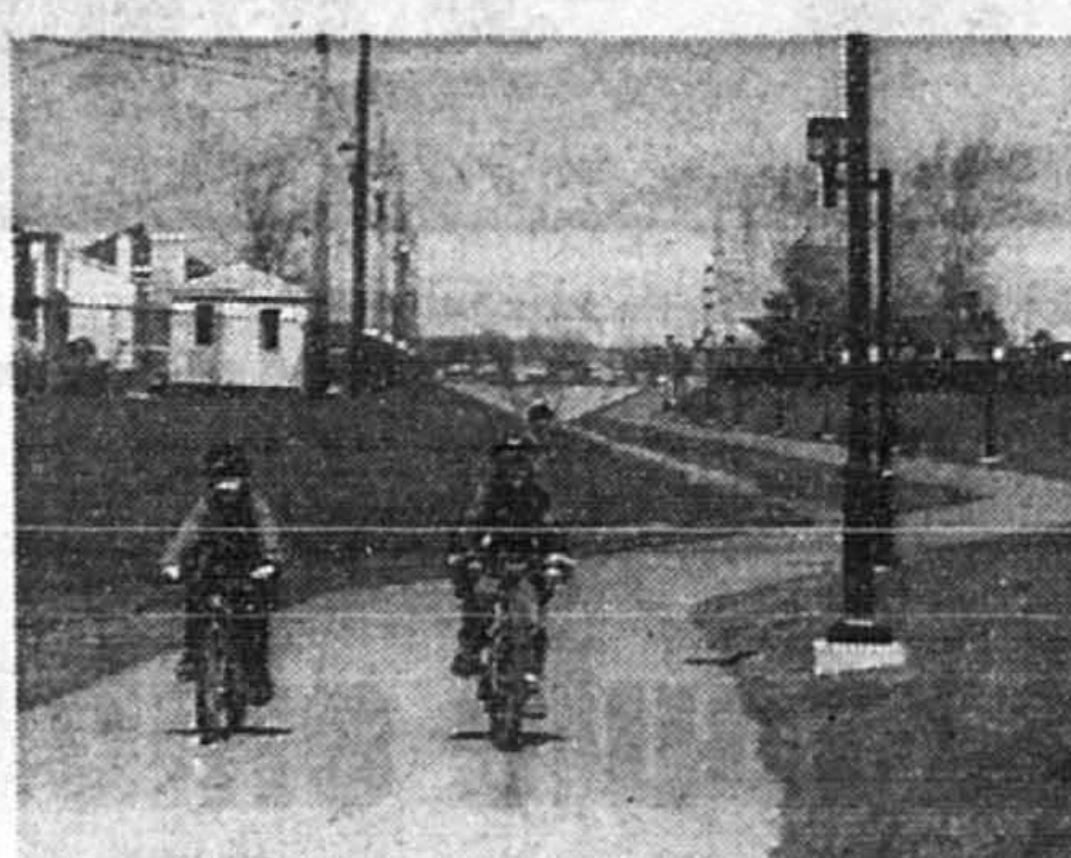
Objectif: 100 donneurs;

■ à Brossard: Service de police et le club Richelieu, mail Champlain, 2150, boul. Lapinière, de 10 h à 16 h 30 et de 17 h 30 à 20 h 30. Objectif: 325 donneurs;

■ à Montréal: loisirs Saint-Paul-de-la-Croix, restaurant El Toro, 1647, rue Fleury Est, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif: 200 donneurs;

■ à Longueuil: Place Longueuil, organisée par le club Optimiste, mail central, 825, rue Saint-Laurent Ouest, de 14 h à 17 h et de 18 h à 20 h 30. Objectif: 225 donneurs.

### DEMAIN DANS LA PRESSE



### Au-delà des centres commerciaux

■ Située au coeur de la vallée du Saint-Laurent, Laval est aujourd'hui la deuxième ville au Québec. Connue pour son vaste territoire, ses autoroutes et ses centres commerciaux, Laval a beaucoup plus à offrir à ses visiteurs. L'équipe de Vélo Mag vous invite demain à une randonnée dans la pointe est de l'île Jésus, où vous découvrirez le caractère agricole méconnue de Laval. À lire, dans le Week-end sportif du cahier Sports.

### QUESTION DU JOUR

La Presse  
Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre?  
Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

**Israël a-t-il raison de vouloir assurer le contrôle juif sur les terres, aussi bien en Israël même que dans les territoires palestiniens occupés?**

Lady Di a-t-elle contribué à rapprocher la monarchie britannique du peuple?

À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

**Oui: 70 %  
Non: 30 %**



Code du jour  
36-4

Jeudi, 4 septembre 1997



Tissot  
PR100  
Autoquartz

TISSOT

MOSEL

Montres Suisses depuis 1853

4050 Jean Talon O., (514) 735-1138

**Le mot du jour étouffer**

■ Utiliser ce verbe dans un contexte sportif, c'est mal traduire le verbe anglais *to choke*. On ne dira pas d'un joueur qu'il étouffe ou qu'il s'étouffe

dans les moments cruciaux, mais qu'il craque, qu'il s'effondre, que ses nerfs craquent, qu'il a les nerfs fragiles, etc.

— Jana Novotna est une bonne joueuse de tennis, mais elle a tendance à craquer quand l'enjeu est important.  
Paul Roux

**L'EXPRESS DU MATIN****Harvey's: comparutions**

■ Deux adolescents de 15 ans accusés du double meurtre survenu l'automne dernier dans un restaurant Harvey's, dans le quartier Côte-des-Neiges, à Montréal, ont comparu brièvement hier matin devant le tribunal de la jeunesse. L'audition pour leur requête de remise en liberté a été reportée pour la forme au 19 septembre.

Le 28 octobre dernier, deux employés, ligotés, bâillonnés et égorgés ont été retrouvés sans vie. Une troisième victime, âgée de 20 ans, a survécu miraculeusement après avoir été laissée pour morte dans le sous-sol du restaurant. Sy Tuan Tran, 20 ans, qui fait face aux mêmes accusations, doit comparaître le 11 septembre au palais de justice de Montréal.

**VTT et motoneiges: une loi le 2 octobre**

■ La loi qui limite la vitesse et impose l'âge de 14 ans pour la conduite d'une motoneige ou d'un véhicule tout-terrain entrera en vigueur le 2 octobre. Le conseil des ministres a finalement adopté hier les règlements qui régissent la conduite des véhicules hors-route au Québec. Cette loi, qui vise à rendre plus sécuritaire la conduite de ces véhicules, avait été adoptée par l'Assemblée nationale en décembre. La limite de vitesse sera plafonnée à 70 km/h sur les sentiers de motoneige, sauf sur certains tronçons où elle sera fixée à 90 km/h. Quand aux véhicules tout-terrain, la vitesse ne pourra excéder 50 km/h. La loi fait aussi mention des équipements de sécurité obligatoires dont doivent être munis ces véhicules. La conduite des motoneiges ou des VTT sera proscrite dans certains milieux fragiles.

**Balançoires dangereuses**

■ Une compagnie de l'État de l'Ohio offre un coffret de réparation aux Canadiens qui ont acheté ses balançoires pour bébés à l'origine de la mort de trois enfants aux États-Unis. Les trois bambins, âgés entre six et neuf mois, sont morts quand les courroies de retenue se sont emmêlées autour de leur cou. Un autre enfant a presque été étranglé. Aucun incident du genre n'a été rapporté au Canada. La compagnie Century Products, de Macedonia, en Ohio, enverra un coffret de réparation gratuitement à toute personne qui a acheté le produit et qui en fera la demande. Les consommateurs visés sont ceux qui ont acheté la balançoire pour bébé de marque Century Lil' Napper modèles numéros 12-344, 12-345, 12-347, 12-475 et 12-476 fabriqués depuis 1991. Ils peuvent communiquer avec la compagnie en composant 1-800-231-1448.

**Grève annulée**

■ À la suite de l'intervention du Conseil des services essentiels, avisant le syndicat des cols bleus de Verdun (SCFP) que la grève prévue pour aujourd'hui serait illégale, le syndicat a décidé de l'annuler. Le syndicat avait fait parvenir au Conseil, le 27 août, un avis à l'effet qu'il entendait déclencher une grève de durée illimitée à compter d'aujourd'hui et qu'il mettait ainsi fin à sa grève d'heures supplémentaires débutée le 3 mai dernier. Le Conseil a immédiatement avisé le syndicat que l'arrêt de travail projeté était illégal, puisqu'il ne respectait pas les dispositions du Code du travail, et que son déclenchement le forcerait à exercer les pouvoirs de redressement que lui confère la loi.

**Intoxication alimentaire**

■ Le Capitole de Québec compte parmi plusieurs établissements de la grande région de Québec, de la Beauce et de la côte de Beaugrand qui ont connu récemment des cas d'intoxication alimentaire. Du coulis de framboises en provenance de l'ex-Yougoslavie a été identifié par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec comme étant la source du problème. Le Capitole a collaboré avec Christian Fournier, du service de l'environnement de la Ville de Québec, afin d'identifier et de retirer le produit concerné.

**Razzia de la GRC à Drummondville**

Un «franchisé» des Hells, le plus important fournisseur de drogues de la région, et 36 membres de son réseau

ANDRÉ CÉDILOT

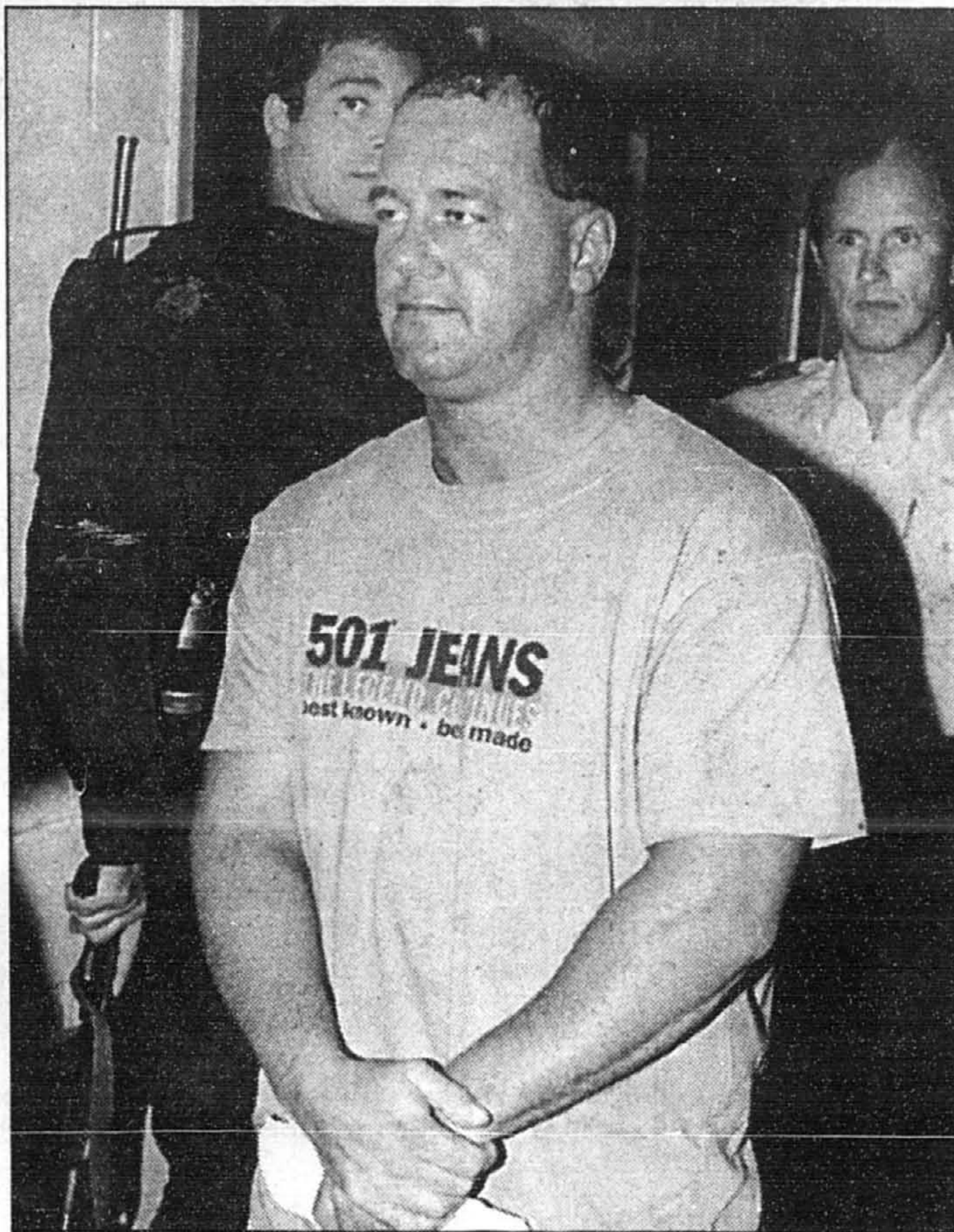
Un «franchisé» des Hells Angels, Pierre Rouillard, 38 ans, décrit comme le plus important fournisseur de drogues de la région de Drummondville, a été arrêté, hier, lors d'une razzia de la GRC qui a emporté 36 personnes de son réseau.

Trésorier de la bande locale des Evil Ones, établie à Saint-Germain-de-Grantham, Rouillard, 38 ans, comparaitra aujourd'hui au palais de justice de Drummondville pour répondre à 169 chefs d'accusation relatifs au trafic de stupéfiants.

Selon la police, Rouillard maquillait ses activités illicites en travaillant dans une usine du parc industriel de Drummondville spécialisée dans la fabrication de produits isolants. Au début des années 90, il a aussi participé à des galas de lutte amateur sous le pseudonyme de Barber Beef Cake.

Une enquête entamée en 1995 a permis à la GRC de déterminer que Pete Rouillard (c'est ainsi qu'on l'appelle dans le milieu) contrôlerait en bonne partie la distribution de cocaïne, cannabis, drogues chimiques et autres substances hallucinogènes dans les bars de la grande région de Drummondville, jusqu'à Kingsley Falls et même Richmond.

Au cours de l'enquête, les agents fédéraux ont saisi plus de 100 000 \$ de narcotiques et arrêté au moins cinq de ses courriers.



Membre des Evil Ones, Pierre Rouillard, 38 ans, est identifié comme le leader du réseau.

PHOTO Robert Mailleur, La Presse

**Un policier faisait fumer des joints à des écolières dans sa voiture de service**

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

La Couronne s'apprête à déposer des accusations contre un policier de 48 ans de la section de l'aide à la jeunesse du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal, pour avoir fait fumer de la marijuana à quatre écolières dans sa voiture de service et à sa résidence. Cet agent aurait aussi fait visionner des films pornographiques à ces adolescentes âgées de 14 et 15 ans.

Selon les informations transmises à La Presse, hier, l'agent était affecté au district 54 du SPCUM et les premiers crimes auraient été commis après qu'il eut présenté une vidéo sur les méfaits de la consommation de stupéfiants dans une école de Saint-Léonard. Lors de sa présentation, il aurait ciblé quatre écolières qui lui semblaient être les plus vulnérables. Par la suite, il les aurait invitées à venir dans sa voiture pour fumer un joint. Les adolescentes se seraient aussi rendues à son domicile de Terrebonne où elles auraient fumé en compagnie du policier et de sa femme. Ce petit jeu aurait duré presque un an en 1996.

À son domicile, il aurait fait visionner des films pornographiques à ses invitées, mais il aurait été présent seulement une fois lors des projections.

**Deux ados éméchés saccagent un cimetière**

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Deux adolescents de 17 ans en état d'ébriété ont saccagé 65 pierres tombales et monuments du cimetière de Sainte-Marthe-sur-le-Lac dans la nuit de dimanche, causant des dommages évalués à 8 000 \$.

Ils ont comparu, hier à Saint-Jérôme, devant le tribunal de la jeunesse et le juge a fixé à demain leur enquête sur mise en liberté.

L'un d'eux vient de sortir d'un centre d'accueil où il était gardé après avoir été reconnu coupable d'un vol avec effraction dans une résidence de Saint-Eustache. De peur que le chien de la maison ne le reconnaisse, il l'avait égorgé et laissé sur le lit des maîtres avant de partir. Une fois à l'extérieur de la maison, il était revenu pour tordre le cou de la perruche parce qu'il avait peur qu'elle le reconnaisse.

« S'ils voulaient se défouler, ces jeunes auraient pu couper des cor-

des à linge au lieu de briser tout ce qui leur tombait sous la main dans le cimetière », a lancé en colère Maurice Gobeil qui a vu saccager le terrain où ses parents ont été enterrés. Sa femme a aussi signalé aux policiers que le monument placé sur un autre terrain où avait été enterrés des membres de sa famille avait été brisé.

Le pot aux roses a été découvert quand l'une des adolescentes s'est confiée à son père qui avait décelé un comportement bizarre chez sa fille.

Le père s'est rendu à la section des affaires internes du SPCUM et après avoir écouté sa version, l'enquêteur l'a invité à poursuivre ses démarches auprès des autorités.

Le dossier de la Couronne est presque terminé et il sera bientôt déposé au greffe criminel du palais de justice de Saint-Jérôme; les accusations portées seront de possession et trafic de marijuana. La poursuite n'a pas encore pris de décision pour ce qui est des films pornographiques.

Avant de terminer son dossier, le procureur aimerait rencontrer les quatre écolières.

De son côté, la direction du SPCUM attend avec impatience la décision finale de la poursuite car le policier soupçonné a été exclu de la section de l'aide à la jeunesse et s'est vu confier des tâches administratives. Dès que l'accusation sera autorisée, il sera suspendu de ses fonctions.

Selon le relationniste de la police Deux-Montagnes-Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Mario Lacombe, ces deux jeunes se sont saoulés dans le parc voisin du cimetière, devant l'église paroissiale. « Ils auraient pu briser les accessoires du parc, mais ils ont choisi le cimetière pour faire passer leur frustration », a-t-il raconté.

L'enquêteur Denis Janelle, de ce service de police, a appréhendé quelques heures plus tard les deux suspects demeurant à Saint-Eustache.

L'un d'eux, Daniel Laflamme, 40 ans, de Saint-Charles-de-Drummond, a déjà reconnu sa culpabilité devant le tribunal. Il connaîtra sa sentence le 25 septembre.

Le 23 avril, ils avaient surpris le gérant d'un bar d'effeuilleuses de Saint-Germain-de-Grantham, Stéphane Lamothe, 28 ans, en pleine transaction de cocaïne avec Rouillard. Le domicile de son frère Jacques, 40 ans, de Drummondville, lui servait de cache. Lors d'une perquisition, les policiers y avaient notamment découvert trois kilos de haschisch.

Tout ce beau monde a de nouveau été écroué à la suite de l'opération d'hier. En tout, 17 personnes devraient aujourd'hui accompagner Rouillard au banc des prévenus, cependant que 19 autres seront appelés à comparaître mardi prochain. Un total de 275 accusations ont été portées contre elles.

Parmi les prévenus, on retrouve Pierre Daigle, 24 ans, une recrue qui aspire à porter le dossard des Evil Ones de Drummondville. Ce club compte neuf membres et deux recrues. Une autre faction des Evil Ones de la Rive-Sud a son siège social à Saint-Basile-le-Grand, près de Beloeil.

Le deux groupes fonctionnent dans le giron des Hells Angels de Montréal, dont le siège social est à Sorel. Des membres des Evil Ones de Saint-Basile vont régulièrement au repaire des Hells, au 149, rue du Prince, à Sorel. Les Evil Ones sont actifs depuis nombre d'années dans les Bois-Francs. Ils commencent aussi à brasser des affaires en Ontario.



**LISE WATIER**  
PARCE QUE  
LA BEAUTÉ PRIME



VOTRE PRIME

Avec tout achat de produits de maquillage ou de soins Lise Watier d'une valeur de 25 \$ et plus, recevez gratuitement ce magnifique sac tout-aller signé Lise Watier.  
Une valeur de 25 \$.  
Un cadeau par client. Offre valide jusqu'à épuisement des marchandises.

**AILES**  
LES AILES DE LA MODE

# Enquête publique sur la mort du jeune Giguère

La mère du garçon demande une révision en profondeur du système de santé

MARIE-CLAUDE GIRARD

La mère de Jean-François Giguère, le garçon de 10 ans décédé en juin des suites d'une péritonite non diagnostiquée, ne souhaitait pas la tenue d'une enquête publique, telle qu'ordonnée cette semaine, craignant d'y revivre des moments difficiles.

Dans un plaidoyer présenté hier aux médias, Johanne Giguère demande une révision en profondeur du système de santé afin qu'une situation comme celle qui a coûté la vie à son fils ne se reproduise plus. Elle exige que cessent les compressions dans les soins de santé et que les compétences des médecins soient évaluées régulièrement.

« Les gens ont le pouvoir de changer les choses, de contester le système médical », a répété Mme Giguère, avec beaucoup d'émotion.

Le coroner en chef du Québec, Me Pierre Morin, a suivi les recommandations du coroner chargé du dossier, Paul-G Dionne, et a ordonné la tenue d'une enquête publique afin de clarifier les circonstances de la mort du garçon. Des versions contradictoires auraient incité le coroner à demander une enquête publique. Celle-ci sera présidée par le coroner Anne-Marie David.

« Tout est à recommencer et encore une fois, nous aurons à revivre tous ces pénibles événements dans le cadre d'un espèce de procès public », déplore Mme Giguère.

Le comité de médecins de la Cité de la santé — qui doit se pencher sur le cas de l'urgentologue qui n'a pas su diagnostiquer une inflammation du péritoine — n'a pas encore rendu de décision. Le directeur des services professionnels et



Johanne Giguère était réconfortée par sa mère Madeleine, hier, après le témoignage qu'elle a rendu aux médias à la suite de l'annonce d'une enquête publique sur la mort de son fils.

hospitaliers, le docteur Alban Perrier, explique que les vacances d'été ont ralenti les travaux du comité. Il estime toutefois qu'un rapport devrait être déposé dans environ un mois et demi.

## Manque de communication

Mme Giguère espère peu de choses des conclusions de ce comité.

Selon elle, le manque de communication avec tout le personnel médical est à l'origine de la mort de son fils. « Oui, certains médecins sont fatigués, surchargés. Mais est-ce normal d'accepter cette situation quand des soins urgents sont une question de vie ou de mort? » demande-t-elle.

Jean-François Giguère est vraisemblablement décédé d'un choc septique secondaire à une péritonite qui durait depuis huit jours. L'enfant souffrait de douleurs abdominales. Au départ, le médecin de famille a cru déceler une gastro-entérite et l'a retourné à la maison. Le lendemain, voyant l'état du garçon s'aggraver, les parents ont demandé une ambulance, mais une ambulancière a estimé qu'il n'était pas nécessaire de transporter le garçon à l'hôpital.

Après avoir communiqué avec Info-Santé et consulté à nouveau un médecin, les parents ont conduit le garçon à l'urgence de la Cité de la Santé. Là encore, son cas n'a pas été jugé sérieux et on l'a retourné à la maison.

Il est mort le 19 juin, à L'Épiphanie, dans les bras de ses grands-parents. Depuis lors, Mme Giguère doit prendre des antidépresseurs et ne peut dormir sans médication. « On s'accroche à tout ce qui peut nous lier à lui. Jean-François, c'était ma raison de vivre. Pour moi, me battre, ça me tient attaché à lui. »

## Trop saoul pour être interrogé

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Les policiers provinciaux ont dû attendre durant des heures qu'un homme de 41 ans dégrise avant de l'interroger sur les raisons qui l'ont poussé, tôt hier matin, à poignarder le gérant du bar Le Billard, à Chertsey, lui voler 1000 \$ et ensuite prendre en otage la barmaid avant de l'abandonner en pleine rue.

Quelques minutes après avoir laissé descendre la jeune femme de 23 ans, rue de l'Église, l'homme, bien connu des policiers de la région, a continué sa route sur la 125 au volant de l'auto de sa dernière victime et s'est retrouvé dans le fossé.

Une vaste opération policière a été déclenchée et vers 4 h 45, l'homme, toujours ivre, a été aperçu faisant de l'auto-stop à l'angle des routes 125 et 335. À la vue des policiers, il a pris la fuite en direction d'un sous-bois. Il s'est finalement rendu une dizaine de minutes plus tard.

Il a été confié aux enquêteurs de l'escouade des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec et devrait être accusé de tentative de meurtre, de vol qualifié, d'enlèvement et de séquestration au palais de justice de Joliette.

« Vers 2 h 55, explique l'agent Pierre Robichaud, de la SQ, le suspect a quitté le bar pour y revenir quelques instants plus tard avec un couteau. Il a frappé le gérant à la main à plusieurs reprises, avant de lui voler l'argent. Puis sous la menace de son couteau, il a forcé la barmaid à le suivre et une fois à l'extérieur, les deux sont montés dans l'auto de l'employée. »

La jeune femme, demeurant à Sainte-Julienne, tremblait de peur lorsqu'elle a été recueillie par des policiers patrouilleurs.

## 4000 plants de mari saisis

La Sûreté du Québec a pris de vitesse hier des individus, qui pourraient appartenir à une bande de motards, qui s'approprièrent à récolter plus de 4000 plants de cannabis qu'ils avaient semés dans un champ retiré dans le secteur de Chatham, dans la région de Lachute-Brownburg.

Cette saisie est la quatrième effectuée en une semaine par la SQ et la plantation de Chatham appartiendrait au même réseau que celles trouvées à Saint-Michel-des-Saints et à Latulipe-et-Gaboury, au Témiscamingue.

Comme à Saint-Michel-des-Saints, où près de 5000 plants ont été saisis, des enquêteurs de la police municipale de Sainte-Thérèse accompagnaient les spécialistes de la lutte au crime organisé de la SQ.

# Avez-vous un Secret?

Vente de bas-culottes Secret du 4 au 14 septembre



Profitez de cette grande vente!

À l'achat de 1,  
**20% de rabais**

À l'achat de 3,  
**25% de rabais**

À l'achat de 6,  
**30% de rabais**

Si vous l'avez utilisée, vos achats sont garantis.



Faites votre choix parmi tous nos bas-culottes Secret dont:



# Ce voyeurisme-là, exactement

**J'** ai un ami qui passe assez souvent à la télé pour que les gens le reconnaissent dans la rue et lui demandent des autographes. Ça ne le dérange pas trop, « parce que, dit-il, finalement c'est plutôt amusant de signer des autographes ».

Mon ami a une maison près d'Oka, en pleine campagne. L'autre jour, il lève les yeux de son journal. Il y avait deux madames qui le regardaient par la fenêtre de sa cuisine, elles s'étaient glissées par le jardin; une disait à l'autre: « C'est lui, je te dis que c'est lui. » Des femmes dans la cinquantaine qui se sont sauvées comme des gamines qui viennent de voler des pommes. Elles avaient laissé leur auto un peu plus loin, sur le chemin. Je vous rappelle qu'on est à Oka, pas à Buckingham Palace. Le dépanneur du village se fait demander deux ou trois fois par semaine où est la maison de mon ami; pendant ses récentes vacances, quelqu'un s'est même arrêté pour demander au gardien la permission de prendre des photos « de son salon ».

Comme le précise encore mon ami: « Ça ne me dérange pas, ou si peu. Je ne me sens pas envahi, ni épié, ni rien. Je suis seulement gêné quand ça arrive, mais pas gêné pour moi. Gêné pour eux. J'ai un peu honte, pour eux. Te souviens-tu quand on était petits et qu'on avait honte de nos parents devant les copains parce qu'ils étaient un peu débiles? Cette gêne-là exactement. »

Ce voyeurisme-là exactement. Que je ne juge pas. Je vous dis seulement qu'il est extrêmement commun, et infiniment répandu, même à Oka, même à l'endroit d'un *nobody* comme mon ami, qui n'est ni un acteur, ni un chanteur, ni une princesse-belle-et-généreuse.

Ce voyeurisme-là, exactement, qui fait marcher à croupetons deux mémés respecta-

bles dans le jardin d'un rien-du-tout à Oka. Qui fait arrêter le touriste dans son *driveway*: « Est-ce qu'on peut prendre une photo de son salon? » C'est peut-être bien vous qui me lisez en ce moment. C'est peut-être votre tante. Votre voisin. En tout cas, c'est quelqu'un que vous connaissez. Et je voulais vous dire ceci: vous n'avez pas un mot à dire contre les paparazzi qui ne font pas autre chose dans la vie que marcher à croupetons dans les jardins pour aller voir ce que les crissées de vedettes foutent sur leurs putains de toasts le matin.

Est-ce que Bernard Derome est un paparazzi?

Non? Alors que fait-il à Londres? Remarquez que si j'étais boss des nouvelles à Radio-Canada, j'eusse aussi envoyé Derome à Londres, mais ça n'enlève rien à la pertinence de ma question — qu'est-ce que Derome va nous apprendre de plus sur la princesse qu'on ne sache déjà? Qu'on n'ait déjà entendu cent fois? Que va-t-il faire d'autre qu'alimenter notre voyeurisme? Que nous répéter qu'elle était belle, qu'elle était bonne, qu'elle a changé la royauté et qu'elle était contre les mines antipersonnel. Mais surtout qu'elle était belle. C'est la clé de tout.

Y avez-vous pensé: si elle avait eu un grand nez ou un gros cul, on n'aurait jamais su qu'elle était contre les mines antipersonnel parce qu'elle n'aurait jamais épousé un prince.

Et y'aurait pas d'histoire. Finalement, la seule histoire qui vous intéresse, celle que vous voulez entendre, et entendre encore, et



Pierre FOGLIA

encore, et encore, c'est celle-ci: il était une fois, en Angleterre, une bergère qui avait épousé un prince...

- Elle était belle?
- Très belle.
- Ils s'aimaient?
- Moyennement.
- Ils ont eu beaucoup d'enfants?
- Deux, comme tout le monde.

— Le prince, il était bronzé et il avait une chaîne en or dans les poils de sa poitrine?

— Non, ça c'est Alain Delon. C'était dans *Paris-Match* aussi, mais dans un autre numéro. Le prince dont je parle ici, le prince de la bergère, avait plutôt une sale mine, une mine presque antipersonnel, tu me vois venir?

- Non. Recommence au tout début...
- Il était une fois, en Angleterre, une bergère qui avait épousé un prince...
- Elle était belle?
- Très belle.

**LA POUNE EN VÉLO** — Eh, qu'elles sont malchanceuses, les filles du Grand Prix cycliste international qui se court à partir d'aujourd'hui dans ma région! D'abord ce sont des filles. Pour faire du vélo, c'est pas une fameuse idée — je veux dire si tu veux qu'on en parle dans le journal. En plus, elles débarquent ici en même temps que Tiger Woods; très mauvais timing. Et Jacques Villeneuve à Monza, et les Expos, et le football... Quand j'ai appelé les copains aux sports, pour qu'ils envoient quelqu'un, sont partis à rire:

— Riez pas les boys, y'a des Russes, des

Tchèques, Sue Palmer, Lyne Bessette, Annie Gariépy, La Poutine

- La Poutine?
- C'était pour voir si vous m'écoutiez.

Elles passent dans ma cour, littéralement. Aujourd'hui, Bedford, Saint-Armand, Freighsburg, Dunham. Les plus beaux paysages du Québec. Je vous jure. Demain, Sutton et Knowlton, Mansonville, la course se jouera dans la montée vers le centre de ski de Sutton. Samedi, Farnham. Dimanche, Cowansville. Elles ne sont pas 50. Linda Jackson, qui a fini troisième du Tour de France, s'est désistée à la dernière seconde; Lysanne Bussièrès, l'enfant du pays, est retournée travailler... Bref, Jean Lessard qui est derrière tout ça (le même qu'au Grand Prix de Beauce) a un peu l'air, le pövre, d'un vendeur de frisbees à une assemblée du Front islamique du salut.

Mettons que le cyclisme féminin ne vous branche pas vraiment. Vous aimez les érables avec du rouge dedans? Venez faire un tour. Y'aura pas de paparazzi. Promis. Sont tous à Tiger Woods.

**C'EST DE VOTRE FAUTE** — Merci à ceux qui m'ont envoyé les paroles de *Pieces of You*, de Jewel, et de *Relish*, de Joan Osborne. Je me suis fait engueuler au bureau parce que vous avez engorgé le fax de l'édito. Je me suis fait dire aussi, j'ai moins aimé ça, que je putassais un peu avec mes chroniques interactives. Je suis devenu tout rouge comme si j'étais coupable alors que je suis juste trop innocent pour ne pas avoir pensé qu'on trouvait tout sur Internet. Même l'amour. Je vous embrasse pas, mes boss veulent pas.

Allez, prenez soin de vous. Faites attention aux paparazzi.

Une promesse d'originalité et rien de moins

Sept raisons pour acheter un diamant chez Birks  
Confiance • Valeur • Qualité • Garantie • Expertise  
Club Prestige Sans Intérêt • Écrin en Argent

**BIRKS**  
JOAILLIERS DEPUIS 1879

1240, SQUARE PHILLIPS 397-2511 • FAIRVIEW POINTE-CLAIRE • CENTRE ROCKLAND  
CARREFOUR LAVAL • PROMENADES ST-BRUNO

POUR PLUS D'INFORMATIONS, COMPOSEZ LE 1-800-682-2622 • <http://www.birks.com>

**ROLEX**  
Oyster Perpetual Submariner

**KAUFMANN de SUISSE**  
BIJOUX ET MONTRES DEPUIS 1954

2195 rue Crescent, au sud de la rue Sherbrooke, (514) 848-0595

Vous déménagez? Avez-vous oublié quelque chose?

Un message de la SQDA 524-1970  
[www.totat.net/~sqda/chats.html](http://www.totat.net/~sqda/chats.html)

Partenaires dans la Perfection:  
**Rolex et Château d'Ivoire.**

**ROLEX**

Un seul coup d'oeil confirme la perfection de certaines créations. Rolex et Château d'Ivoire ont gagné ensemble leur réputation d'Excellence hors temps.

Nous sommes fiers d'être votre bijoutier agréé Rolex.

**CHÂTEAU D'IVOIRE**  
Depuis 1978

2020 rue de la Montagne 845-4651

**AVENTURE ELECTRONIQUE**  
Les meilleurs prix garantis\*

**L'EXCELLENCE EN AUDIO À PRIX FANTASTIQUES!**

**OUVERTURE GRANDIOSE DU SUPERMAGASIN DE REPENTIGNY**  
100 BOUL BRIEN, GALERIES RIVE-NORD ANCIEN LOCAL DE CANADIAN TIRE

**harman/kardon** **DOLBY SURROUND PRO-LOGIC** **JBL** **BOSE**

Le choix des Professionnels

**SYSTEME CINEMA MAISON L'EXCELLENCE en système audio cinéma maison**

**RIEN À PAYER AVANT 12 mois AUCUN PAIEMENT AUCUN INTERET**

**2199<sup>99</sup>**

**RECEPTEUR AUDIO/VIDEO DOLBY PRO-LOGIC**  
• Circuits discrets et capacité de courant élevé  
• 2 Haut-parleurs avant JBL J020, 2 voix et 8"  
• 2 Haut-parleurs arrière JBL FLX1  
• 1 Haut-parleur central

**LECTEUR LASER 5 DISQUES**  
• Changeur laser à chargeur frontal  
• Surcharge/stockage 8h  
• Technologie «Bit-stream»  
• Programmable

**5 HAUT-PARLEURS 5CD**  
-SUBWOOFER- ACTIF  
• Capacité 100 watts  
• -Subwoofer- 10"

**CINEMA MAISON**

Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. \*Durant 30 jours suivant l'achat et à mêmes conditions dans la même région, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock. Détails en magasin. †Sur téléviseurs, caméscopes et produits audio de 999\$ et plus à prix régulier. S.A.C. Ne peut être jumelé à aucune autre offre. Détails en magasin.

<b>BROSSARD</b> 8100 boul. Taschereau (514) 923-8100	<b>CENTRE FAIRVIEW</b> Entrée boul. Drummond (514) 630-6815	<b>CHATEAUGUAY</b> 19 boul. St-Jean-Baptiste (514) 696-3005	<b>DECARIE</b> 6885 boul. Decarie, Carrefour (514) 733-6900	<b>DRUMMONDVILLE</b> Carrefour Super Carrefour (514) 472-3124	<b>LASALLE</b> 7800 boul. Newman (514) 595-7800	<b>LAVAL</b> 3956 Autoroute 440, Dior 40 (514) 686-3956	<b>LONGUEUIL</b> 3714 Chemin Chambly (514) 674-3734	<b>MONTRÉAL</b> 3520 boul. St-Joseph E. (514) 255-3520	<b>ST-LÉONARD</b> 4590 boul. Métropolitain E. (514) 722-4550	<b>SHERBROOKE</b> 3200 boul. Portland (819) 346-6633	<b>TROIS-RIVIÈRES</b> Carrefour Trois Rivières Ouest (819) 691-4520	<b>ST-HUBERT</b> 3839 boul. Taschereau (514) 445-1011	<b>ST-HYACINTHE</b> 2125 boul. Casavant O. (514) 771-2125
--	---	---	---	---	---	---	---	--	--	--	---	---	---

# PAS BESOIN D'ÊTRE ASTROPHYSICIEN pour utiliser ce Presario, mais ÇA POURRAIT VOUS AIDER À LE DEVENIR.

Avec les nouveaux Compaq Presario 4000, il est plus facile que jamais pour vous et votre famille d'en obtenir



*Idéal pour les futurs astrophysiciens de tous âges.*

davantage d'un ordinateur domestique multimédia.

Tout d'abord, nous avons placé à l'extérieur de l'ordi-

nateur toutes les commandes les plus souvent utilisées, de manière à en faciliter l'accès.

+ + +

Par exemple, notre bouton d'accès instantané à

Internet, qui vous lancera dans le cyberspace avant



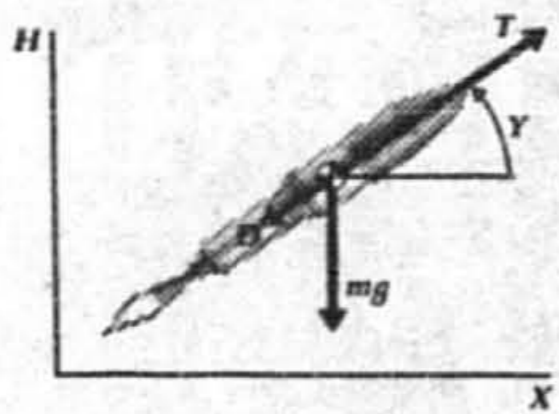
*Au toucher du bouton Internet, vous voilà en route pour Mars.*

même que vous puissiez prononcer *propulseur-fusée multi-étages*. Ou



encore, les commandes accessibles du bout des doigts sur le lecteur de disques com-

pacts intégré. Tout cela pour que vous puissiez passer plus de temps à explorer et moins de temps à faire un double clic sur les logiciels. Ce qui nous amène au



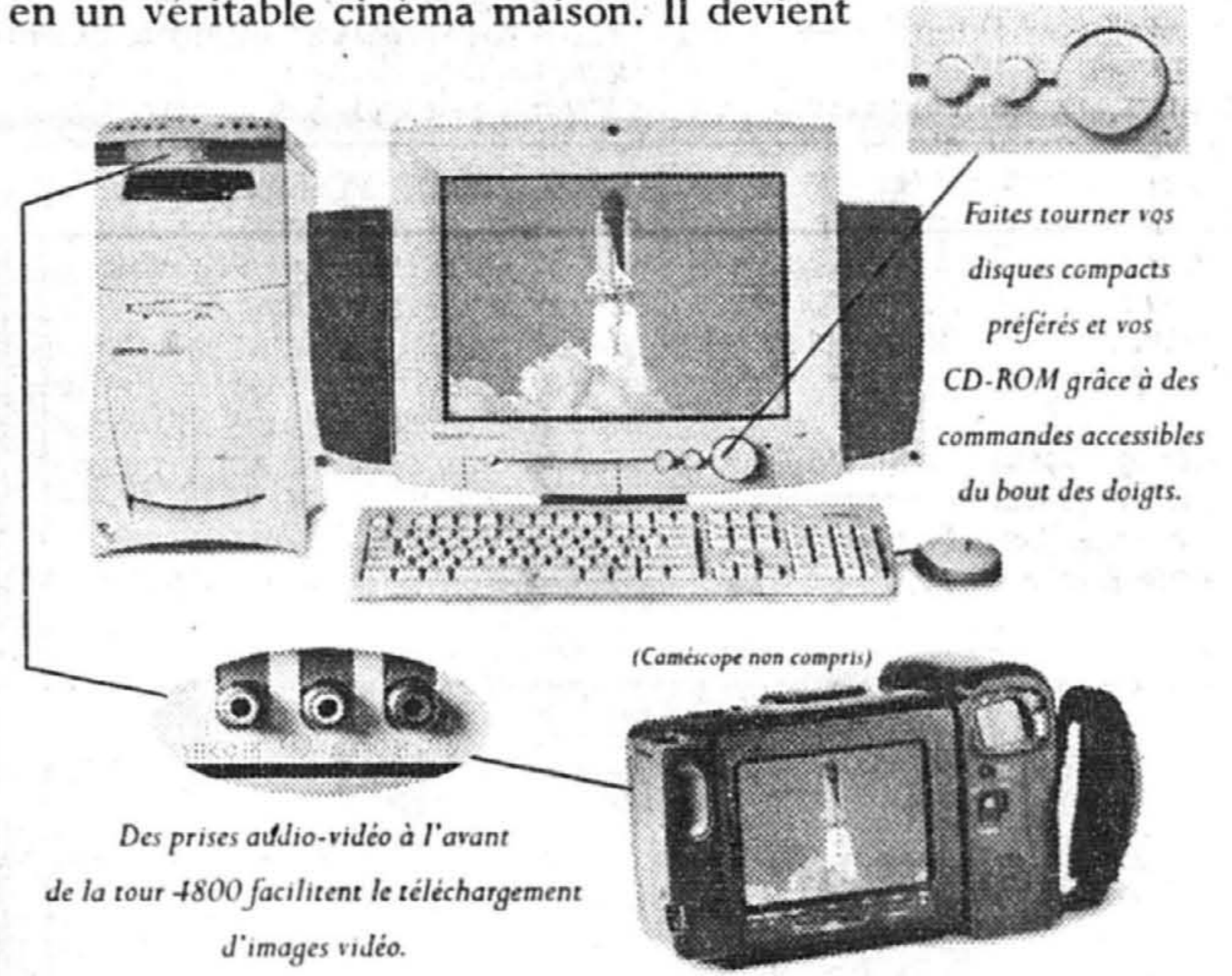
*Que vous soyez en 3<sup>e</sup> année ou au stade du doctorat, ce Presario rend l'apprentissage amusant. (Pouvez-vous prononcer accélération de gravité?)*

multimédia. Nous avons fondé les Presario 4000 sur la technologie la plus

récente, y compris le processeur Pentium® avec technologie MMX<sup>MC</sup>.

Pourquoi cette puce au nom difficile à prononcer est-elle si importante? Eh bien, c'est qu'elle assure l'animation vidéo la plus

fluide et la plus réaliste qui soit. Sans parler d'une puissance exceptionnelle. Avec son système d'ambiophonie numérique Dolby® combiné aux haut-parleurs stéréo JBL haute performance, ce Presario se transforme presque en un véritable cinéma maison. Il devient



*Faites tourner vos disques compacts préférés et vos CD-ROM grâce à des commandes accessibles du bout des doigts.*

*(Caméscope non compris)*

*Des prises audio-vidéo à l'avant de la tour 4800 facilitent le téléchargement d'images vidéo.*

même captivant de se renseigner sur l'astrophysique.

Mieux encore, avec les Compaq Presario 4800, vous obtenez aussi notre remarquable Centre d'imagerie, une caractéristique du tonnerre qui vous permet de télécharger et de monter des vidéos depuis votre magnétoscope ou un caméscope. Exactement ce qu'il faut pour l'édition ou le partage d'images avec des amis sur Internet.

+ + +

Bien sûr, s'il vous faut un appareil portable, vous serez heureux d'apprendre que le Compaq Presario

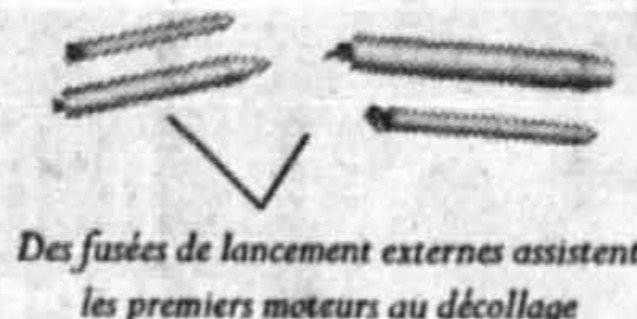


est aussi offert sous forme de bloc-notes léger. Pour en savoir

*Le cyberspace, c'est comme l'espace extra-atmosphérique: on ne sait jamais ce qu'on y trouvera.*

davantage (au sujet de ces ordinateurs, et non de

l'astrophysique), visitez notre site Web au [www.compaq.ca](http://www.compaq.ca) ou appelez au 1 800 567-1616. Vous découvrirez alors une expérience multimédia qui appartient véritablement à un autre monde. **COMPAQ**



## Montréal métro

## Six villes de la Rive-Sud veulent l'annulation d'un contrat

MARTHA GAGNON

Les maires de six villes demandent au ministre des Affaires municipales d'annuler le contrat de gestion de cinq millions de dollars de l'usine d'épuration de la Rive-Sud qui a été accordé sans appel d'offres.

Les villes de Brossard, Greenfield Park, LeMoine, Saint-Hubert et Saint-Lambert ont déjà dénoncé publiquement l'attitude de Longueuil, responsable de l'usine, qui a accordé le contrat sans consulter ses partenaires et sans demander des soumissions.

« L'empressement de Longueuil à renouveler ce contrat d'une durée de cinq ans, avant même l'expiration de l'entente actuelle, fait gonfler la facture », affirme Guy Talbot, maire de LeMoine, qui est président du comité de surveillance de l'usine d'épuration représentant

les municipalités.

Le comité de surveillance affirme que des entreprises sont disposées à effectuer la gestion de l'usine à des coûts moindres que ceux exigés par la firme Aquacers. « Selon nos évaluations, nous pourrions économiser jusqu'à deux millions sur cinq ans, précise M. Talbot. À l'heure où le ministre demande des efforts exceptionnels aux municipalités, les membres du comité de surveillance veulent assurer à leurs citoyens que les coûts de gestion du centre d'épuration soient maintenus au minimum tout en assurant

un rendement maximal. »

Pour sa part, le maire Longueuil, Claude Gladu, estime que la firme Aquacers est la plus apte à faire fonctionner l'usine efficacement étant donné qu'elle est là depuis le début. Il soutient que les coûts de gestion ont diminué de 32 % entre 1993 et 1997.

Le maire affirme également que la Ville n'est pas tenue de suivre le processus d'appel d'offres étant donné qu'il s'agit de services professionnels. « D'ailleurs, le contrat a toujours été accordé par le passé sans appel d'offres, précise-t-il. On prévoit que le contrat coûtera 1,9 million cette année comparativement à 2,8 millions en 1993. »

Le maire de LeMoine réplique que Longueuil ne tient pas compte des recommandations du comité de surveillance qui lui a demandé d'aller en appel d'offres.

## Vaillancourt craint les effets des compressions sur la campagne électorale

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le maire Gilles Vaillancourt a reconnu hier que le mécontentement des employés municipaux face au gouvernement provincial pouvait lui causer des problèmes au cours des deux derniers mois de sa campagne électorale.

« C'est le gouvernement provincial qui a lancé l'idée de récupérer la moitié des 500 millions en coupant dans la masse salariale des employés municipaux, comme il a fait pour ceux de la fonction publique provinciale. Nous n'avons rien à voir dans cette décision, mais les gestes que ces syndicats vont faire peuvent nous jouer un tour dans notre campagne », a déploré M. Vaillancourt qui demande un troisième mandat comme maire.

Il avait convoqué les médias pour faire le bilan des quatre années de son administration qui prendra fin le 2 novembre. Selon lui, Laval a grandi depuis 1993 et les principales réalisations de son administration et de son parti, le Ralliement officiel des Lavallois (PRO), touchent l'emploi, l'environnement et la santé financière de la Ville malgré la mauvaise conjoncture économique. « Même si Laval est en croissance, la dette par citoyen a baissé de 179 \$ en 1996, ce qui représente une somme globale de 21 millions », a-t-il ajouté.

Une brochure de propagande de six pages, tirée à 100 000 exemplaires et distribuée dans tous les foyers, expose les réalisations des dernières années. On y lit qu'au chapitre de l'emploi, Laval vient au deuxième rang des 15 régions du Québec pour la création d'emplois depuis un an.



Le maire Gilles Vaillancourt

Du côté environnemental, la publicité souligne la construction de l'usine d'épuration Lapinière et l'expansion de la collecte sélective dans toutes les résidences.

On dit aussi qu'en 1996, le nombre de logements mis en chantier a augmenté de 25 % par rapport à 1995, ce qui représente la plus forte progression dans la région de Montréal. Et pour les six premiers mois de 1997, la croissance est de 33 %, comparée à la même période l'année dernière.

Quant à savoir s'il est satisfait du bilan de son administration, Gilles Vaillancourt a répondu : « Si je ne l'étais pas je ne me représenterais pas. » Comme à toutes les élections, municipales ou provinciales, il a été question du prolongement du métro que M. Vaillancourt prévoit à Laval au début du prochain millénaire.

## Pétition des proprios de St-Bruno

MARTHA GAGNON

L'Association des propriétaires de Saint-Bruno craint une hausse de taxes et lance une pétition pour protester contre le transfert de 500 millions aux municipalités.

« Il faut réagir, affirme Edwidge Skulka, vice-présidente de l'Association. Les contribuables doivent se mobiliser pour exprimer leur mécontentement et leur inquiétude. Il est inacceptable d'augmenter les taxes foncières et d'obliger les propriétaires à payer pour tout le monde. »

Le maire de Saint-Bruno, Marcel Dulude, a récemment envoyé un message à tous les citoyens pour les prévenir d'une hausse possible

de taxes (environ 15 cents par 100 \$ d'évaluation) si le gouvernement ne change pas d'attitude. Autant lui que son conseil appuient l'initiative des propriétaires.

« Les citoyens ont déjà subi une augmentation de la taxe scolaire et la Ville a fait tous les efforts possibles de compressions », dit-il. Selon lui, seule l'imposition d'une taxe spéciale permettra de récupérer les deux millions imposés par les transferts de Québec.

Mme Skulka ajoute que les citoyens ne peuvent blâmer l'administration, surtout que Saint-Bruno se classe au premier rang pour sa gestion parmi les 100 villes importantes au Québec.

Par ailleurs, à Boucherville, le

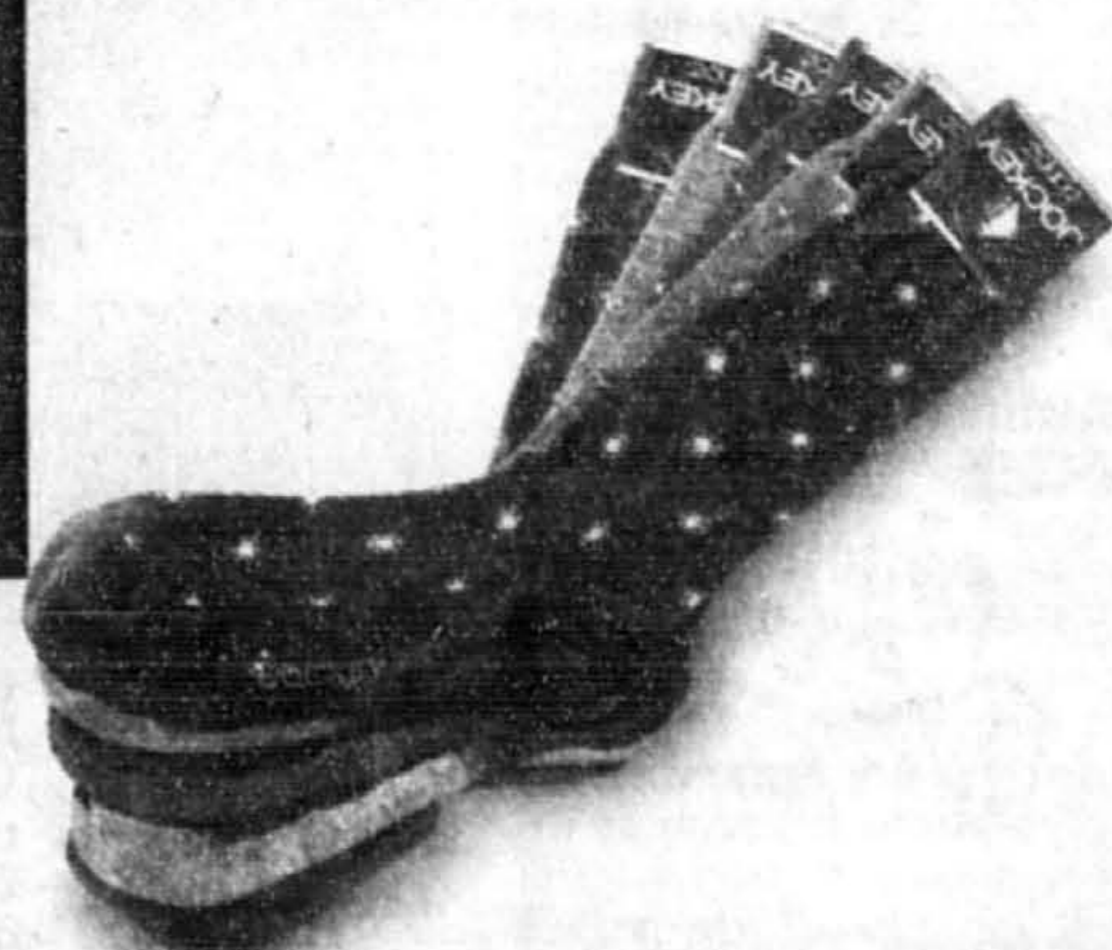
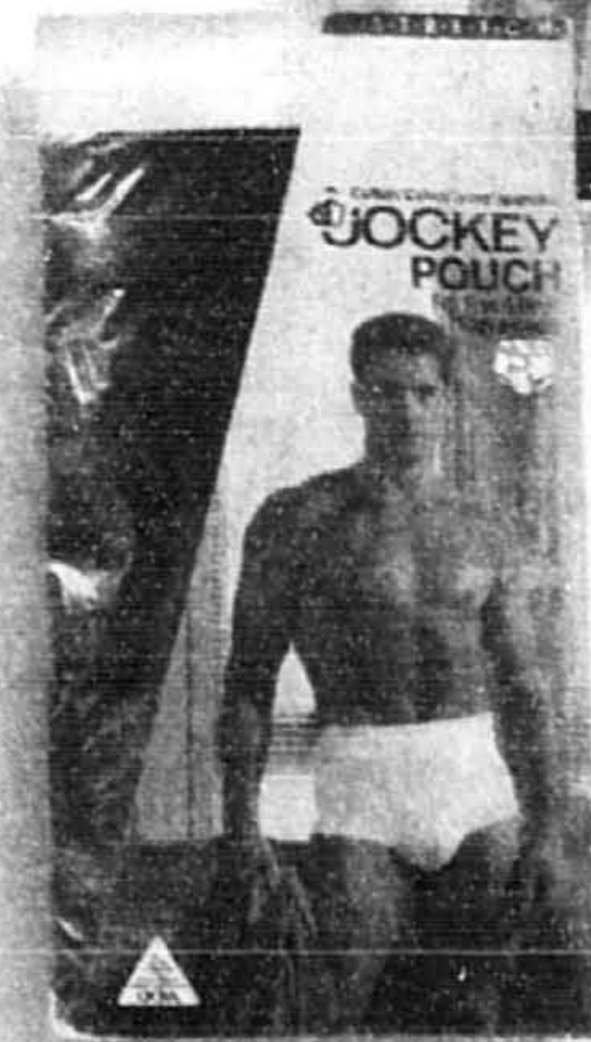
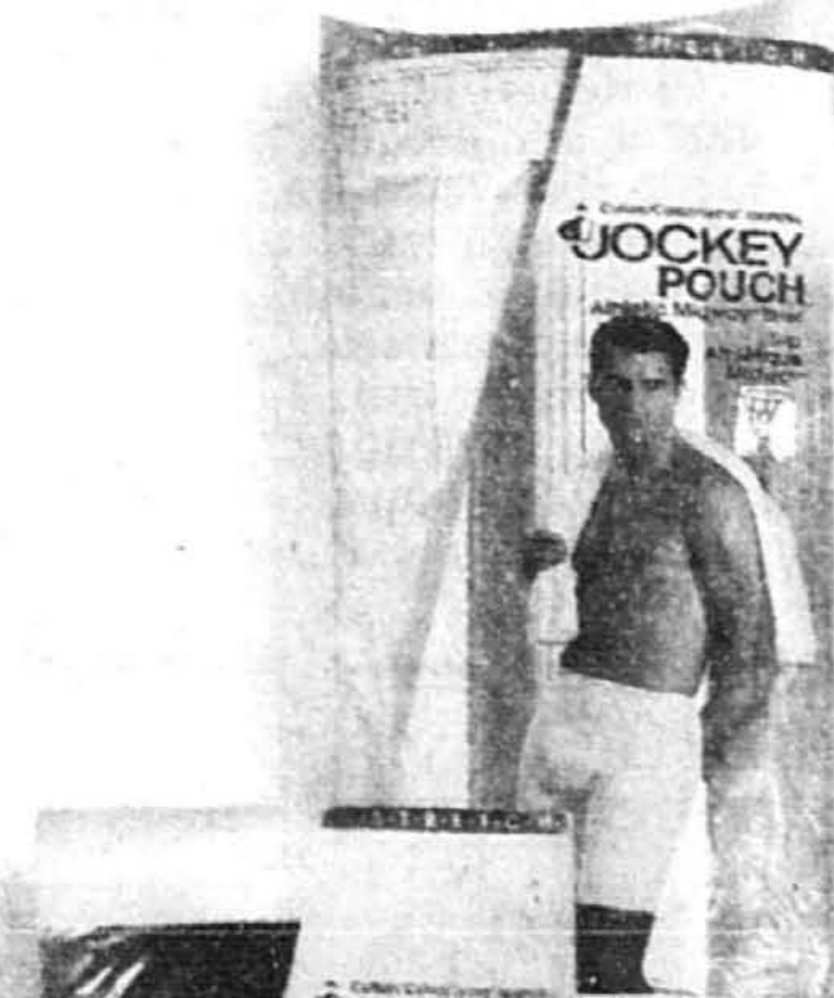
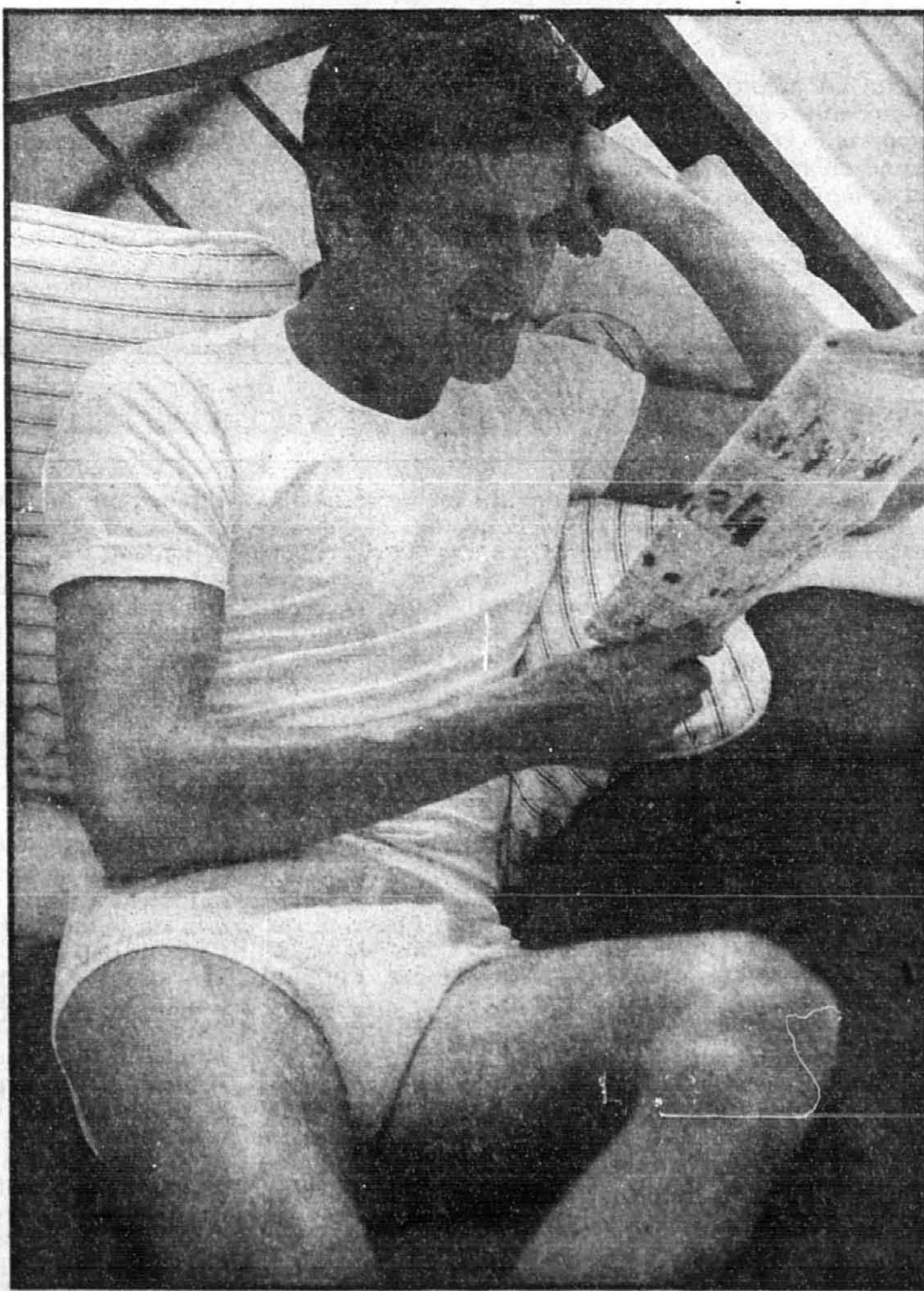
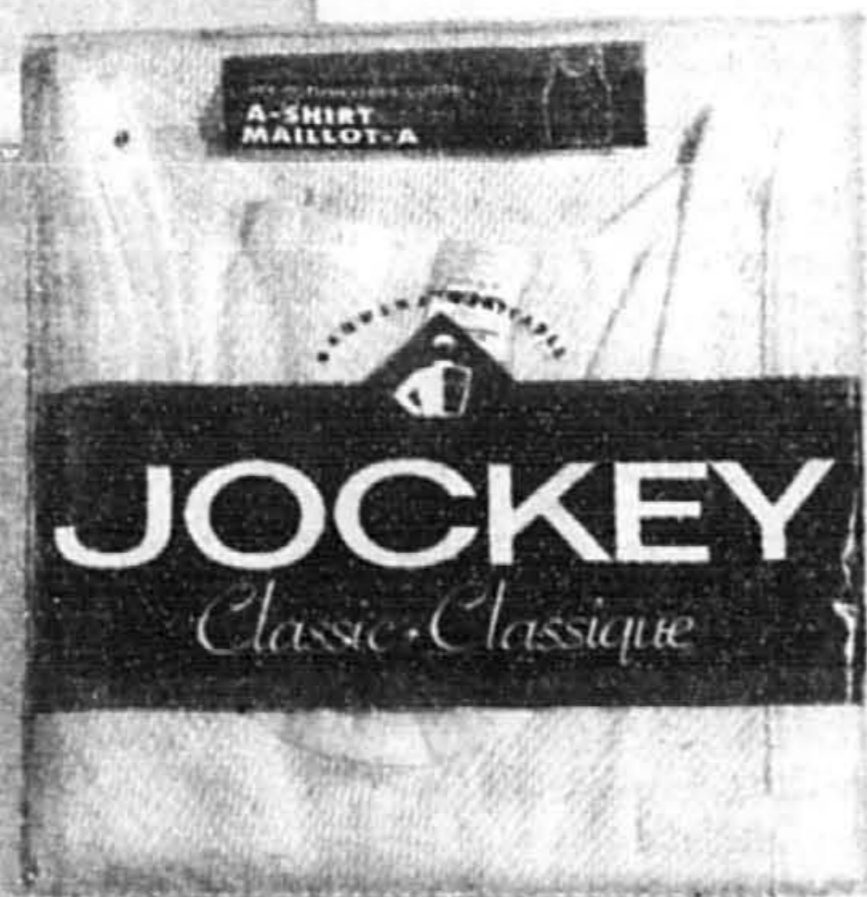
conseil a donné le mandat à la firme de sondage Léger & Léger d'évaluer le taux de satisfaction des citoyens et leurs attentes dans le contexte budgétaire actuel. Les données devraient être recueillies d'ici la mi-octobre.

La mairesse, Francine Gadbois, désire « connaître le pouls de la population » pour décider des orientations futures. Lors d'une récente assemblée du conseil, elle s'est dite étonnée du peu de réaction des contribuables devant la menace qui pèse sur leur compte de taxes. Dans cette municipalité, les transferts de Québec représentent 2,8 millions, ce qui pourrait signifier une augmentation de 12 cents par 100 \$ d'évaluation.

# SEARS

# Rabais 25%

## Sous-vêtements et chaussettes Jockey<sup>MD</sup> pour homme



Toute notre collection de sous-vêtements et de chaussettes Jockey<sup>MD</sup> pour homme est soldée!  
Sous-vêtements. Rég. Sears 7,50-19,50. Le paquet 5,62-14,62  
Chaussettes. Rég. Sears 4 \$-9,99. Le paquet 3 \$-7,49  
Les articles de marque Jockey Pouch<sup>MD</sup> ne sont pas offerts dans tous les magasins

PRIX DE RÉCLAME EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 14 SEPTEMBRE 1997

dans la limite des stocks disponibles

09205 Copyright 1997, Sears Canada Inc.

SEARS

## Montréal métro

# Le Fonds de solidarité retire sa participation financière du projet de relance de Kenworth

DENIS LESSARD  
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le retrait du Fonds de solidarité du Québec du projet de relance de l'usine Kenworth, à Sainte-Thérèse, est une décision purement financière, estime le président de la FTQ, Clément Godbout.

Paccar et les gouvernements Bouchard et Chrétien doivent annoncer ce matin l'entente définitive touchant le montage financier du nouveau projet. L'investissement a doublé par rapport à décembre dernier et on parle désormais d'une usine de plus de 100 millions. Par

ailleurs, le Fonds de solidarité, qui devait prêter 26,5 millions sur 12 ans avec un rendement garanti de 7 %, n'est désormais plus dans le décor.

« La compagnie a décidé de se financer autrement. C'est triste, parce que le Fonds avait fait un travail

incroyable dans ce dossier », a déclaré M. Godbout, ajoutant que « sans les énergies qu'on a déployées au Fonds et la persévérance du ministre Bernard Landry, le dossier Kenworth était définitivement mort ».

Au Fonds de solidarité, Jean-Yves Duthel, le vice-président aux Communications, indiquait que déjà au début de l'été, il devenait clair que Paccar aurait avantage à financer la totalité du projet plutôt que de prendre l'argent prêté par le Fonds. Tant pour M. Godbout que pour M. Duthel, la décision de Paccar est strictement financière ; le

changement de cap de la multinationale ne s'explique pas par la filiation syndicale du Fonds.

Les rendements du Fonds étaient fixés par unité produites par mois. Or, les prévisions de production ont plus que doublé depuis le début des discussions, puisqu'on est passé d'une quinzaine à une cinquantaine de camions par mois. L'entente aurait donc représenté un vrai pactole pour le Fonds.

Bonne affaire aussi pour le gouvernement du Québec, qui consent un investissement de 10 millions. Les revenus fiscaux liés aux 800 emplois prévus feront que le gou-

vernement fera ses frais en moins de deux ans.

On indique aussi que Paccar est extrêmement déçue des rendements de sa nouvelle usine mexicaine, qui devait à l'origine remplacer celle de Sainte-Thérèse fermée après huit mois de grève.

Au Fonds, on se console devant la décision de Paccar de maintenir son engagement quant à la formation économique des employés. En outre, l'employeur contribuera 250 \$ par année en supplément du fonds de pension pour les employés, qui en mettront autant dans le Fonds de solidarité.

## Les Verdunois feront l'expérience du vote électronique

Campagne d'information et tests de simulation avant les élections municipales du 2 novembre

GEORGES LAMON

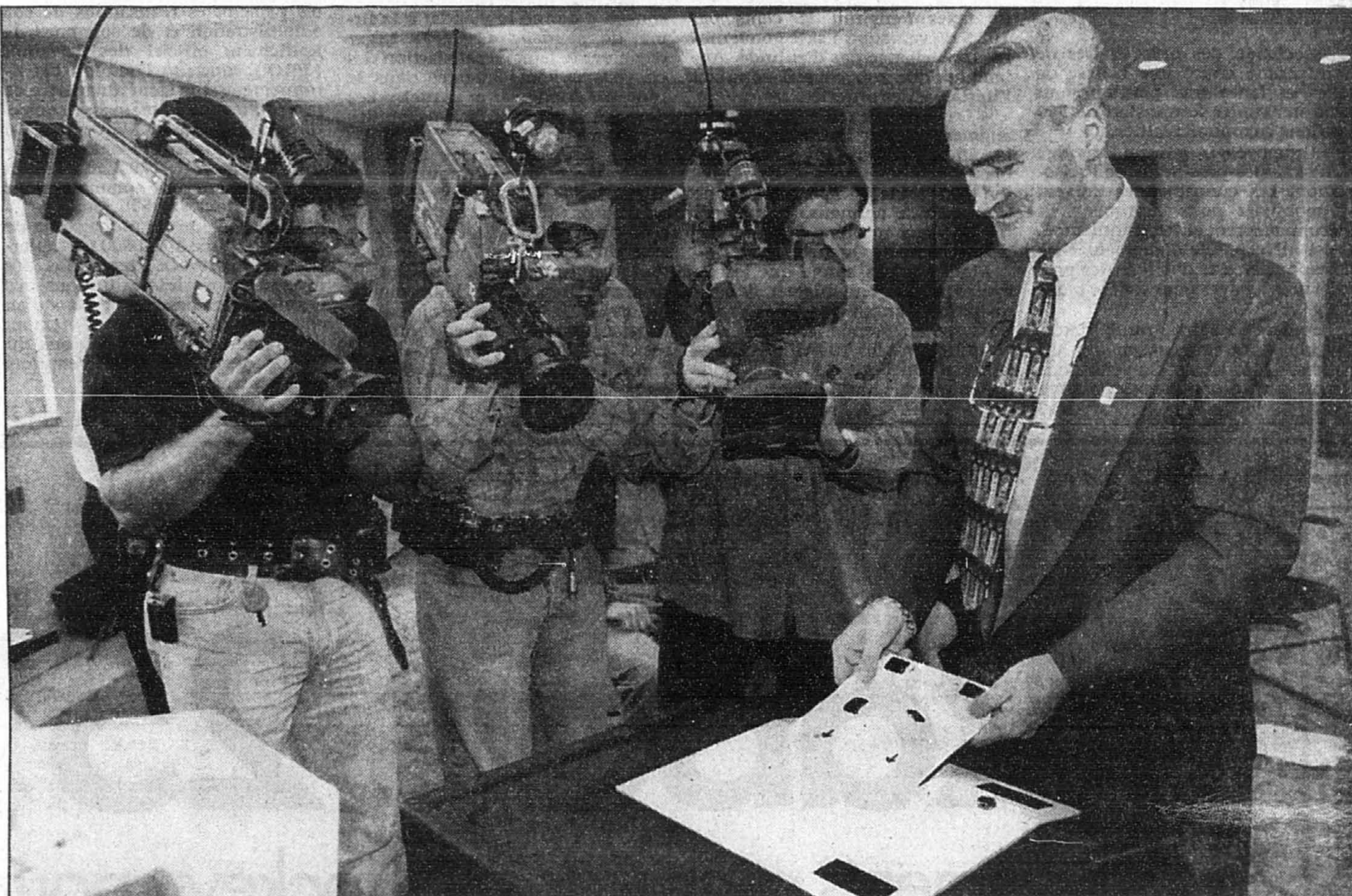
Aux élections municipales du 2 novembre, les Verdunois expérimenteront un nouveau mode de scrutin : le vote électronique. Verdun sera la seule ville de la région où l'on instaurera ce système.

Dès le 5 septembre, une campagne d'information sur quatre panneaux affichés en ville et un guide de l'électeur encarté dans le bulletin municipal L'ENVOL de la mi-septembre, permettra aux Verdunois de se préparer à ces élections. Des tests de simulation seront aussi faits cinq jours avant les élections.

La Ville de Verdun a acheté en partenariat avec la Ville de Hull 16 appareils ACCU-VOTE pour 75 544 \$. Déjà utilisé comme projet-pilote à Hull en 1995, le vote électronique a donné des résultats concluants, à tel point que le Directeur général des élections l'a accepté et que le ministère des Affaires municipales a amendé la Loi, l'année suivante, pour généraliser son utilisation.

Selon le directeur des élections et greffier de la Ville de Verdun, Gérard Cyr, cette nouvelle technologie permettra un scrutin simple, rapide et fiable, facilitant la tâche du personnel électoral en plus de faire réaliser des économies qu'il estime, pour la première année, à environ 40 000 \$. Il prévoit aussi accroître le taux de participation des électeurs qui était de 48 % aux élections de 1992.

L'urne électronique, qui ressemble un peu à l'ordinateur de validation utilisé par Loto-Québec, est fabriquée par la firme Global Election System, qui a son siège social à Vancouver. Elle est constituée d'une tabulatrice de vote qui détecte par lecture optique la marque de l'électeur sur le bulletin de vote, et d'une carte de mémoire qui calcule et enregistre si le bulletin de vote est accepté, et indique pour chaque candidat dont le nom est



Gérard Cyr, greffier et directeur général des élections de Verdun, fait l'expérience de l'urne de scrutin électronique sous l'œil des caméraman, en prévision des municipales du 2 novembre.

imprimé si le vote lui est accordé ou non. L'imprimante donne également les divers rapports de résultats. En cas de panne de courant, une pile prolongera de deux heures le vote électronique.

Selon M. Gregory Forsythe, vice-président des ventes pour le Cana-

da de Global Election System, cette urne est utilisée déjà dans 44 municipalités du Canada et 500 comtés américains.

M. André Burns, directeur des élections de la Ville de Hull, invité par la Ville de Verdun à parler de ce système qu'il a expérimenté, n'a

que des éloges à faire. Le système a été bien amélioré et a réduit le nombre de rejets de bulletins.

« La très grande majorité des électeurs a été satisfaite des résultats », a-t-il noté. Le gros avantage, c'est que 20 minutes après la fermeture des bureaux de scrutin, les

résultats sont connus. « Ça nous a permis de réduire de moitié le personnel des élections. » À son avis, Hull a réalisé des économies de 55 000 \$ avec ce système et l'achat des machines devraient être récupéré en deux élections.

### EN BREF

#### Searle favorise le lien Cavendish/Royamont

Le conseiller indépendant de Loyola, Jeremy Searle, appuie la position du RCM qui privilégie la construction d'un viaduc ou d'un tunnel du boulevard Cavendish à l'avenue Royamont pour désenclaver le secteur de l'hippodrome Blue Bonnets plutôt qu'un lien Cavendish/Cavendish. M. Searle reconnaît que la population de Notre-Dame-de-Grâce et du quartier Côte-des-Neiges est favorable à l'ouverture d'une nouvelle voie nord-sud afin de faciliter la circulation, mais il craint qu'une route provinciale dans l'axe Cavendish/Cavendish devienne une voie pour les camions. « Si le gouvernement du Québec s'engageait à réglementer la circulation de manière à empêcher les gros fardiens, la proposition d'un lien Cavendish/Cavendish m'apparaîtrait plus acceptable. »

#### Trois candidats au poste de secrétaire général

Maintenant que la candidature de Pierre Vandellac au titre de secrétaire général de la Ville de Montréal a été écartée, le maire Pierre Bourque envisagerait de nommer à ce poste un directeur de service. Trois noms circulent dans les officines de l'hôtel de ville : ceux du directeur des finances, Roger Galipeau, du directeur de l'approvisionnement et du soutien, Yves Provost, et de Danièle Rondeau, secrétaire à l'administration. Par ailleurs, on apprend que le maire envisagerait de nommer Christiane Thérèse chef de cabinet afin de remplacer Jean-Robert Gauthier qui abandonne son poste.

Écrire et vendre un livre au profit du manoir Ronald McDonald de l'hôpital Sainte-Justine (où sa nièce a été soignée), voilà ce qu'a choisi de vivre, avec tout son lot de problèmes, Claudette Morin, de Saint-Jean-de-Matha, en écrivant son recueil *Histoire de guérir, histoire de grandir*. Vendu 7 \$, plus de la moitié du coût du livre (4 \$) sera remis au manoir. L'auteure sera à l'hôpital Sainte-Justine, aujourd'hui, de 11 h à 16 h 30. Elle incitera les enfants, dont les familles ont séjourné au manoir, à faire un dessin en guise de remerciement pour l'afficher au manoir. Son livre sera en vente à la Boutique du cadeau de l'hôpital. Renseignements : Claudette Morin, 180, rang Guillaume Tell, Saint-Jean-de-Matha, Québec J0K 2S0. Tél. : 1-514-886-2288.



Louis Garneau

Sous la présidence de l'homme d'affaires et ancien champion cycliste canadien Louis Garneau, le cyclothon annuel des Petits frères des pauvres a permis de recueillir 23 000 \$, somme qui permettra aux vieux amis des Petits frères de bénéficier de vacances à la maison Juliette-Huot, à Oka.

Les lectrices d'Elle Québec qui se laisseront prendre au jeu de déposer un message dans la boîte vocale d'un des hommes célibataires présentés dans le plus récent numéro,

contribueront du même coup à la cause de la Fondation québécoise du cancer. On a en effet offert l'occasion aux femmes en recherche d'un compagnon de vie, de peut-être trouver l'âme soeur et surtout de donner pour une bonne cause.

Dans le cadre du Tour cycliste Montréal-Newport (en Gaspésie), organisé par les policiers de la Communauté urbaine de Montréal, les centres Concept énergie cardio ont organisé un « pédales don » qui a permis d'amasser 2308 \$ pour la fondation Charles-Bruneau, qui remettra ce don au Centre de cancérologie Charles-Bruneau (hôpital Sainte-Justine).



Réjean Lévesque

Le tournoi de golf du secteur Montréal-Ouest de la Banque Nationale a généré des profits de 25 000 \$ qui ont été donnés à trois organismes communautaires. Réjean Lévesque, président de ce secteur, a remis 15 000 \$ à Hélène Courteau, directrice générale de la Fondation du centre hospitalier Angrignon (pavillon Verdun). Les autres bénéficiaires sont Partage Saint-Laurent et le Refuge pour les femmes de l'Ouest-de-l'île.

Le tournoi de golf des maires de Lanaudière a permis de récolter 10000 \$ pour la Société canadienne du cancer. De nombreux comman-

ditaires ont apporté leur soutien à ce tournoi de golf, dont les patrons d'honneur étaient Alain Brien, maire de Repentigny; Fernande Richard, mairesse de Saint-Paul, et Guy Magnan, maire de l'Épiphanie.

Journée Terry-Fox, le dimanche 14 septembre, une occasion de concourir (marche et randonnée à bicyclette également) au financement de la recherche sur le cancer. À Montréal, la Journée Terry-Fox se déroulera à partir du Lac des Castors sur le mont Royal. Des formulaires de participation sont disponibles dans les commerces Jean Coutu et A. L. Van Houte, au YMCA et aux bibliothèques de Montréal. Pourquoi cette journée ? Pour se souvenir que le courage et la détermination d'un seul pour vaincre le cancer peut entraîner l'appui des autres pour arriver à sauver des vies. Renseignements : La fondation Terry-Fox, 353, rue Saint-Nicolas, bureau 313, Montréal (Québec) H2Y 2P1. Tél. 499-4747 ou 1-800-668-8369.

Danny Miller, chercheur titulaire attaché à la chaire d'entrepreneurship Maclean Hunter de l'École des hautes études commerciales, vient de recevoir le prix du meilleur article de l'Academy of Management, pour un article écrit en collaboration avec le professeur Jamal Shamsie, de la New York University. L'article est intitulé *The Resource-Based View of the Firm in Two Environments: The Hollywood Film Studios From 1936 to 1965*. En 1993, Danny Miller a remporté le prix du meilleur article paru dans l'Academy of

Management Journal.



Marcel Fortier

réel, représenté par son directeur général Alain Thibodeau.

Le Regroupement québécois pour personnes avec acouphène tiendra une soirée bénéfice le 12 septembre à son siège social, 7400, boulevard Saint-Laurent. Buffet chaud, spectacle de magie et tirage. Coût : 12 \$. Renseignements : 276-7772.

On présente maintenant des sosies de vedettes aux enfants pour agrémenter leurs jours de maladie. Comblant le rêve de Joanie Cornélius, neuf ans, souffrant d'une maladie cardiaque, l'association En coeur a ainsi organisé une visite des Sweet Boys, sosies québécois des Backstreet Boys, à l'hôpital Sainte-Justine.

Adressez vos communiqués à :  
Têtes d'affiche  
La Presse, 7, rue St-Jacques  
Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

Montréal métro

# Lakeshore : des contrats onéreux à deux cadres

MICHÈLE QUIMET

La commission scolaire Lakeshore, dans l'ouest de l'île de Montréal, a signé des contrats blindés avec sa directrice générale, Catherine Prokosh, et son directeur général adjoint, Léo LaFrance. S'ils ne sont pas nommés au même poste dans la nouvelle commission scolaire anglophone, qui sera créée en juillet 1998, ces deux cadres recevront une indemnité de départ correspondant à deux ans de salaire.

Ces contrats, gardés jalousement secrets par la commission scolaire qui a refusé de les transmettre à *La Presse* même si la Loi sur l'accès à l'information a été utilisée, ont été approuvés par tous les commissaires, à l'exception d'un seul, Deepak

Awasti. Lors d'une séance du conseil des commissaires, M. Awasti a suggéré que les contrats soient validés par un avocat.

Sa demande a été rejetée. M. Awasti n'a pas de copie des contrats, pas plus que ses collègues

d'ailleurs, puisque les autorités ont pris soin de les récupérer à la fin de la réunion.

M. LaFrance et Mme Prokosh ont été prévoyants. Une clause précise que s'il y a un conflit entre la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation (MEQ) et les contrats, ces derniers auront préséance.

Mme Prokosh et M. LaFrance n'ont pas l'intention de toucher leur indemnité, ont-ils indiqué à *La Presse*. En mai, lorsqu'ils ont négocié leur contrat, il y avait beaucoup d'incertitude et les règles de transfert du personnel cadre vers les nouvelles commissions scolaires linguistiques n'étaient pas connues. Ils ont voulu se protéger. Aujourd'hui, affirment-ils, le ministère

prévoit qu'ils resteront à l'emploi de la nouvelle commission scolaire et qu'ils conserveront leur salaire actuel même s'ils occupent un poste différent.

« Pour moi, cette question de contrat n'est plus pertinente », a laissé tomber Mme Prokosh.

Pourquoi accorder des indemnités aussi élevées alors que les commissions scolaires sont les premières à dénoncer les compressions budgétaires et à se plaindre du manque chronique d'argent? Notons que les directeurs généraux reçoivent un salaire annuel qui oscille entre 85 000 et 93 000 \$, alors que les directeurs généraux adjoints sont payés entre 75 000 et 82 000 \$.

« C'est Mme Prokosh qui a proposé cette clause », a précisé le pré-

sident de la commission scolaire Lakeshore, Marcus Tabachnick.

Est-ce qu'une telle procédure est normale?

« Les indemnités de départ prévoient six mois de salaire, a affirmé le directeur des relations de travail au MEQ, Claude Pagé. Exceptionnellement, avec les nombreux départs à la retraite, on a été jusqu'à 12 mois. »

— Et deux ans, est-ce abusif?

« C'est intéressant pour la personne qui en profite, a répondu M. Pagé. C'est abusif par rapport à nos règlements. »

« Je ne crois pas que de telles ententes de primes soient exclusives à cette commission scolaire », a ajouté le directeur régional du MEQ à Montréal, Michel de Celles.



PHOTO ARMAND TROTIER, La Presse

## Coups de klaxon pour l'autoroute 30

À l'invitation du Comité d'action régional pour l'autoroute 30, automobilistes, députés et maires de la région se sont prêtés joyeusement, hier matin, à la campagne du klaxon, à l'intersection du boulevard Saint-Jean-Baptiste et de l'autoroute 30, à Châteauguay. Martine Legault, porte-parole du comité, a même pris la peine d'enregistrer 1000 coups de klaxon en l'espace de 30 minutes, un grand succès, à son avis. Sur la photo, un manifestant incite les automobilistes à prendre part à cette « pétition sonore » d'appui au prolongement de l'autoroute 30.

## Beloeil demande à TVA de partager la facture des funérailles de Marie-Soleil Tougas

MARTHA GAGNON

Les dépenses pour assurer la sécurité à la cérémonie funèbre de Marie-Soleil Tougas ont soulevé des discussions au conseil municipal de Beloeil qui envisage de réclamer une participation financière du réseau de télévision TVA.

Certains citoyens, comme Jean-Guy Savard, pensent que les contribuables n'ont pas à payer la facture de 5000 ou 6000 \$ pour les heures supplémentaires des policiers, pompiers et employés des travaux publics qui ont travaillé à cette occasion. À son avis, les responsables de l'opération médiatique entourant l'événement devraient assumer ces dépenses.

D'autres, au contraire, sont fiers que la Ville de Beloeil ait participé à cette cérémonie qui a attiré de 3000 à 4000 personnes. Ces discussions ont quelque peu embarrassé le conseil qui a tout de même décidé de contacter le réseau TVA, responsable de l'organisation de l'événement, pour discuter de la question.

Renée Claude Ménard, du service des communications de TVA, a confirmé avoir reçu hier un appel du directeur général de la Ville, Daniel Desroches. « Il nous a fait part des remarques qui ont été faites au conseil et nous a demandé d'en discuter. C'est ce que nous allons faire. »

Mme Ménard précise que c'est à la demande de la famille que le réseau TVA a accepté d'organiser la cérémonie. Selon elle, le public y est venu nombreux à cause de l'affection que suscitait Marie-Soleil et non en raison de la médiatisation.

Le directeur général explique, pour sa part, que la Ville ne peut obliger le réseau TVA à rembourser les dépenses occasionnées par la sécurité. « Nous soulevons simplement la question, dit-il. Il est évident que la Ville est responsable de veiller à la sécurité sur son territoire lors d'événements spéciaux. » Dans ce cas, c'est la nature même de l'événement qui suscite des interrogations.

M. Desroches ajoute que le coût réel des dépenses n'a pas encore été établi. « Il ne s'agit que d'estimations, pour l'instant. » En ces temps de compressions, plusieurs contribuables scrutent à la loupe les dépenses municipales même lorsqu'elles semblent louables.

HEC

## Objectif: MBA



Depuis plus de 25 ans, le MBA-HEC forme des gestionnaires reconnus pour leurs capacités d'analyse, de synthèse et de prise de décision.

Entièrement révisé en 1996, le MBA-HEC vous propose une fois de plus un nouvel avantage distinctif: Virtuose, vaste projet qui place la technologie au cœur du processus d'apprentissage.

Grâce à Virtuose et à l'usage intensif de l'ordinateur portatif, vous pouvez maintenant acquérir, pendant vos études de MBA, la maîtrise des outils informatiques et de télécommunications essentielle à l'exercice de votre profession.

Le MBA-HEC: un programme innovateur, un choix stratégique.

**Cheminement**

- MBA intensif (54 semaines), à temps complet
- MBA en action, formule à temps partiel (sur 3 ans)

**Admission - Dates limites\***

- Trimestre d'hiver (temps partiel seulement): 1<sup>er</sup> octobre
- Trimestre d'automne (temps plein et temps partiel): 1<sup>er</sup> avril

\* Programme contingenté. Veuillez déposer votre dossier d'admission le plus tôt possible.

**Informez-vous**

École des Hautes Études Commerciales  
3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine  
Montréal (Québec)  
H3T 2A7

(514) 340-6151  
mba@hec.ca  
<http://www.hec.ca>  
<http://www.hec.ca/virtuose>

**Faites réemallier votre baignoire.**  
10 ans d'expérience  
\*Rabais de 60%  
OFFRE SPECIALE 130\$\*  
GARANTIE 5 ANS  
valable jusqu'au 26 sept.  
du prix courant avec ce coupon  
Tel: (514) 325-7041

**Les meilleurs vêtements de voyage et d'aventure au monde**

Ils sont conçus pour vous procurer le confort, la facilité d'entretien, la durabilité et la sécurité, mais surtout une allure formidable. Nos «durs qui durent» ont des poches secrètes et des poches sécuritaires.

**Tilley Endurables**  
1050, ave. Laurier Ouest  
272-7791  
CATALOGUE GRATUIT  
1-800-465-4249

**loto-québec résultats**

**Osprey**  
Tirage du 97-09-03

1 <sup>er</sup> numéro	2 <sup>e</sup> numéro
850267	569284
10 000 \$	10 000 \$
3 <sup>e</sup> numéro	4 <sup>e</sup> numéro
210132	282489
10 000 \$	100 000 \$

Ces 4 numéros gagnants sont décomposables

**Banco**  
Tirage du 97-09-03

2	4	6	11	12
17	18	19	21	30
41	43	50	52	53
56	58	61	63	66

**Quattro**  
Tirage du 97-09-03

3	4
290	6550

**Extra**  
Tirage du 97-09-03  
NUMÉRO 853139

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**WALTON**  
PETITS TRUCS

Approchez d'un quai, si possible, face au vent ou au courant, en privilégiant le plus fort des deux, ceci afin de vous assurer une meilleure manoeuvrabilité.

Pour plus de renseignements appelez: Les Escadrilles canadiennes de plaisance (ECP) au: 1-888-277-2628

# Premier huis clos à la commission Poitras

ÉRIC CLÉMENT

Après 47 jours d'audiences publiques, la commission Poitras a imposé son premier huis clos, hier, après que le procureur de la commission, Richard Masson, eut abordé le cas d'un indicateur de police ayant collaboré à une des enquêtes internes de la Sûreté du Québec dans l'affaire Matticks.



Enquête sur la SQ

Me Masson a demandé au directeur général adjoint Gilles Falardeau s'il était exact que dans l'une des enquêtes internes qu'il avait supervisées, il avait eu « recours à un indicateur de police ». M. Falardeau a répondu qu'il s'agissait d'une « vérification d'informations » précédant une enquête.

Me Masson a alors voulu poser d'autres questions sur ce sujet au témoin mais a demandé au président Lawrence Poitras, d'une part que cela se fasse à huis clos et que, d'autre part, le débat sur la pertinence de ces questions et sur celle du huis clos se fasse également toutes portes fermées. Le président a ordonné le huis clos à 10 h 45.

Les médias ont demandé que, plutôt que d'opter pour un huis clos, la commission émette une ordonnance de non-publication, ce qui aurait permis aux journalistes d'y assister sans qu'ils ne puissent en rapporter le contenu. La commission a refusé cette demande.

Les policiers participant aux travaux de la commission et représentés par un avocat ont pu demeurer dans la salle d'audience. Malgré le huis clos, les médias pouvaient voir les interventions des avocats grâce à deux portes fermées, mais... vitrées.

Les trois commissaires sont sortis deux fois de la salle pour aller délibérer. En raison

de la rentrée des tribunaux, aujourd'hui, les audiences reprendront demain, toujours à huis clos.

Par la suite, l'audition du témoin devrait redevenir publique pour permettre aux trois commissaires de lui poser à leur tour des questions, ce qui mettra un terme à sa comparution, qui a déjà duré 14 jours.

Avant que le huis clos ne soit imposé, M. Falardeau a admis s'être contredit entre ce qu'il venait de dire devant la commission (sur un fait bien précis, mais secondaire) et ce qu'il avait déclaré sur le même sujet en janvier 1997 à deux inspecteurs-chefs de la SQ chargés de mener une enquête disciplinaire sur les enquêteurs Bernard Arseneault, Louis Boudreault et Hilaire Isabelle.

Quand Me Masson lui a demandé quelle version la commission devait retenir, M. Falardeau a répondu : « Je serais plus porté à retenir (la version) d'aujourd'hui car c'est un souvenir que j'ai préparé de façon plus approfondie pour la commission. »

Un peu plus tard, sur un autre sujet, Me Masson a relevé une autre anomalie en comparant deux déclarations du témoin. Mais l'avocat Patrick de Niverville a précisé que son client avait déjà expliqué que l'une des deux déclarations était « un résumé fait de mémoire et qu'il se pouvait qu'il y ait des erreurs ».

**Prolongation**

Enfin, la décision du Conseil des ministres quant à la demande faite en juin dernier par la commission Poitras de prolonger de six mois ses travaux, a été reportée d'une semaine en raison du récent remaniement ministériel.

Cette décision doit en effet être ratifiée par les ministres de la Justice et de la Sécurité publique. Il y a un nouveau titulaire pour chacun de ces deux portefeuilles, respectivement Serge Ménard et Pierre Bélanger. Et il manquait une signature pour le Conseil des ministres, hier...

## Les « blagues » sexuelles d'un infirmier sont aussi des agressions, dit la Cour d'appel

YVES BOISVERT

Un infirmier qui s'amusait à toucher aux seins et aux testicules des patients de son centre d'accueil avait été acquitté des trois accusations d'agression sexuelle parce que, avait dit le juge, il n'y avait aucune recherche de plaisir sexuel dans ces gestes.

La Cour d'appel du Québec, dans un jugement unanime, vient de casser cet acquittement : porter atteinte à l'intégrité sexuelle d'une personne, même pour faire une « blague », c'est commettre une agression sexuelle. L'accusé, Jacques Bernier, 55 ans, est donc déclaré coupable.

Le juge Maurice Abud, de la Cour du Québec à Chicoutimi, avait réprouvé les gestes de Bernier. Mais n'y voyant aucune recherche du plaisir sexuel, ni aucune hostilité de la part de l'infirmier, il l'avait acquitté le 26 octobre 1994.

Le juge Abud avait également eu un doute sur le consentement des trois victimes. Comme les trois n'avaient pas témoigné, il était impossible de savoir si elles consentaient à ces « blagues », faites au vu et au su de tout le personnel, disait le juge.

La Cour d'appel, sous la plume de la juge Marie Deschamps (Thérèse Rousseau-Houle et Christine Tourigny cosignent), vient de remettre les pendules à l'heure. D'abord, une agression sexuelle n'est rien d'autre que des voies de fait à caractère sexuel. Les voies de fait sont l'usage de la force contre quelqu'un

sans son consentement. Un simple toucher peut constituer des voies de fait. Quant au caractère sexuel, l'intention n'a pas à en être une de recherche du plaisir. Une agression sexuelle peut être faite pour humilier, ridiculiser, etc.

Il suffit de se convaincre du caractère sexuel des gestes. Or, ici, une personne raisonnable comprend rapidement ce caractère : Bernier a touché aux seins d'une patiente et aux testicules de deux patients. Bernier avait l'habitude de « taquiner » les patients et, dit-on, il était fort apprécié des bénéficiaires. Mais cela ne lui donne pas plus de droits.

On n'a pas à scruter les intentions précises de l'accusé : s'il a touché dans un contexte sexuel, il y a agression sexuelle. Le juge n'a pas à s'arrêter à la faible gravité des gestes au moment de déterminer si l'accusé est coupable. Il considérera la gravité au moment d'infliger la peine.

Quant au consentement, il n'est pas nécessaire que les victimes témoignent : des témoins ont dit que deux des victimes ont protesté. Quant à la troisième victime, un déficient profond, elle n'a pas réagi et n'était certainement pas en mesure de consentir. Les trois, d'ailleurs, peuvent être qualifiés de déficients, et donc incapables de consentir.

Dans ces conditions, Bernier devait être déclaré coupable, dit la Cour d'appel, qui renvoie l'affaire en Cour du Québec pour qu'une peine lui soit infligée.

## Les antioxydants plutôt que l'aspirine

Agence France-Presse  
WASHINGTON

Les médecins américains prennent des antioxydants, comme la vitamine E, plutôt que de l'aspirine pour prévenir les maladies cardiaques, selon une enquête publiée par le Conseil pour une Nutrition responsable.

L'enquête montre que 42 % des cardiologues prennent de l'aspirine contre 44 % des antioxydants. Parmi ces derniers, 39 % optent pour la vitamine E, 33 % pour la vitami-

ne C et 19 % pour le bêta-carotène, seuls ou en combinaison ; 28 % des médecins interrogés utilisent en même temps de l'aspirine et des antioxydants.

Une étude publiée l'an dernier par l'Institut national sur la Vieillesse indiquait que la vitamine E pouvait réduire de 27 % le taux de mortalité en général, faisant baisser de 41 % le risque de mort due aux affections cardiaques et de 22 % celles attribuées au cancer.

## Huit Hells arrêtés à Ottawa

Presse Canadienne  
OTTAWA

La police a procédé à l'arrestation de huit présumés trafiquants de drogue associés aux Hells Angels, hier à Ottawa, où l'on craint qu'une guerre des motards soit sur le point d'éclater.

La saisie de cocaïne couronnait une enquête entreprise il y a six mois sur les activités des gangs de motards dans la capitale nationale et dans ses environs. Selon la police, la drogue avait été achetée des Hells Angels à Montréal.

Pendant des années, les Outlaws ont été les seuls motards à Ottawa, a indiqué la police, qui soupçonne toutefois ceux-ci d'être sur le point de s'allier aux Rock Machine.

Les Rock Machine sont les grands rivaux des Hells Angels. Les deux gangs se livrent une guerre sans merci au Québec, et les autorités craignent que les hostilités débordent jusqu'à Ottawa.

La police d'Ottawa a arrêté des membres des Hells à trois reprises dans l'espoir de tenir ces derniers à l'écart.

Toutefois, Yves Lavigne, auteur de plusieurs livres sur les Hells Angels, a estimé vraisemblable, hier, que davantage de Hells soient actifs dans la région de la capitale.

« Ils connaissent Ottawa comme leur poche, et plusieurs des anciens motards des gangs des années 1960 font maintenant partie des Hells Angels », a-t-il déclaré sur les ondes de CBC, à Ottawa.

« Ils ont des liens à Ottawa, des relations, de la famille, et c'est ce qu'il faut dans le monde de la drogue, des réseaux pour distribuer votre marchandise. »

Le pantalon automnal... féminin pluriel

CLASSIQUES HOLT RENFREW 100 \$

COLLECTION HOLT RENFREW 195 \$

Teenflo 185 \$

GUCCI 650 \$

1900-1990 ARCHAMBAULT LA PLUS GRANDE MAISON DE PIANOS AU QUÉBEC

OUVERT 7 JOURS MEME LE DIMANCHE

## RETOUR À L'ÉCOLE

### CHOIX DE PLUS DE 70 PIANOS

JUSQU'AU 8 SEPTEMBRE, PROFITEZ DE RÉDUCTIONS EXCEPTIONNELLES SUR NOS PIANOS YAMAHA UTILISÉS CET ÉTÉ AUX CAMPS MUSICAUX ORFORD ET LANAUDIÈRE.

Banc, accord et livraison à Montréal sans frais.

DU DÉBUTANT AU MUSICIEN ACCOMPLI

VASTE SÉLECTION DE :

- MÉTHODES
- SOLFÈGE
- THÉORIE
- RÉPERTOIRES
- TOUS LES NIVEAUX
- TOUS LES STYLES

À votre service depuis 100 ans

502, rue Sainte-Catherine Est (514) 849-6201

Politique

Duceppe ne projette pas de contre-offensive contre le plan B

MARIE TISON  
de la Presse Canadienne

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, n'a pas l'intention de s'immiscer dans le débat épistolaire que se livrent Bernard Landry et Stéphane Dion.

« Je ne pense pas que nous ayons à aider M. Landry », a déclaré M. Duceppe hier, alors qu'il rencontrait les journalistes pour souligner son passage à Montréal à l'occasion de sa tournée nationale de consultations.

Depuis plusieurs semaines, le vice-premier ministre Bernard Landry et le ministre fédéral des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, s'échangent des lettres au sujet d'une éventuelle accession du Québec à la souveraineté et de la reconnaissance internationale d'une telle situation.

M. Duceppe a affirmé qu'il avait traité de plusieurs de ces sujets au cours de la campagne électorale, et qu'il n'avait pas à y revenir.

Il a cependant appuyé M. Landry qui, dans une de ses missives, a qualifié les propos du ministre Dion de « dérive démocratique ».

Il a également dénoncé les commentaires de M. Dion sur une éventuelle déclaration unilatérale de souveraineté. Il a affirmé que s'il y avait eu une décision unilatérale au Canada au cours des dernières années, c'était bien le rapatriement de la constitution en 1982.

« Il faut être un peu effronté pour venir nous parler de décision unilatérale, quand les champions de l'unilatéralisme au Canada, c'est le gouvernement fédéral », a-t-il affirmé.

Contre-offensive

M. Duceppe ne s'est pas non plus montré intéressé à une contre-offensive en règle contre le « plan B » du gouvernement fédéral, c'est-à-dire la ligne dure qu'il oppose aux revendications des souverainistes.

Le chef du Bloc québécois a simplement indiqué que le mouvement souverainiste devait demeurer ferme dans ses principes, mais qu'il devait également tendre la main à ceux du Canada anglais qui sont plus responsables, plus raisonnables.

Il a donné l'exemple du chef syndical Bob White, qui, selon lui, s'est montré disponibles pour des discussions avec les Québécois au lendemain d'un référendum victorieux sur la souveraineté.

M. Duceppe a affirmé que certains députés du Parti libéral et du Nouveau Parti démocratique étaient également en faveur d'un dialogue, mais qu'ils ne pouvaient pas le dire publiquement en raison des politiques plus strictes de leur parti en la matière.

Il ne s'est pas montré très optimiste au sujet de la démarche entreprise par les premiers ministres des provinces anglophones pour considérer le problème de l'unité nationale canadienne.

Il a expliqué que les premiers ministres voulaient parler de processus, ce qui est selon lui un « mot magique pour ne parler de rien ».

Le chef du Bloc québécois a entrepris une tournée à travers le Québec pour rencontrer les députés, les candidats bloquistes, les directeurs de campagne et les membres de bureaux de direction des associations de comté pour préparer la rentrée parlementaire, le 22 septembre prochain.

La tournée culminera avec un conseil général du Bloc québécois, qui se tiendra le 20 septembre à Québec. Il s'agira d'élaborer le plan d'action du Bloc pour les mois à venir.

M. Duceppe a affirmé que le rôle du Bloc ne changera pas beaucoup à Ottawa, même s'il a perdu son statut d'opposition officielle.

Par contre, comme il n'aura pas à jouer ce rôle d'opposition pour l'ensemble du Canada, il pourra se consacrer « presque exclusivement » à la défense des intérêts du Québec.

La Société des postes n'est pas à vendre

Presse Canadienne  
OTTAWA

La Société canadienne des postes n'est pas à vendre et ne le sera pas non plus une fois terminées les négociations actuelles sur la prochaine convention collective.

C'est ce qu'affirme Alfonso Gagliano, le ministre responsable de la société d'État. Mais il laisse tout de même entendre que le gouvernement s'ingère dans les négociations, qui se déroulent en présence de conciliateurs fédéraux et sont présentement dans l'impasse.

M. Gagliano a tenu ces propos hier, alors qu'il démentait les affirmations du Syndicat canadien des travailleurs des postes selon lequel le gouvernement s'ingère dans les négociations, qui se déroulent en présence de conciliateurs fédéraux et sont présentement dans l'impasse.

Pour le succès de votre bureau à la maison

Future Shop peut trouver la solution abordable selon vos besoins.

**IMPRIMANTE GRATUITE**

**IBM S8C**

**intel inside pentium PROCESSOR**

**LOCATION à partir de 80\$ PAR MOIS\***

**NOUVELLE TECHNOLOGIE MMX**

Processeur Pentium® à 166MHz avec la technologie MMX™ - La solution parfaite pour votre productivité à la maison  
• Téléc./modem DSVD 33,6K avec la capacité d'une conférence vidéo; mémoire vidéo de 2Mo avec accélérateur graphique en 3D de 64 bits pour des jeux extraordinaires; CD ROM 16x Max pour un accès aux données plus rapide.

Processeur 166MHz	RAM SynCDram 32Mo	Disque dur 3,1Go	CD ROM MAX 16x	Téléc./ Modem DSVD 33,6K
----------------------	-------------------------	------------------------	----------------------	-----------------------------------

**2099<sup>99</sup>**

Réduction de 200\$!

MONITEUR EN SUS  
21407405 S8C

**100\$ DE RABAIS!**

**Scanner Scanjet 5P à plat**

- Scanner à 24 bits;
- 16,7 millions de couleurs;
- résolution optique de 300 ppp et rehaussée de 1200 ppp;
- dimensions de 8,5"x11,7";
- garantie de 1 an.

**LOGICIELS INCLUS**

- OCR de Corel inclus
- Paper Port de Visioneer
- Utilitaire HP

**379<sup>99</sup>**

**HEWLETT PACKARD**

**Obtenez les deux!**

Scanner et imprimante

Prime disponible sur une combinaison de Scanjet 5p ou 5s de HP avec la Deskjet 694 de HP.

**l'ensemble 634<sup>98</sup>** après rabais

**PHOTOKIT INCLUS VALEUR DE 70\$**

EN PRIME: LOGICIEL COREL ET ÉCHANTILLONS DE PAPIER HP

**Imprimante couleur de qualité photo Deskjet 694C**

- «Photo project CD» de HP avec programme pour l'édition des photos de Storm Technologies, Coral Print House Select 1.1, Print Paks Awesome Iron Ons (pour les transferts) et des échantillons de papier HP.

**389<sup>99</sup>**

**SONY**

Disques amovibles pour lecteur Zip

100MB 120MB 250MB 750MB

**17<sup>99</sup>**

**Unité Zip**

- Grande capacité de stockage en format portatif;
- compatible avec Macintosh et DOS/Windows.

**188<sup>99</sup>**

**Microsoft Office 97 pour les petites entreprises mise à jour**

**264<sup>99</sup>** après remise

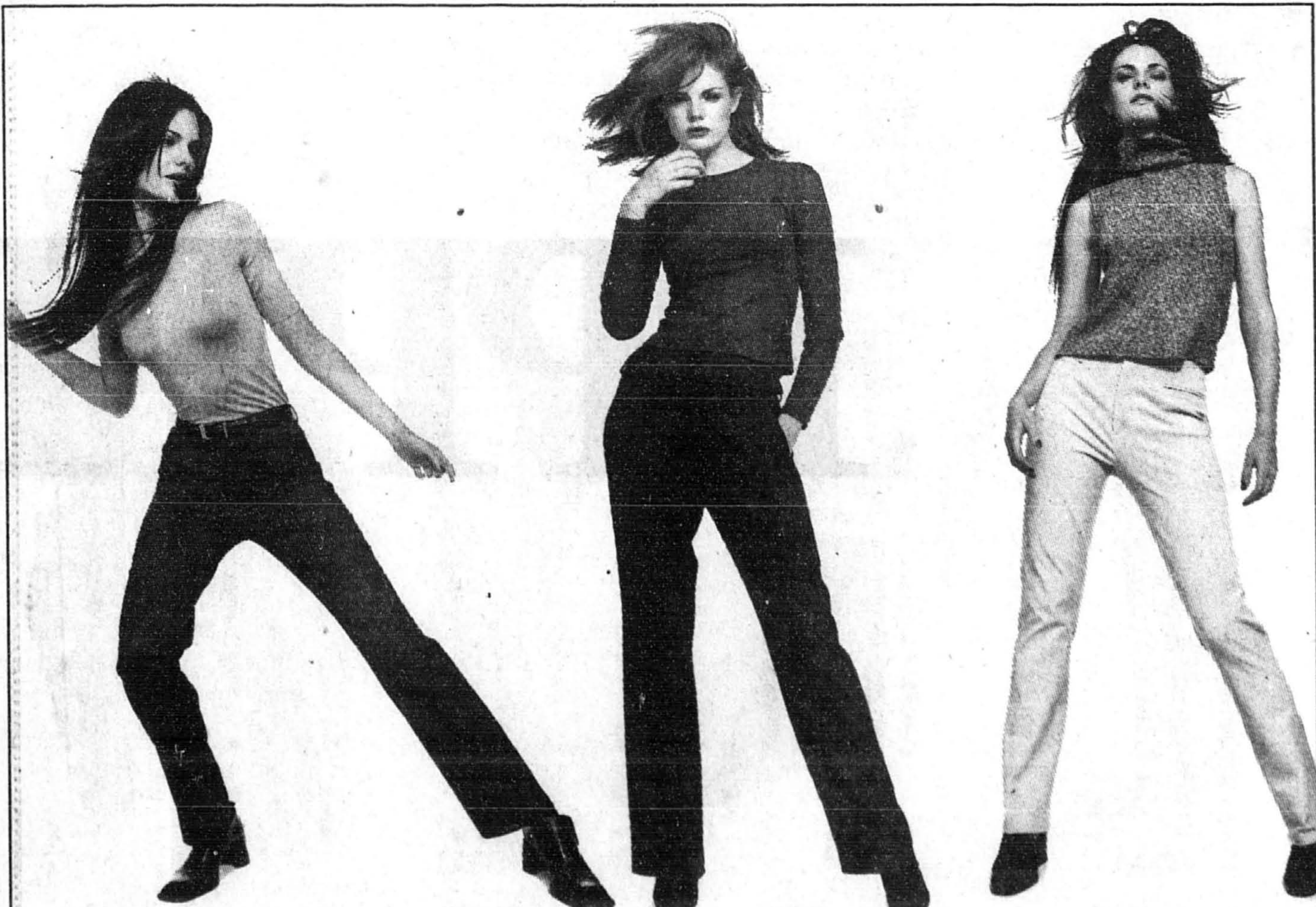
La solution informatique pour les petites entreprises à prix phénoménaux !

**FUTURE SHOP**

INFORMATIQUE • ÉLECTRONIQUE • ÉLECTROMÉNAGERS

• ANJOU 7200, Boulevard des Réservoirs (derrière les Galeries d'Anjou) 352-7558 • LAVAL 1645, Boulevard le Corbusier 978-5420 • GREENFIELD PARK 3858, Boulevard Taschereau 465-4260 • MARCHÉ CENTRAL 1041, Rue du Marché Central 387-3188

• CENTRE-VILLE 470, Ste-Catherine Ouest 393-2600 • LASALLE 7077, Boulevard Newman (carrefour Angrignon) 368-1610 • POINTE-CLAIRE 6321, Autoroute 40 (Boulevard St-Jean, complexe Pointe-Claire) 428-1999



theory

240 \$

STUDIO HOLT RENFREW

175 \$

JOSEPH TRICOT

375 \$

**HOLT RENFREW**

Toutes les griffes prestigieuses, dont la nôtre.

Montréal : rue Sherbrooke, angle de la Montagne (514) 842-5111 • Centre Rockland, (514) 738-3500 • Fairview, Pointe-Claire (514) 694-6310

# Dure journée pour la ministre Marois

*L'Alliance des professeurs taille en pièces l'avant-projet de loi de la ministre*

MICHELLE OUMET

Dure journée pour la ministre de l'Éducation, Pauline Marois, hier en commission parlementaire. Elle s'est fait tailler en pièces son avant-projet de loi modifiant la Loi sur l'instruction publique par Diane Fortier, présidente de l'Alliance des professeurs, le plus important syndicat de la CEQ qui regroupe les 8000 enseignants de la CECM.

Et Diane Fortier n'est pas seule. La CEQ, forte de ses 75 000 membres, rejette aussi l'avant-projet.

« On remet en cause l'avant-projet de loi dans son ensemble, a affirmé Diane Fortier, parce qu'il est contraire à nos valeurs d'égalité des

chances et d'accessibilité à une école publique laïque commune, ouverte à tout le monde. »

Cinglante, la ministre a répliqué que Mme Fortier tombait dans la démesure. « René Lévesque avait l'habitude de dire, lorsqu'il se

trouvait devant une analyse qui frôlait la démesure, que c'était assez tordu, a rétorqué Mme Marois. Et je me permets de le citer en lisant votre mémoire parce que je suis un petit peu étonné de l'ensemble des éléments que l'on y retrouve où, effectivement, on tombe dans une sorte de démesure. »

Que fera la ministre si elle n'a pas l'appui des enseignants ? s'inquiète le critique libéral en matière d'éducation, François Ouimet.

« Cette réforme-là ne pourra pas réussir si les enseignants n'y sont pas associés, a-t-il dit. On a l'impression que la ministre a le pied sur l'accélérateur à fond de train et

que les enseignants ont le pied sur le frein à fond de train également. On ne pourra pas avancer. »

L'avant-projet de loi, qui est scruté en commission parlementaire depuis le début de la semaine, accorde plus de pouvoirs à l'école, au détriment des commissions scolaires qui voient leur nombre passer de 156 à 72.

Chiens de garde de cette toute nouvelle autonomie, les conseils d'établissement, qui remplacent les conseils d'orientation et les comités d'école, et où siègent des parents, des enseignants et des membres de la communauté, se verront attribuer d'importants pouvoirs qui

font craindre le pire aux syndicats. Ces conseils auront en effet un droit de regard sur les budgets, le temps alloué aux différentes matières, le contenu des cours et le choix des manuels scolaires.

« On s'en va vers une école à deux vitesses : une pour les riches et une pour les pauvres », prévient Mme Fortier.

Les écoles vont se spécialiser dans les arts, la musique, l'informatique, etc. et vont sélectionner les meilleurs élèves, laissant pour compte les moins doués.

La CEQ, qui n'a pas encore déposé son mémoire, partage les mêmes craintes.

## Fraude de quatre millions contre le Trust Royal

YVES BOISVERT

Deux ex-employées du Trust Royal sont recherchées par la police qui les soupçonne d'avoir commis une fraude d'environ quatre millions de dollars aux dépens d'une cliente âgée de l'institution.

Susan Young, 42 ans, de Châteauguay, gérat au Trust Royal le portefeuille de Mme Alma Decelles. Jeannette Arsenault, une infirmière de 64 ans, de Saint-Samuel-de-Horton (près de Drummondville), avait été désignée par le Trust pour aider Mme Decelles à gérer ses affaires.

Young et Arsenault auraient, entre janvier 1991 et mai 1993, détourné une somme que la police de la CUM évalue à environ 4 millions du compte de Mme Decelles. Young se servait du système informatique pour émettre des chèques à leur profit.

Le Trust aurait récupéré environ 3,2 des 4 millions détournés. Arsenault fait face, dans un autre dossier, à une accusation de fraude et à sept accusations d'utilisation de faux pour avoir sorti à son profit de l'argent de Mme Decelles par le guichet automatique.

## Des parents de Béarn refusent d'envoyer leurs enfants à l'école

CAMILLE BEAULIEU  
collaboration spéciale

C'est congé depuis mardi pour 112 écoliers fréquentant l'école Notre-Dame de Béarn, au Témiscamingue. Dépités d'un partage pourtant démocratique des effectifs écoliers dans leur région, les parents du village de 1045 habitants boycottent l'école et gardent leurs enfants à la maison.

Ce mouvement d'humeur est une retombée du plan de répartition des effectifs scolaires au

Témiscamingue, qui prévoit que les écoliers de deuxième année du primaire de Béarn étudieront cette année dans le village voisin de Fabre.

Ce sont les parents délégués, deux par village, qui ont arrêté cette répartition des effectifs scolaires dans l'espoir d'éviter toute fermeture d'école primaire cet automne au Témiscamingue. L'affaire s'est conclue au mois de mai dernier par un vote serré aux dépens de Béarn.

« Ça a été décidé à 4 contre 3, rappelle Yvonne Lepage, présidente du comité d'école de No-

tre-Dame de Béarn. Nous autres, on a des jeunes dans notre école, on veut que nos jeunes restent ici ! »

Mardi, la direction de l'école a tenu les portes fermées toute la journée. Hier, ce sont les parents qui ont formé une chaîne humaine pour interdire l'accès à l'institution.

Lors d'une réunion mardi soir, une centaine de parents ont décidé à l'unanimité de garder leurs enfants à la maison pendant tout le mois de septembre s'il le faut pour obtenir gain de cause.

## Les infirmières auxiliaires du CHUM sont inquiètes

MARC THIBODEAU

L'inquiétude règne parmi les 300 infirmières auxiliaires du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), qui soupçonnent la directrice générale de l'établissement, Cécile Cléroux, de vouloir renoncer à leurs services au cours des prochains mois.

« Le CHUM ne peut pas se permettre de se départir de ce personnel expérimenté », affirme Jocelyne Fortier, porte-parole du regroupement intersyndical du CHUM, qui avait convoqué une conférence de presse afin de dénoncer les « intentions » de Mme Cléroux.

Selon le regroupement, la directrice générale jongle avec l'hypothèse de recycler ou de transférer vers d'autres établissements la ma-

iorité des infirmières auxiliaires toujours en poste afin de donner la priorité aux infirmières.

Une hypothèse qui, dénonce Mme Fortier, reflète d'abord et avant tout les pressions faites par l'Ordre des infirmières du Québec, désireux de « monopoliser tous les soins infirmiers ».

« Les infirmières auxiliaires ne sont pas utilisées à leur plein potentiel, notamment parce que les infirmières contrôlent les directions des soins infirmiers des établissements et limitent leurs responsabilités », affirme Mme Fortier.

Elle estime qu'il serait beaucoup plus coûteux de faire appel à des infirmières au CHUM plutôt que d'utiliser à leur juste valeur les infirmières auxiliaires, dont le sort demeure incertain à l'échelle du Québec.

Un groupe de travail provincial sur les soins infirmiers s'est penché sur la question cet été et a remis ses conclusions au ministre Rochon, qui devrait faire connaître sa décision quant au sort des infirmières auxiliaires au cours de l'automne. Différents scénarios sont sur la table, dont celui d'éliminer ce type d'emploi et de recycler le personnel existant.

Une décision qui est évidemment attendue avec intérêt. « Nous espérons que le ministre ne cédera pas aux pressions politiques faites par l'Ordre des infirmières », dit Mme Fortier.

Elle promet que les syndicats CSN du CHUM n'accepteront pas, quoi que décide le ministre, de laisser partir les infirmières auxiliaires de l'établissement. « C'est un avertissement », dit-elle.

Le porte-parole du CHUM, Jacques Wilkins, affirme pour sa part qu'il est tout à fait faux de prétendre que le sort des infirmières auxiliaires de l'établissement est déjà fixé.

« Le seul engagement que Mme Cléroux a pris, c'est de clarifier leur situation avant la fin de l'année parce qu'il y a beaucoup d'ambiguïté actuellement. » La direction de l'établissement se « documente » actuellement à ce sujet et devrait prendre position au cours des prochains mois. « La décision va se prendre en concertation avec les infirmières et les infirmières auxiliaires », promet M. Wilkins.

Le CHUM, précise-t-il, entend se baser sur des critères professionnels et non syndicaux.

PPPPPP

# Le *Canadien* déraille : un mort, 66 blessés

Presse Canadienne  
BIGGAR, Saskatchewan

Une personne est morte et 66 autres ont été blessées dans le déraillement d'un train de passagers de Via Rail survenu dans la nuit de mardi, en Saskatchewan.

Le train intercontinental, qui transportait 193 passagers et 29 membres d'équipage, effectuait la liaison Toronto-Vancouver quand il s'est renversé sur une portion en droite ligne de la voie ferrée près de Biggar, une localité à une centaine de kilomètres à l'ouest de Saskatoon, à 1 h 50 du matin. Plusieurs des passagers dormaient.

« Je me rappelle m'être réveillée au moment où le train s'est subitement mis à balloter, à donner des secousses et des chocs et j'ai pensé : « Mon Dieu, je vais mourir », a raconté Cecilia Sloan, une infirmière manitobaine. Il y avait des gens qui créaient et qui gémissaient. C'était le chaos ».

Le train, baptisé le *Canadien*, effectue trois fois par semaine le trajet reliant Toronto et Vancouver. Il est particulièrement populaire auprès des touristes, et la moitié de ses passagers vient de l'extérieur du Canada.

Le porte-parole de Via Rail, Ian Thomson, a déclaré que la voie ferrée où l'accident s'est produit avait été inspectée tout juste la veille, et avait été jugée sécuritaire.

On ignore pour le moment ce qui a pu causer le déraillement sur cette section plate et droite de voie ferrée.

La vitesse du train au moment de l'accident ne sera connue qu'une fois qu'on aura analysé l'enregistrement des données de bord. La vitesse prévue est de 128 kilomètres à l'heure, a dit M. Thomson.

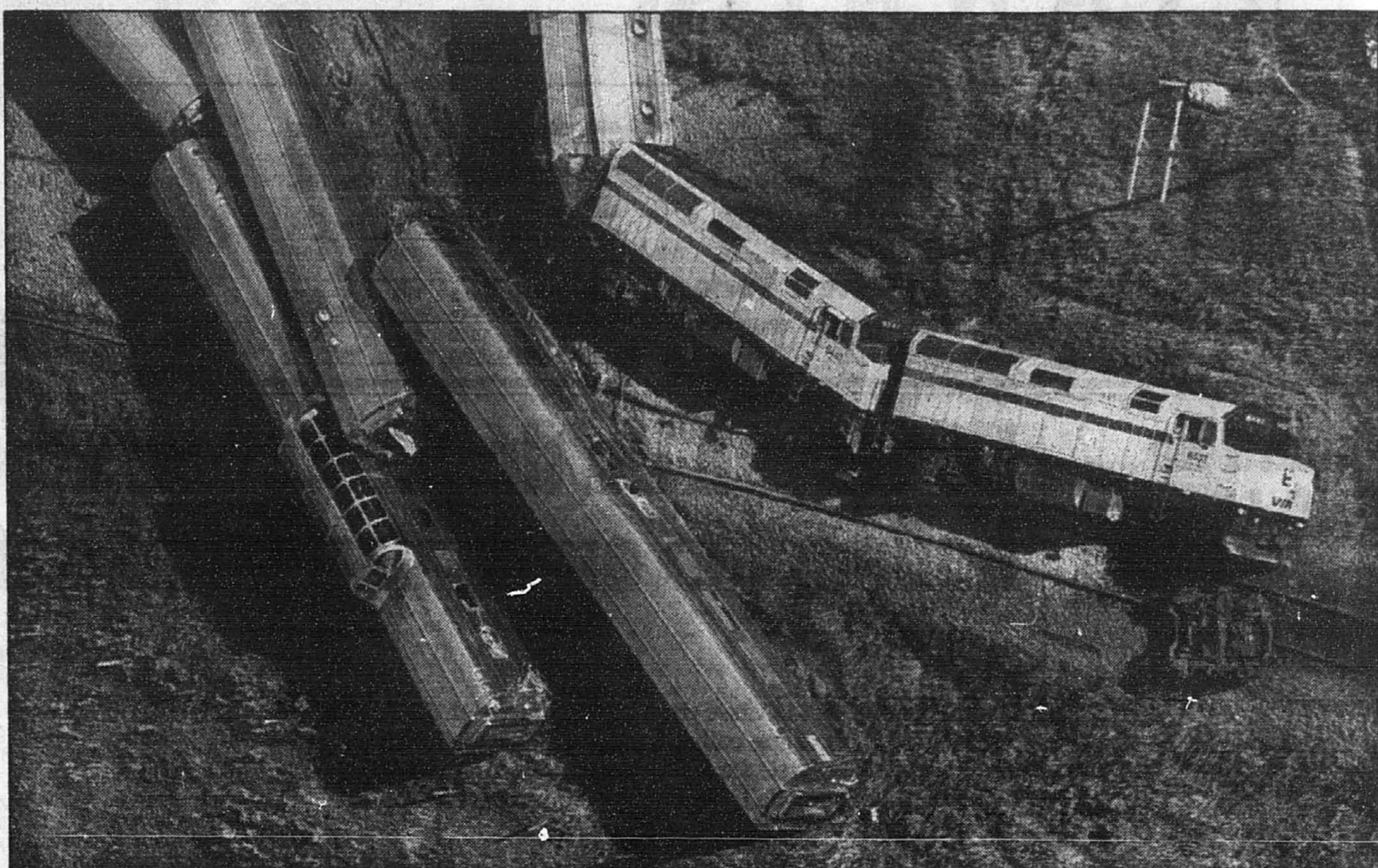
« Il n'y avait absolument rien d'anormal avec la voie ferrée », a ajouté ce dernier.

Deux locomotives ont quitté la voie ferrée, et 13 des 19 wagons de passagers se sont empilés derrière elles en travers de la voie ferrée.

Les sauveteurs ont eu fort à faire pour retirer les passagers blessés des wagons qui s'étaient renversés sur les côtés ou empilés les uns par dessus les autres, dans la nuit noire en pleine campagne.

Il est encore trop tôt pour savoir quand la voie ferrée pourra être rouverte à la circulation, ont indiqué les dirigeants du *Canadien National*. En attendant, les trains étaient détournés vers North Battleford et Edmonton, au nord, et Calgary au sud.

La police n'a divulgué aucune information sur la personne décédée. Les 66 blessés ont été transportés à l'hôpital de Biggar, dont la petite salle d'attente était bondée. Les blessés les plus graves ont été transférés à Saskatoon.



Les deux locomotives du train de passagers intercontinental *Canadien* de Via Rail gisent sur le flanc à côté de la voie ferrée près de Biggar, en Saskatchewan. L'accident, survenu dans la nuit de mardi à mercredi, a fait un mort et 66 blessés.

PHOTO PRESSE CANADIENNE

## Vaste étude internationale sur le lien possible entre l'aluminium et l'Alzheimer

Presse Canadienne  
OTTAWA

Le ministère fédéral de la Santé sollicite l'aide internationale pour déterminer s'il existe un lien entre la maladie d'Alzheimer et la présence d'aluminium dans l'eau potable.

Le ministère a invité des spécialistes en toxicologie des États-Unis, de Grande-Bretagne, d'Australie et de Norvège à mettre sur pied une étude internationale pour éclaircir la question, depuis longtemps sujet de controverse.

« Il y a beaucoup de pression de la part de l'opinion publique pour réglementer l'aluminium pour des raisons de santé », affirme Amal Mahfouz, de l'Agence américaine de protection de l'environnement, l'un des experts qui assistent à une réunion de deux jours qui s'est ouverte hier à Ottawa.

La question est de savoir si les gouvernements devraient imposer des limites à la présence d'aluminium dans l'eau potable.

De telles limites obligeraient les municipalités à apporter de coûteux changements à leurs usines de traitement de l'eau, qui utili-

sent l'aluminium pour éliminer les particules de débris de l'eau potable.

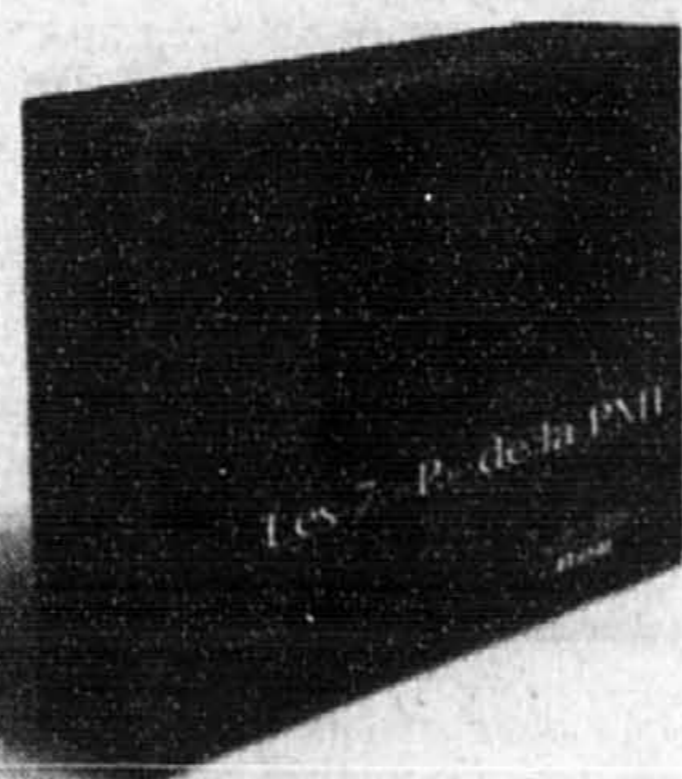
Mais des scientifiques qui assistent à la rencontre soutiennent que les effets de l'aluminium sur le système neurologique demeurent un sujet chaudement débattu dans les milieux scientifiques.

Nous pensons que si l'aluminium, une neurotoxine, pénètre dans le système nerveux central ; il pourrait avoir des effets encore plus importants que la maladie d'Alzheimer, déclare Barry Thomas, un scientifique attaché au ministère de la Santé.

Les PME québécoises forment une force économique de tout premier plan et font face à des défis quotidiens. C'est pourquoi Bell a créé une nouvelle approche de gestion : « les 7 P de la PME ». En identifiant les 7 stades de développement d'une petite et moyenne entreprise, Bell a pu concevoir des forfaits de télécommunication qui visent à maximiser votre rendement et à simplifier votre gestion. Ils sont flexibles et s'adaptent à vos besoins uniques. De plus, ils pourraient vous permettre d'épargner un montant supplémentaire de 17%\* sur vos frais d'interurbain. Pour en savoir davantage sur ce nouvel engagement de Bell envers les PME, passez nous voir au Salon Tel@Net à Montréal, du 17 au 19 septembre, ou composez le 1 888 48 MA PME.

[www.bell.ca/7p-pme](http://www.bell.ca/7p-pme)

# PPPMIE



# Économie



**Montréal** ▲

Montréal 3326,38 2,42  
VARIATION DU JOUR: 0,07% AN: 33,04%



**Toronto** ▲

Toronto 6784,16 30,91  
VARIATION DU JOUR: 0,46% AN: 30,34%



**New York** ▲

New York 7894,64 14,86  
VARIATION DU JOUR: 0,19% AN: 40,57%

<b>S&amp;P 500</b>	927,85	0,27
VARIATION DU JOUR:	0,03%	AN: 42,31%
<b>Nasdaq</b>	1618,23	0,23
VARIATION DU JOUR:	0,01%	AN: 41,77%
<b>Dollar CAN</b>	72,24	cents US -0,04
VARIATION DU JOUR:	-0,06%	AN: -1,15%
<b>Dollar US</b>	1,384	\$CAN 0,001
VARIATION DU JOUR:	0,06%	AN: 1,16%
<b>Or</b>	322,30	\$US -0,70
VARIATION DU JOUR:	-0,22%	AN: -16,72%
<b>Pétrole</b>	18,20	\$US 0,10
VARIATION DU JOUR:	0,55%	AN: -15,74%



**Claude Picher**  
Une douche froide pour les vendeurs d'eau du Québec

page A 17

## Retard de SNC-Lavalin sur un projet en Libye

DENIS ARCAND

SNC-Lavalin accuse une année de retard dans la réalisation d'un contrat de 320 millions en Libye et la compagnie de Montréal devra payer des pénalités, affirme un administrateur libyen.

« Ils ont eu des difficultés avec l'équipement de forage qu'ils avaient acheté et ils ont dû le remplacer, ce qui a causé des délais. Mais la construction de leur camp, au chantier, avait aussi connu du retard. Par ailleurs, l'équipe (canadienne) envoyée au début était inefficace et a dû être remplacée par des Roumains », a déclaré hier Salem El Sakran, directeur de l'exploitation de la *Great Man-Made River* pour les régions de Tazerbo et Sarir. SNC-Lavalin travaille à Tazerbo.

M. El Sakran, un ingénieur hydraulicien, fait partie de la délégation de cinq Libyens participant au Congrès mondial de l'eau, à Montréal.

La *Great Man-Made River* est un projet d'aqueduc qui vise à puiser deux millions de mètres cubes d'eau potable par jour dans les gigantesques nappes phréatiques enfouies à plus de 400 m sous la surface du Sahara. L'eau extraite coule dans une conduite en béton armé souterraine de 4 m de diamètre vers les régions habitées de la côte méditerranéenne, 700 km au nord.

Le contrat de SNC-Lavalin, annoncé en janvier 1995, consiste à forer 120 puits de 400 à 600 m de profondeur, à Tazerbo, en plein milieu du Sahara. Le contrat clé-en-main (230 millions de dollars US) devait durer de mars 1995 à mai 1997. « Mais ils ont une bonne année de retard, a dit M. El Sakran. Il y aura des pénalités, car nos contrats comprennent des clauses à cet effet en cas de retard. » Il n'a pu chiffrer ces pénalités.

Il dit que SNC-Lavalin a réglé ses problèmes: « Les travaux avancent bien, maintenant, et ils font du bon boulot. »

Tazerbo est une reprise de contrat pour SNC-Lavalin, obtenu parce qu'un entrepreneur brésilien, Brazzoil, avait échoué devant l'ampleur des difficultés, a dit M. El Sakran. « Tazerbo est loin dans le Sahara et il y fait entre 35 et 40 degrés toute l'année. SNC-Lavalin a eu des problèmes de logistique, d'approvisionnement et de communications. » Selon M. El Sakran, la majorité de l'équipe originale canadienne a cédé la place à du personnel fourni en sous-traitance par la société d'ingénierie roumaine Jumin.

Chez SNC-Lavalin, on confirme que Tazerbo a accusé du retard au début, que des Roumains ont remplacé les Canadiens « pour assurer le meilleur coût » et que SNC-Lavalin a remédié à la situation, a dit la directrice des communications, Suzanne Lalonde.

Elle ne veut pas confirmer que SNC-Lavalin devra payer des pénalités: « Ce n'est pas impossible, mais ce n'est pas automatique. Nos négociations une prolongation à ce contrat qui s'est révélé très difficile, aux plans logistique et technique. Nous avons pris des provisions et des pénalités n'affecteraient pas beaucoup la rentabilité de l'entreprise. »

## La Caisse de dépôt et placement bousculée en commission parlementaire

MARTIN VALLIÈRES  
QUÉBEC

Les dirigeants de la Caisse de dépôt et placement, qui gère 57 milliards d'épargne collective des Québécois, ont été vivement pris à partie, en commission parlementaire hier à Québec, à propos de leur refus de laisser le vérificateur général examiner leurs méthodes de gestion.

Des députés membres de la Commission des finances publiques ont d'ailleurs suggéré aux dirigeants de la Caisse d'en venir rapidement à une entente avec le vérificateur, à défaut de quoi ils pourraient recommander à l'Assemblée nationale d'intervenir.

Et cette intervention pourrait aller dans le sens d'une modification de la loi constitutive de la Caisse de dépôt, que ses dirigeants ont invoqué à maintes reprises pour prétendre à la juridiction exclusive de son conseil d'administration en matière de vérification.

C'était la première fois en 32 années d'existence de la Caisse que ses dirigeants se présentaient devant la Commission des finances publiques de l'Assemblée nationale, pour la première de deux journées d'audiences. Le président du conseil et directeur général, Jean-Claude Scraire, était flanqué d'une douzaine de ses principaux adjoints, en plus d'être assisté de télé-suffleurs sophistiqués et reliés à des banques de données sur ordinateurs portatifs.

« L'Assemblée nationale vous a créé (la Caisse) et c'est le vérificateur général qui est notre moyen, nous les députés, de surveiller vo-

tre gestion comme tous les autres organismes du gouvernement », a indiqué le vice-président de la Commission, Yvan Bordeleau, député libéral de l'Acadie.

Quelques minutes plus tôt, son collègue André Bourbeau, député de Laporte et principal critique financier de l'opposition libérale, s'en était pris directement au président de la Caisse.

« J'ai l'impression d'entendre quelqu'un qui plaide parce qu'il a peur qu'on sorte quelque chose. Le vérificateur général propose d'aller chercher des experts et de payer en plus pour examiner vos méthodes de gestion. Il faut le laisser faire son travail plutôt que de mener une lutte d'arrière-garde. »

En plus d'arguments légaux, Jean-Claude Scraire a mis en doute la compétence du vérificateur général pour examiner la gestion de la Caisse, invoquant le risque de perturber des activités prétendues complexes et spécialisées.

À cet argument, le vérificateur général, Guy Breton, a tenu à préciser la nature de son projet d'examen et l'expertise de son bureau. « Ce n'est pas la pertinence d'investissements de la Caisse, comme Bre-X, que nous voulons examiner,

mais plutôt ses méthodes et ses moyens de gestion afin de juger de leur meilleure utilisation ou non. Nous avons d'ailleurs déjà une bonne collaboration avec la Caisse en ce qui concerne ses états financiers. »

« Mon personnel (209 personnes) est composé à 95 % de comptables agréés de plus de cinq ans d'expérience, qui ont cumulé au moins 710 000 heures d'expérience et une centaine de cas de vérification d'optimisation de ressources depuis dix ans dans le secteur public. Aucune firme de comptables n'a une telle expertise au Québec, a poursuivi M. Breton.

« Alors, pourquoi risquerions-nous d'échapper la balle parce qu'il s'agit de la Caisse de dépôt? Et s'il nous manque des experts, nous pouvons engager ceux dont nous avons besoin. »

Selon le vérificateur, des discussions amorcées en fin d'année dernière avec la Caisse pour s'entendre sur les modalités d'un examen de sa gestion ont abouti à une impasse.

Guy Breton était plutôt satisfait de la tournure des discussions en commission parlementaire. « La pression morale est maintenant sur les dirigeants de la Caisse », a-t-il confié en fin de séance à *La Presse*.

Un peu plus tôt, c'est sur le code d'éthique pour les employés et les administrateurs de la Caisse que ses dirigeants avaient dû s'expliquer, ainsi que la part de son mandat qui concerne le soutien du développement économique du Québec.

« C'était clair dans le discours de

l'ex-premier ministre Jean Lesage lors de la création de la Caisse. Pourtant, on a l'impression que les dirigeants de la Caisse négligent d'en vérifier la pertinence auprès de leurs employés », a suggéré Jean Campeau, député péquiste de Crémazie et ex-président de la Caisse jusqu'en 1990.

Son président actuel, Jean-Claude Scraire, a d'ailleurs dû souligner avec insistance hier que la Caisse n'était pas un « prédateur d'entreprises », après avoir été longuement interrogé sur des cas d'entrepreneurs ayant eu maille à partir avec elle.

Il s'agissait notamment de cas dont ont fait état les médias: la conceptrice de logiciels de cartographie LSC 2+1 et le fabricant d'équipement forestier Harricana.

Dans le premier cas, des membres de la commission parlementaire soupçonnaient la Caisse d'avoir manœuvré pour écarter les dirigeants de l'entreprise. « Nous n'avons jamais voulu en prendre le contrôle, c'est plutôt ses dirigeants qui n'ont pas rempli leurs engagements auprès des investisseurs », a soutenu M. Scraire.

Dans le cas d'Harricana, les députés ont voulu savoir comment une filiale de l'entreprise, Denharco, avait pu être reprise et revendue à profit par un gestionnaire qui avait agi auparavant comme consultant pour la Caisse.

« C'était il y a cinq ans, avant la direction actuelle, et la Caisse n'était pas seule dans cette affaire », a notamment dit M. Scraire.

### DOSSIER

## Amos bâtit sur l'eau

CAMILLE BEAULIEU  
collaboration spéciale, AMOS

**A** lors qu'à peine 20 % des Québécois, habitant tous de petites municipalités ou des régions rurales, boivent de l'eau souterraine et que toutes les grandes municipalités de la province s'alimentent en eaux de surface (fleuve, rivières ou lacs), une partie de New York, tout l'Ouest américain, et la plupart des villes d'Europe puisent leur eau potable dans le sous-sol.

Pourtant, l'eau souterraine se retrouve ici en grande quantité, s'avère meilleure pour la santé et ne nécessite souvent aucun traitement préalable, estime Marcel Jolicoeur, un des rares hydrogéologues québécois. Mais les gens sont inconscients de cette richesse et de ses capacités.

Toutefois, Amos, petite municipalité de 15 000 habitants au nord de l'Abitibi, affirme distribuer la meilleure eau de robinet au Canada. Une eau « qualité bouteille » assure le maire André Brunet, de celle qu'on achète ailleurs à plus de 1 \$ le litre et qui chez nous, dit-il, sert à prendre des bains, laver des voitures, etc.

C'est à la présence d'un esker dans son sous-sol, un amas de rocs charriés autrefois par les glaciers et qui agissent comme un filtre naturel, qu'Amos doit d'avoir une eau souterraine de qualité encore supérieure à celle que l'on retrouve dans les régions rurales.

Cet esker (on trouve environ 3000 eskers dans le sous-sol québécois) couvre une superficie de cinq kilomètres carrés où toute activité industrielle, même le transport de produits pétroliers ou potentiellement nocifs, sont interdits par la municipalité qui a même acheté tous les terrains en surface.

Mais Amos, qui mise aujourd'hui sur la qualité de son eau pour diversifier une économie trop exclusivement axée sur l'exploitation fores-



Amos, municipalité de 15 000 habitants au nord de l'Abitibi, affirme distribuer la meilleure eau de robinet au Canada.

tière, a dû se battre bec et ongles pendant plus de 20 ans pour protéger sa source d'eau potable contre les promoteurs.

Si l'esker d'Amos est encore indemne de toute contamination, c'est qu'au risque de passer pour de doux maniaques aux yeux des spécialistes en la matière, dit le maire d'Amos, les Amossois ont hurlé au viol chaque fois qu'Hydro-Québec a voulu utiliser cet espace pour transporter son énergie, ou qu'un autre ministère y accordait des permis d'exploitation.

« Depuis 1976 qu'on a pris conscience ici à Amos de cette fragilité et de la protection qu'on voulait y donner, on a rencontré des obstacles

majeurs... qui étaient souvent des fonctionnaires, raconte le maire. Aussi bien les fonctionnaires des Richesses naturelles qui délivrent des permis de bancs de graviers dans des zones comme celles-là, que les fonctionnaires du ministère de l'Environnement qui ne comprennent rien à rien aux eaux souterraines et riaient même de nous. On a dû à plusieurs reprises, à la Ville d'Amos, intervenir de façon très dure avec le gouvernement pour protéger l'esker. Depuis six mois, ils se sont réveillés sans qu'on sache trop pourquoi. »

L'eau souterraine est en effet une richesse naturelle traditionnellement négligée au Québec, qui n'a pris conscience de sa valeur que depuis que ses voisins américains la reluquent et depuis la vogue de l'eau embouteillée. Ce n'est que depuis six mois environ que le gouvernement s'est décidé à réglementer ce domaine.

Contrairement aux eaux de surface, l'eau puisée dans le sous-sol ne nécessite généralement aucun traitement avant consommation, mais tout déversement en surface peut détruire définitivement cette richesse. Une nappe phréatique est en effet beaucoup plus difficile à nettoyer qu'un lac ou une rivière.

Maintenant réconciliés avec le ministère de l'Environnement et de la Faune, les Amossois misent beaucoup sur la qualité de leur eau pour stimuler leur développement économique.

La Ville possède déjà une pisciculture, la Ferme de truites Saint-Mathieu, et une usine d'embouteillage, les eaux Périgny. « On prépare l'implantation d'une micro-brasserie. Il faut neuf litres d'eau de qualité pour produire un litre de bière, rappelle le maire Brunet et les promoteurs sont emballés par notre eau. »

Les Amossois prospectent encore tout le domaine de l'industrie pharmaceutique « qui nécessite énormément d'eau, ajoute le maire Brunet. Bref, on vante notre produit, et ça donne des signes encourageants! »

# Nous la recommandons.



En faisant confiance à la liste de fonds communs de placement recommandés de Nesbitt Burns, vous bénéficiez du fruit de recherches exhaustives qui vous aideront à réaliser vos objectifs de placement.

Au-delà des résultats de l'année précédente, notre Groupe de recherche sur les fonds communs de placement étudie les ratios risque-rendement, effectue des visites sur place auprès des gestionnaires de portefeuille et analyse le style de chaque gestionnaire de fonds. En fait, nos conseillers en placement nous classent en tête de liste dans leur opinion générale vis-à-vis des services d'appui et de recherche sur les fonds communs de placement.\*

Avant de prendre vos décisions de placement... nous vous recommandons fortement de lire la liste de fonds communs de placement recommandés de Nesbitt Burns.

Demandez votre exemplaire gratuit de notre liste de fonds communs de placement recommandés exclusive, publiée dans le dernier numéro de l'Observateur.

Appelez dès aujourd'hui au  
1 800 575-0104

**NB NESBITT BURNS**

Membre du groupe de sociétés de la Banque de Montréal

\*Sondage DALBAR auprès des courtiers, 1996.

# Lavo vend Margarine Thibault

MARIE TISON  
de la Presse Canadienne

Le Groupe Lavo a vendu sa division Margarine Thibault pour se concentrer sur sa spécialité, les produits de lessive et d'entretien ménager.

C'est un margarinier de Bromptonville, J.E. Bergeron et fils, qui a fait l'acquisition de Margarine Thibault, située à Trois-Rivières. Il prévoit augmenter la production de l'usine de Margarine Thibault, ce qui pourrait entraîner la création de nouveaux emplois d'ici une année.

Au cours d'une entrevue téléphonique, le vice-président et directeur général de J.E. Bergeron et fils, M. Bernard Bergeron, a expliqué que depuis 1991, son entreprise avait cherché à augmenter ses exportations.

Les choses ont commencé à déboucher, surtout au cours des deux dernières années, à un point tel que l'entreprise a commencé à avoir de la difficulté à répondre à la demande. « Nous étions rendus au point où il fallait refuser des commandes », a déploré M. Bergeron.

Comme il n'était pas possible d'agrandir les installations de Bromptonville, près de Sherbrooke, J.E. Bergeron et fils a commencé à regarder du côté de Margarine Thibault.

M. Bergeron a expliqué que l'usine de Trois-Rivières ne fonctionnait que huit heures par jour. Par l'ajout de nouveaux quarts, la production pourrait être augmentée de 35 à 40 millions de livres.

Le Groupe Lavo a accepté de vendre sa division pour un montant qui n'a pas été révélé.

J.E. Bergeron et fils, installé à Bromptonville depuis 1908, compte une trentaine d'employés. De son côté, Margarine Thibault a environ 25 employés.

## Séminaire sur la GESTION DES EMPLOYÉS DIFFICILES

- Faire face à l'insubordination et à la mauvaise attitude d'un employé.
- Éviter les griefs et, s'il y a lieu, connaître les meilleures façons de les gérer.
- Établir des stratégies de redressement.
- Déterminer le moment de passer à une mesure disciplinaire.

Animé par une consultante en gestion des conflits et un avocat en droit du travail.

**Le 25 septembre 1997, 9 h à 17 h**  
**Hôtel Four Points Laval**  
**195 \$ (plus taxes, dîner non compris)**

Pour vous inscrire, communiquer avec :

**Drolet Douville et Associés**

(418) 681-6007, 1 800 966-1611 Téléc. (418) 681-7078  
2541700.M **Firme accréditée SQDM (03F005006-1)**

Les associés de Pepin, Letourneau, avocats, sont heureux de souhaiter la bienvenue à Me René Vallerand au sein de leur cabinet, à titre d'associé.



**René Vallerand**

Pepin, Letourneau, fondé en 1976, est devenu l'un des cabinets les plus réputés du Québec dans les domaines du droit des assurances, dans les litiges reliés aux domaines de la construction et du cautionnement, dans le droit de la responsabilité civile et professionnelle et, de façon générale, dans tous les litiges civils et commerciaux faisant appel aux techniques de plaidoirie les plus efficaces et aux mécanismes de négociations qui les entourent.

### LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE ACTIONS PRIVILÉGIÉES À DIVIDENDE NON CUMULATIF SÉRIE 5 AVIS DE RACHAT

**AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTES** que, conformément aux droits, privilèges, restrictions et conditions afférents aux actions privilégiées à dividende non cumulatif série 5, La Banque de Nouvelle-Écosse (la «Banque») entend racheter et rachètera le 29 octobre 1997 (la «date de rachat») la totalité des 10,000,000 d'actions privilégiées à dividende non cumulatif série 5 de la Banque (les «actions privilégiées série 5») qui sont en circulation à la date de rachat, à un prix au comptant par action de \$25.00 majoré de tous les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de rachat (le «prix de rachat»).

Le prix de rachat deviendra exigible et payable à la date de rachat sur présentation et remise du ou des certificats attestant les actions privilégiées série 5 au bureau principal de Compagnie Montréal Trust du Canada, agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres de la Banque pour les actions privilégiées série 5, dans l'une ou l'autre des villes de Vancouver, Calgary, Regina, Winnipeg, Toronto, Montréal, Halifax et Saint-John's. Le mode de livraison des certificats est aux choix et risques du porteur. Si le service postal est utilisé, on recommande l'utilisation du courrier recommandé. Les porteurs inscrits de ces actions ne devraient pas endosser les certificats.

**AVIS EST DE PLUS DONNÉ** qu'à compter de la date de rachat, les droits des porteurs d'actions privilégiées série 5 se limiteront au droit de recevoir le prix de rachat à l'égard de leurs actions privilégiées série 5 (déduction faite de toute taxe ou tout impôt qui doit être déduit ou retenu) sans intérêt sur présentation et remise du ou des certificats attestant ces actions et leurs porteurs cesseront d'avoir droit aux dividendes et ne pourront plus exercer l'un ou l'autre des droits des actionnaires, à moins que le prix de rachat ne soit pas dûment versé par la Banque sur présentation et remise du ou des certificats attestant les actions privilégiées série 5.

Les questions relatives à la procédure de rachat des actions privilégiées série 5 peuvent être adressées au Service des réorganisations de Compagnie Montréal Trust du Canada, au numéro de téléphone (416) 981-9633 ou au numéro de télécopieur (416) 981-9507.

Fait à Toronto, Canada, le 2 septembre 1997.



TransCanada

### TransCanada déclare des dividendes

Le conseil d'administration de TransCanada PipeLines Limited a déclaré un dividende trimestriel de 0,29 \$ l'action sur les actions ordinaires en circulation pour le trimestre se terminant le 30 septembre 1997. Il s'agit du 135<sup>e</sup> dividende consécutif versé par TransCanada sur ses actions ordinaires. Il est payable le 31 octobre 1997 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 30 septembre 1997.

Le conseil a également déclaré des dividendes réguliers sur les actions privilégiées de TransCanada pour le trimestre se terminant le 1<sup>er</sup> novembre 1997. Les dividendes suivants sont payables le 1<sup>er</sup> novembre 1997 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 30 septembre 1997.

- Dividende n° 126 sur les actions privilégiées de premier rang rachetables, à dividende cumulatif, 2,80 \$ de 0,70 \$ l'action.
- Dividende n° 23 sur les actions privilégiées de premier rang rachetables, à dividende cumulatif, série O de 0,9875 \$ l'action.
- Dividende n° 21 sur les actions privilégiées de premier rang rachetables, à dividende cumulatif, série P de 0,96875 \$ l'action.
- Dividende n° 12 sur les actions privilégiées de premier rang rachetables au gré du porteur ou de la Société, à dividende cumulatif, série Q de 0,81875 \$ l'action.
- Dividende n° 8 sur les actions privilégiées de premier rang rachetables au gré du porteur ou de la Société, à dividende cumulatif, série R de 0,74375 \$ l'action.

Par ordre du conseil d'administration,

Alison Taylor Love  
Secrétaire de la Société et directrice adjointe du contentieux



## Préférons-nous épargner ou profiter de la vie? ←

À compter de samedi, dans *La Presse*, ne manquez pas de lire, sous la signature du journaliste Michel Girard, les résultats d'un grand sondage scientifique sur les Québécois et leurs finances personnelles.

**La Presse**

# Offrez-vous du cinéma en roulant! Ne payez rien avant septembre 1998

**Prix: 1499\$\***

installation  
incluse

(12 mois sans  
intérêt sans  
versement)  
Financement  
disponible  
sur place

Procurez-vous  
la nouvelle  
carte de crédit  
**LEBEAU**

**GRATUIT**

Avec tout achat de console, recevez  
une carte d'appel de 50 minutes  
d'interurbains partout en  
Amérique du Nord.

L'ensemble comprend un appareil téléviseur de 5", un lecteur de cassette vidéo, deux écouteurs, un haut-parleur et une console pré-fichée qui se loge entre les sièges du conducteur et du passager. Convient à la plupart des fourgonnettes. Fiche compatible pour jeux vidéo. Idéal pour les voyages.

50 ans  
d'expertise

**Lebeau**  
VITRES D'AUTOS

Consultez les pages jaunes sous la rubrique Radios d'autos

\* Taxes en sus

# Le dollar canadien reste faible à cause des taux d'intérêt

MAURICE JANNARD

Malgré la très bonne tenue de l'économie canadienne, le huard continue de rester faible par rapport au dollar américain, situation que les analystes attribuent à la politique monétaire de la Banque du Canada.

L'inflation au Canada est plus basse qu'aux États-Unis, 1,8 % comparativement à 2,6 %, et le produit intérieur brut progresse plus rapidement ici, 4,9 % par rapport à 3,6 % chez nos voisins.

En revanche, le dollar canadien demeure faible, clôturant hier à 72,23 cents américains, en baisse de cinq centièmes par rapport à la veille.

« Avec des taux d'intérêt à court terme de 3 %, la situation est insoutenable pour la devise canadienne », explique à *La Presse* M. Clément Gignac, économiste en chef de la firme Lévesque Beaubien Geoffron.

La différence des taux d'intérêt entre deux pays représente le plus grand facteur d'explication dans la tenue d'une monnaie par rapport à une autre.

Les taux courts sont présentement inférieurs de plus de 200 points centésimaux au Canada comparativement à ceux de son puissant partenaire.

D'ici à 12 mois, celui-ci s'attend à ce que les taux d'intérêt à court terme grimpent de 100 points centésimaux au Canada et de 50 points seulement aux États-Unis. « Le dollar canadien devrait bénéficier de la hausse des taux courts. »

Cet avis est partagé par M. François Dupuis, économiste principal au Mouvement Desjardins. « Ça

fait longtemps qu'on attend que le dollar monte », lance-t-il d'abord.

« Tout milite pour un dollar plus fort sauf l'écart dans les taux d'intérêt », souligne ce dernier. Inflation, vigueur de l'économie, finances publiques, les éléments fondamentaux favorisent notre devise.

L'analyste mentionne que le dollar canadien a de la difficulté à franchir un seuil technique par rapport au billet vert, qui serait de 72,30 cents américains. Autrement dit, le dollar américain descendra difficilement sous les 1,3830 canadiens, « à moins d'une grosse nouvelle. »

Celui-ci note que le dollar canadien se comporte mieux par rapport aux monnaies européennes. Par exemple, le huard valait 4,05 francs le printemps dernier ; il vaut présentement plus de 4,40 francs français.

« Les taux d'intérêt à court terme en Europe sont plus comparables aux nôtres », explique celui-ci.

À la Banque du Canada, on préfère comparer le dollar canadien à un panier de 10 monnaies (G-10) pour mesurer la valeur du huard. La devise canadienne vaut plus de 83 cents américains quand on la compare aux monnaies du G-10, en hausse légère depuis un an.

Il faut rappeler que le dollar canadien valait près de 74 cents américains au début de 1997. Pour toutes ces raisons, les économistes s'attendent à ce que le huard dépasse les 75 cents au cours de 1998.

La Banque de Montréal estime même que la devise atteindra 76,90 cents américains au dernier trimestre de l'an prochain, celle-ci étant aidée également par la hausse de prix des matières premières.

# Pas de fissure dans la confiance roumaine pour le nucléaire canadien

ANDREI NEACSU

collaboration spéciale, BUCAREST

L'étoile du nucléaire canadien continue de briller en Roumanie, seul pays d'Europe de l'Est à utiliser cette même technologie occidentale, en dépit du scandale qui a secoué en août dernier Ontario Hydro et qui a mené à la fermeture de sept de ses 19 réacteurs.

« Dans un premier temps, les problèmes survenus au Canada nous ont inquiétés. Toutefois, ce qui nous rassure est le fait que la fiabilité de la technologie Candu, que nous utilisons en Roumanie, n'a pas été remise en question », a déclaré à *La Presse*, Teodor Chirica, porte-parole de la Régie roumaine d'électricité (RENEL).

Ontario Hydro a annoncé à la mi-août la fermeture de sept de ses réacteurs pour des raisons de sécurité liées essentiellement à de graves lacunes de gestion, à la suite d'un rapport établi par un comité d'experts.

Pionnière de la technologie nucléaire occidentale en Europe de l'Est, la Roumanie a inauguré en avril 1996 en présence du premier ministre canadien Jean Chrétien, son premier réacteur de type CANDU 6, sur les cinq prévus, le jour même du dixième anniversaire de l'accident de Tchernobyl.

Située entre l'Ukraine, dont la centrale de Tchernobyl cause encore des soucis aux spécialistes, et la Bulgarie, montrée du doigt par l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA) pour son entêtement à maintenir en exploitation la vétuste centrale de Kozlodouï, la Roumanie « a mis l'accent sur la sécurité de ce type de réacteur canadien », dont la technologie « reste la plus fiable au monde », assure M. Chirica.

Construit par AECL-Ansaldo, un consortium canado-italien, le premier réacteur de Cernavoda, près de la mer Noire, fonctionne à 100 % de sa capacité, soit 705 mégawatts d'électricité, et fournit à la Roumanie

10 % de ses besoins d'énergie. Cela permet au pays une économie annuelle de 100 millions de dollars.

Interrogé à savoir si des problèmes de gestion similaires à ceux d'Ontario Hydro pouvaient intervenir à Cernavoda, M. Chirica a catégoriquement écarté ce risque. « Nos hommes ont été formés à la centrale de Point Lepreau, au Nouveau-Brunswick, dont la gestion n'a nullement été mise en doute. »

La centrale roumaine fait régulièrement l'objet de contrôles menés par des experts américains et de l'AIEA et jusque-là « ils ont tous apprécié la manière dont nous exploitons notre réacteur », explique le responsable roumain.

Pourtant, les administrateurs roumains ont été confrontés en octobre dernier au risque d'une grève sauvage des employés de Cernavoda, qui réclamaient l'amélioration de leurs salaires et de leurs conditions de travail. « Les revendications syndicales ont été satisfaites et aujourd'hui ce problème ne se pose plus », assure M. Chirica.

La construction de la centrale de Cernavoda avait démarré en 1979 à l'époque du dictateur Nicolae Ceausescu, mais les travaux ont été ralentis, faute d'argent, jusqu'à la création du consortium canado-italien en 1991, lorsque la Roumanie a obtenu un prêt d'environ un milliard de dollars.

La poursuite de la construction du deuxième réacteur, aujourd'hui achevé à 50 %, doit toujours surmonter le manque d'argent. Le contrat entre la RENEL et AECL-Ansaldo s'achève à la fin septembre. Mais, selon Claude Bourbonnais, le responsable canadien du projet, « le contrat sera certainement reconduit ».

Preuve de la confiance de la partie roumaine dans la technologie Candu, le gouvernement a récemment affirmé que la poursuite des travaux représentait une « priorité nationale ». Bucarest doit toutefois trouver les 750 millions de dollars nécessaires pour le financement de son deuxième réacteur.

## ECONO-FLASHES



### Air Canada : Suède, Danemark et Norvège

Air Canada étend son réseau européen avec l'ajout de six destinations en Suède, au Danemark et en Norvège. Les voyageurs auront maintenant le choix de pas moins de 68 vols par jour reliant huit villes du Canada à Stockholm et Göteborg en Suède, Copenhague et Billund au Danemark, et Oslo et Stavanger en Norvège. À partir du 11 septembre, les services à code multiple seront assurés via Londres, Francfort et Newark, en collaboration avec la partenaire Star Alliance d'Air Canada, la compagnie SAS. Les places seront proposées à la vente à compter d'aujourd'hui. En mai dernier, Air Canada, Lufthansa, SAS, Thai et United Airlines formaient la Star Alliance ; Varig doit se joindre à l'alliance en octobre prochain.

### Émission de la Banque Nationale

La Banque Nationale du Canada a émis aux États-Unis un montant de 300 millions US d'actions privilégiées échangeables à dividende non cumulatif de 8,35 %, série A, à un prix de 1000 \$ US par action. Celles-ci sont échangeables automatiquement en actions privilégiées 8,45 % de premier rang série Z de la Banque comportant les mêmes caractéristiques, sur une base d'échange d'une pour une, selon certaines circonstances. L'objectif de ce placement est d'augmenter le ratio de capital de base de la BN qui passe du niveau actuel de 6,9 % à 8 %, ce qui en fait la banque à charte avec le meilleur niveau de capitalisation au pays.

### Privatisation de Visiontronique

Groupe Visiontronique entend fermer son capital social. Aux termes de la transaction de privatisation, les porteurs d'actions ordinaires catégorie A de Visiontronique, autres que la société-mère de Visiontronique, Logibec Groupe Informatique et ses filiales, recevront un montant en espèces de 43 cents par action. Présentement, plus de 7,24 millions d'actions sont en circulation ; de ce nombre, 90,5 % (6,5 millions d'actions) sont contrôlées par Logibec. Visiontronique convoquera une assemblée extraordinaire de ses actionnaires, à la fin d'octobre, pour approuver la privatisation.

### Nouvelle émission d'Hydro-Québec

Hydro-Québec a négocié, sur le marché domestique canadien, une nouvelle émission de 350 millions CAN, série JE, échéant le 15 mai 2003. Cette émission, avec un coupon semi-annuel de 5,50 %, sera offerte sur le marché à un prix de 98,22 \$ augmenté des intérêts réputés courus depuis le 15 mai dernier. Le rendement est de 5,871 %. Cette émission constitue la deuxième émission publique canadienne d'Hydro-Québec en 1997. Pour l'année fiscale 1997, Hydro-Québec a un programme d'emprunt qui s'élève à 1,95 milliard CAN.

### MAAX agrandit son usine Acrylica

MAAX a décidé d'agrandir de 40 000 pieds carrés l'unité de production de sa division Acrylica de Sainte-Marie-de-Beauce, ce qui en portera la superficie totale à 132 000 pieds carrés. Les travaux, estimés à 2,1 millions, débuteront la semaine prochaine pour se terminer en décembre.

### Terra Nova choisit un chantier naval coréen

La Terra Nova Alliance a sélectionné Daewoo Heavy Industries de la Corée du Sud pour la conception et la construction de la coque en acier de l'installation de production, de stockage et de déchargement flottante de Terra Nova. Daewoo sera responsable de la fabrication de la coque, selon le concept Brown & Root PV 150, spécialement conçu pour le service dans les environnements rigoureux. SBR Offshore gèrera le contrat avec Daewoo pour le compte de la Terra Nova Alliance. L'approbation d'aller de l'avant avec la mise en valeur de Terra Nova dans le cadre du processus réglementaire devrait être accordée vers la fin de l'automne. La fabrication et la construction, évaluées à environ 200 millions CAN, devraient commencer en 1998 et le démarrage et la production initiale sont prévus d'ici 2001 ou avant.

### Cabano Kingsway redevient rentable

Pour le premier trimestre terminé le 19 juillet, Cabano Kingsway a enregistré un bénéfice net de 503 000 \$ ( quatre cents par action ) comparativement à une perte d'un million ( sept cents par action ) pour le trimestre correspondant de l'année dernière. Le chiffre d'affaires s'élève à 33,28 millions, soit 22,6 % de plus par rapport aux 27,14 millions pour la période comparable de l'an dernier. L'amélioration du bilan financier est attribuée en grande partie à la forte augmentation du volume d'affaires et de la réduction des coûts d'exploitation. De plus, l'acquisition de Thompson's Transfer, au début du trimestre, a contribué pour 2,6 millions au chiffre d'affaires de Cabano Kingsway au cours du trimestre. Pour son exercice financier terminé le 26 avril, le chiffre d'affaires de la société a été de 116,57 millions comparativement à 118,95 millions pour l'année précédente. La perte nette atteignait 3,9 millions ( 25 cents par action ) comparativement à 6,65 millions, soit une perte par action de 49 cents pour l'exercice précédent.

Pierre Bellemare

### NOMINATION



JOSÉE BÉGIN

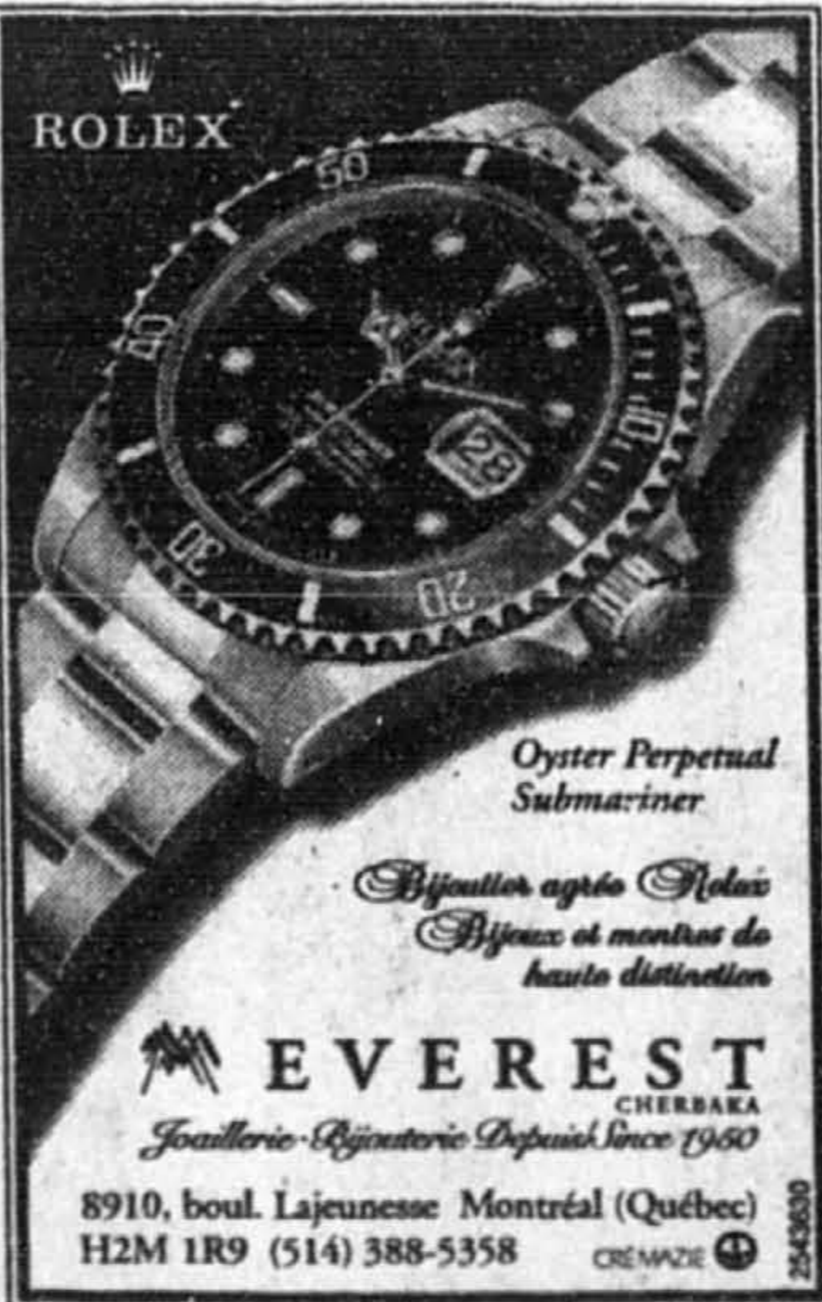
Monsieur Gerald P. Belle, président de Hoechst Marion Roussel Canada, a le plaisir d'annoncer la nomination de madame Josée Bégin, au poste de vice-présidente, finances et administration. Madame Bégin occupait précédemment le poste de directrice, soutien décisionnel financier.

Madame Bégin succède à monsieur Pierre Legault qui a été promu au poste de vice-président, finances et administration pour l'Amérique du Nord et chef de la direction des finances de Hoechst Marion Roussel Inc., à Kansas City, Missouri.

Hoechst Marion Roussel Canada, chef de file de l'industrie pharmaceutique et de la gestion de la santé, offre à ses partenaires des solutions judicieuses et novatrices fondées sur la découverte, la mise au point, la fabrication et la commercialisation de produits pharmaceutiques et de services connexes afin d'accroître la longévité et la qualité de vie. Hoechst Marion Roussel, la société pharmaceutique du Groupe Hoechst, est située à Laval au Québec.

Hoechst Marion Roussel

La santé, notre raison d'être



**pourquoi pas chez Vous?**

Une jeunesse branchée!

Informations:  
Québec: 418-528-4705  
Montréal: 514-628-1274

**LES CLUBS 4-H DU QUÉBEC**

### BANQUE SCOTIA DIVIDENDES

La Banque de Nouvelle-Écosse annonce le paiement de dividendes aux porteurs d'actions de différentes catégories, pour le trimestre terminé le 31 octobre 1997, comme suit :

- le 29 octobre 1997, aux porteurs d'actions inscrits à la fermeture des bureaux le 7 octobre 1997 :
- Actions ordinaires, dividende n° 512 de 0,37 \$ par action;
- Actions privilégiées à dividende non cumulatif :
- Série 5, dividende n° 26 de 0,578125 \$ par action;
- Série 6, dividende n° 19 de 0,446875 \$ par action;
- Série 7, dividende n° 12 de 0,443750 \$ par action;
- Série 8, dividende n° 10 de 0,437500 \$ par action;
- Série 9, dividende n° 9 de 0,421875 \$ par action;
- Série 10, dividende n° 6 de 0,166250 \$ par action.

Conformément aux dispositions du Régime de dividendes et d'achat d'actions de la Banque, les porteurs d'actions peuvent opter pour le paiement de leur dividende sous forme d'actions ordinaires au lieu d'une remise en espèces.

Par ordre du conseil

R.P. Gerard

Vice-président principal et Secrétaire

Toronto (Ontario)  
Le 26 août 1997

Centre de perfectionnement

HEC

### La comptabilité par activités : gestion par activités et réaménagement des processus d'entreprise

1<sup>er</sup>, 2 et 3 octobre 1997 - 9h à 17h

Apprenez le système d'information de gestion de l'avenir. Développez des habiletés de conception d'un système de comptabilité par activités, de gestion par activités et initiez-vous au réaménagement des processus d'affaires et à la reconception d'entreprise des secteurs manufacturier et de services. Le tout, dans une seule et même approche intégrée.



Animateur

M. Hugues Boisvert, CMA, FCMA  
Ph.D. (Engineering Economics Systems), Stanford  
Associé universitaire Arthur Andersen & Cie

Professeur titulaire à l'École des HEC, M. Boisvert est spécialiste de la comptabilité et du contrôle de gestion. Il est responsable du Groupe de recherche en contrôle de gestion. Il a animé plusieurs programmes sur la comptabilité par activités, prononcé plusieurs conférences et publié plusieurs livres et articles. Il est directeur de l'Observatoire CMA. M. Boisvert a aussi dirigé une PME pendant 7 ans.

Participants: contrôleur, adjoint au contrôleur, consultant en gestion ou gestionnaire ayant une base en comptabilité, intéressé par le contrôle de gestion et du coût de revient. Aucun préalable académique n'est requis.

<http://www.hec.ca/~cphec/cpa.htm>

### Le professionnel en situation de gestion : les défis à relever

2 et 3 octobre 1997 de 9h à 17h

Les professionnels d'un domaine spécialisé, que ce soit le génie, l'informatique, la médecine, les soins infirmiers, le travail social, l'enseignement, les sciences comptables, le droit, l'analyse financière, la vente... sont nombreux à relever les défis de la gestion. Mais comment concilier les exigences, les connaissances et les habiletés propres à sa profession et celles qui relèvent de la gestion? Ce programme porte sur la transition d'un rôle de professionnel à celui de professionnel-gestionnaire.

Animateur

M. Guy Archambault  
L.Sc.com., HEC - Montréal  
M. (rel. ind.), U. de M.  
M.B.E., Harvard

Professeur titulaire à l'École des HEC, M. Archambault enseigne le management, la gestion du changement ainsi que les habiletés de direction et de consultation.

Guy Archambault a été président d'une firme de consultants en transformation des organisations et en gestion des ressources humaines. Son travail de consultation et de perfectionnement des cadres s'effectue auprès d'une variété d'entreprises des secteurs privé, public et parapublic.

<http://www.hec.ca/~cphec/pg.htm>

Aucun préalable académique n'est requis.

Le Centre de perfectionnement  
de l'École des Hautes Études Commerciales

(514) 340-6001

Seu menu Ce programme peut être adapté et offert dans votre entreprise ou votre association. Contactez-nous.

# Mahmoud Abou-Zeid et l'eau miraculeuse

**E**n lançant l'idée que le Québec pourrait tirer d'immenses profits en exportant son eau potable, en octobre dernier, le pharmacien-homme d'affaires Jean Coutu ne se doutait sans doute pas de l'ampleur du débat que ce projet allait susciter.

Le concept est séduisant. De nombreux pays ont besoin d'eau. Le Québec possède des réserves considérables. Pourquoi ne pas leur en vendre ?

C'est tellement séduisant, en fait, que le Québec ne semble plus vivre que de cet espoir depuis des mois. Et c'est sérieux. Une douzaine de ministères ont été mis à contribution pour étudier le dossier ; des centaines de fonctionnaires y travaillent. On rêve déjà, dans les officines bureaucratiques et dans certains milieux d'affaires, de projets pantagruéliques.

Les chantiers de la MIL Davie se disent prêts à aménager des pétroliers pour la commercialisation de l'eau en vrac. Le Québec pourrait se doter d'une flotte de bateaux-citernes destinée à assurer l'approvisionnement international. On a parlé de super-installations au port de Baie-Comeau, par où transiterait l'eau de la Manic et où accosterait un bateau-citerne par jour. Certains projets des revenus annuels de 2,6 milliards ; les plus déchainés parlent de 6,3 milliards !

L'hypertrophie des chiffres ne semble plus avoir de limites ; on a avancé, le plus sérieusement du monde, que le Québec possédait 16 % des réserves mondiales d'eau potable. La réalité, c'est 3 %, ce qui est quand même considérable quand on sait que les Québécois ne représentent à peine qu'un dixième

de un pour cent de la population mondiale.

Toujours est-il que nous n'avons pas encore exporté un seul litre qu'un énorme débat de société s'est engagé ; les syndicats de la fonction publique, appuyés par les hautes instances du Parti québécois, proposent rien de moins que de nationaliser la commercialisation de l'eau. De la Société générale de financement à l'incontournable Fonds de la FTQ aux lobbies écologistes, tout le monde ajoute son grain de sel.

Manifestement, les Québécois, beaucoup d'entre eux en tout cas, croient avoir trouvé la solution-miracle ; on se perçoit déjà comme les « Arabes de l'eau ». Évidemment n'a qu'à bien se tenir...

Il a fallu que Mahmoud Abou-Zeid vienne à Montréal, dans le cadre du Congrès mondial de l'eau, pour qu'éclatent ces rêves en couleurs. Mahmoud Abou-Zeid, c'est le président du Conseil mondial de l'eau, donc pas n'importe qui, mais c'est aussi le ministre égyptien des Ressources hydrauliques. S'il devait y avoir un marché potentiellement intéressant pour la commercialisation de l'eau potable québécoise, l'Égypte, avec ses 65 millions d'habitants et son territoire à 90 % désertique, y occuperait en principe une place de choix.



Claude Picher

Bien non ! Le ministre s'est dit étonné du grand cas que les Québécois font de leurs projets d'exportation d'eau. Comme le rapporte mon collègue Denis Arcand dans *La Presse* d'hier, les Égyptiens ont construit des usines de dessalement qui leur fournissent de l'eau potable à un coût de 42 à 70 cents le mètre cube. Les promoteurs de la commercialisation des

eaux québécoises parlent d'un coût de 1,60 \$ à 2,70 \$, sans compter les frais de transport qui porteraient la facture à 3,25 \$. C'est cinq fois plus cher que ce que paient actuellement les Égyptiens. On comprend bien la surprise de M. Abou-Zeid : « Je n'ai aucune idée d'où a bien pu émerger cette idée-là », conclut-il avec diplomatie.

Mais l'Égypte n'est pas le seul cas. Il y a quelques mois, j'ai eu l'occasion de parler à un ingénieur québécois qui a travaillé à la réalisation d'usines de dessalement en Arabie Saoudite. Il sait de quoi il parle. « Je ne comprends pas tout le ramdam qu'on fait autour de l'exportation éventuelle de l'eau québécoise », me disait-il. « Avec leurs usines, les Arabes parviennent à produire de l'eau potable, tant qu'ils en veulent, pour 35 cents le mètre cube ».

Douche d'eau froide, commente mon collègue Arcand. On ne saurait trouver mieux. Le temps est venu de revenir sur terre.

Le Québec, oui, possède d'importantes réserves d'eau potable. Oui, il pourrait en tirer avantage. Non, l'idée de développer des marchés d'exportation n'est pas mauvaise.

Mais cela ne justifie pas l'excitation qui a entouré le dossier depuis quelques mois. Encore moins que le gouvernement québécois se lance dans la commercialisation de l'eau à l'échelle planétaire ! Certes, l'État doit jouer son rôle d'encadrement, de réglementation, de soutien et de contrôle dans ce dossier, comme dans ceux de l'exploitation forestière, des mines ou des pêches. L'eau est une ressource, parmi d'autres, à porter à notre actif. Ce n'est surtout pas un pactole miraculeux.

L'affaire illustre bien le danger de placer trop d'espoirs dans les solutions magiques.

Vous voulez relancer l'économie et créer des emplois ? Cela passe par des voies sans doute moins flamboyantes, plus ardues, mais autrement plus fécondes : dynamisme des entrepreneurs, qualité du réseau d'éducation, effort de recherche et d'innovation, formation de la main-d'œuvre, perfectionnement des cadres, assainissement des finances publiques, compétitivité des entreprises exportatrices, prospection de nouveaux marchés, élimination des contraintes fiscales et bureaucratiques, efficacité de la fonction publique, imagination des syndicats, capacité d'adaptation aux nouvelles technologies, qualité des infrastructures, habilité à bien communiquer. Entre autres.

Une société qui consacre ses énergies à ces dossiers n'a nul besoin de s'accrocher à des mirages vaporeux.

**Achetons bijoux diamants monnaies**

Nous évaluons et achetons bijoux, diamants et monnaies de collection de familles ou de personnes depuis plus de 20 ans. Nous sommes réputés pour offrir le meilleur prix et payer sur-le-champ. Que vous ayez un seul bijou ou toute une collection à vendre, venez en discuter avec nous.

**Thompson & Whetstone Ltée**  
1117, rue Ste-Catherine O. Bur. 900, Montréal 289-9761

## Solutions Internet à toute épreuve!

UUNET vous donne accès à un réseau ultra-fiable, rapide et sécuritaire, avec une présence dans plus de 850 villes au monde. UUNET est devenu le plus grand fournisseur Internet au monde, en offrant des solutions d'affaires adaptées aux besoins des entreprises comme la vôtre, et ce, depuis déjà plus de 10 ans! Que vous désiriez échanger des données avec vos clients et vos fournisseurs, relier votre bureau à d'autres succursales dans le monde, ou héberger le site Web de votre entreprise, UUNET a des solutions qui rencontreront vos besoins présents et futurs.

Pour savoir comment tirer profit d'Internet dans votre entreprise...

Appelez dès aujourd'hui :  
**875-0010**



**L'INTERNET AU TRAVAIL<sup>MD</sup>**

## Messieurs, montez votre garde-robe

**149<sup>99</sup> \$**  
PRIX-COMPARAISON 195 \$

**250 \$**  
PRIX-COMPARAISON 385 \$

Commencez par cet indémodable complet 3 boutons en gabardine pure laine marine foncée, signé TT&Company.

Prenez la vedette grâce à ce classique anglais à carreaux noir et blanc : complet à veston croisé pure laine.

**300 \$**  
PRIX-COMPARAISON 425 \$

Faites fi de la pluie avec cet imperméable Pierre Cardin aux multiples atouts. Son étoffe extérieure est traitée au Téflon pour la protéger contre l'eau et les taches, sa doublure Thinsulate™ vous garde bien au chaud et son dos en cape entièrement doublé vous prémunit contre le vent. La doublure amovible à glissière vous assure une polyvalence quatre saisons, et les autres détails, comme la poche portefeuille et la fente dorsale à pli creux, en font l'imper toujours de mise.

On change nos vêtements

**TIPTOP**

EN BREF

**Microtec s'implante à Saint-Augustin**

Microtec a choisi le tout nouveau Campus de haute technologie de Saint-Augustin pour regrouper, dans la région de Québec, 250 de ses 450 employés au Québec. Le concept du Campus de haute technologie favorise un rapprochement des plus souhaitables entre les entreprises de pointe et les centres de formation. Les premiers services de l'entreprise à aménager à Saint-Augustin seront tout d'abord le nouveau service Microtec Direct. Ce centre d'appels regroupera 150 employés d'ici la fin de 1998. Le département de recherche et développement profitera lui aussi des nouvelles installations dès cet automne. Ultérieurement, les employés des services financiers, du télémarketing, des ventes et de la production seront aussi relogés à Saint-Augustin.

**Demande de TransMaritime à l'ONE**

L'Office national de l'énergie a reçu la demande de TransMaritime Gas Transmission pour la construction d'un gazoduc s'étendant de Country Harbour, en Nouvelle-Écosse jusqu'à la frontière entre le Nouveau-Brunswick et le Québec, près d'Edmundston. Le gazoduc de TMGT se raccorderait au prolongement de Gazoduc Trans Québec & Maritimes, pour lequel une demande a été déposée auprès de l'Office le 27 juin. Le coût estimatif des installations de TransMaritime est de 629 millions.

**Records pour le BAX à la Bourse**

Après avoir enregistré une nouvelle marque de 33 690 contrats négociés en une seule journée le 28 août dernier, le contrat à terme sur acceptations bancaires canadiennes de trois mois (BAX) a atteint en août 1997 un volume mensuel record de 394 652 contrats, représentant un volume quotidien moyen de 18 793. Le précédent record da-

it d'avril 1997 avec un volume mensuel de 375 754 contrats.

**Gigi acquiert la chaîne Cactus**

Modes Gigi Canada a accepté d'acquiescer la chaîne de magasins Cactus présentement exploitée par Reitmans. L'offre d'achat est sujette à l'accomplissement de certains termes et conditions. La clôture de la transaction est prévue pour le 31 janvier 1998. Cactus est une chaîne

qui comprend 15 magasins, des boutiques haut de gamme de vêtements pour dames, toutes localisées dans des centres commerciaux de prestige au Canada. La chaîne de magasins Cactus a été acquise par Reitmans lors de l'acquisition de Dalmys (Canada) le 2 mars 1996.

**RTP Pharma accorde une licence**

RTP Pharma, société affiliée canadienne d'une société biopharma-

ceutique fermée américaine, a conclu un contrat de licence avec AMRAD Operations Pty (AMRAD) pour la mise au point de la formulation améliorée brevetée de l'agent anesthésique propofol de RTP, l'anesthésique général injectable qui se vend le plus au monde. En vertu du contrat, AMRAD détient des droits exclusifs sur la mise au point de la formulation améliorée de propofol.

Pierre Bellemare

**TAUX D'INTÉRÊT**

	DÉPÔTS À COURT TERME					DÉPÔTS À LONG TERME					HYPOTHÈQUES RÉSIDENNELLES										
	Min.	60j.	90j.	120j.	180j.	Min.	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	Var.	6 m. o.	6 m. f.	1 an o.	1 an f.	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	
<b>BANQUES</b>																					
B. HongKong du Canada	5,000	2.00	2.13	2.13	2.50	1,000	3.00	3.50	4.00	4.25	4.75	4.75	5.95	5.35	6.25	5.65	6.15	6.50	6.80	7.00	
B. Nationale du Canada	5,000	1.75	2.13	2.13	2.50	1,000	3.00	3.50	4.00	4.25	4.60	—	5.95	5.35	6.25	5.65	6.15	6.50	6.80	7.00	
B. République Nat. de Ny	50,000	2.55	2.60	2.65	2.65	50,000	3.40	3.85	4.10	4.50	4.70	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Banque Comm. Italienne	5,000	2.00	2.13	2.13	2.50	1,000	3.00	3.75	4.00	4.25	4.75	—	5.95	5.35	6.25	5.65	6.15	6.50	6.80	7.00	
Banque Laurentienne	5,000	2.00	2.13	2.13	2.50	1,000	3.00	3.50	4.00	4.25	5.00	—	5.95	5.35	6.25	5.65	6.15	6.50	6.80	7.00	
Banque Nationale de Grèce	5,000	2.25	2.25	2.38	2.63	1,000	3.00	3.75	4.25	4.50	5.00	—	5.95	5.35	6.25	5.65	6.15	6.50	6.80	7.00	
Banque Royale	5,000	2.00	2.13	2.13	2.50	500	3.00	3.50	4.00	4.25	4.60	4.75	5.95	5.35	6.25	5.65	6.15	6.50	6.80	7.00	
Banque Scotia	5,000	2.00	2.13	2.13	2.50	500	3.00	3.75	4.00	4.25	4.75	4.75	5.95	5.35	6.25	5.65	6.15	6.50	6.80	7.00	
Banque Toronto Dominion	5,000	2.00	2.13	2.13	2.50	1,000	3.00	3.75	4.00	4.25	4.75	4.75	—	5.35	6.25	5.65	6.15	6.50	6.80	7.00	
Banque de Montréal	5,000	2.00	2.13	2.13	2.50	1,000	3.00	3.50	4.00	4.25	4.75	4.50	5.95	5.35	6.25	5.65	6.15	6.50	6.80	7.00	
Féd. des Caisses de Mt	5,000	2.00	2.13	2.13	2.50	1,000	3.00	3.50	4.00	4.25	4.75	4.75	5.95	5.35	6.25	5.65	6.15	6.50	6.80	6.95	
CIBC	5,000	2.00	2.13	2.13	2.25	1,000	3.00	3.50	4.00	4.25	4.75	4.75	5.95	5.35	6.25	5.65	6.15	6.50	6.80	7.00	
<b>FIDUCIARIES</b>																					
Canada Trust	5,000	2.00	2.13	2.13	2.50	1,000	3.00	3.75	4.00	4.25	4.75	4.75	5.70	5.20	—	5.60	6.25	6.50	6.80	7.00	
Fiducie Cdn. Italienne	5,000	2.00	2.12	2.12	2.50	1,000	3.00	3.50	4.00	4.25	4.75	—	5.95	5.35	6.25	5.65	6.15	6.50	6.80	6.95	
Fiducie Desjardins	5,000	2.00	2.13	2.13	2.50	1,000	3.00	3.50	4.00	4.25	4.75	—	5.95	5.35	6.25	5.65	6.15	6.50	6.80	6.95	
Fiducie SunLife	25,000	2.75	2.88	2.88	3.13	1,000	3.88	4.38	4.75	5.00	5.25	—	5.95	5.35	6.25	5.65	6.15	6.50	6.80	6.99	
Groupe Investors	0	—	—	—	—	1,000	3.25	3.50	4.00	4.25	4.75	—	5.95	5.35	6.25	5.65	6.15	6.50	6.80	7.00	
Groupe La Mutuelle	0	—	—	—	—	0	—	—	—	—	—	—	—	5.35	6.25	5.65	6.15	6.50	6.80	7.00	
La Maritime	0	—	—	—	—	5,000	3.13	3.83	4.25	4.38	4.75	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
London Life	1,000	—	—	—	—	1,000	3.00	3.75	4.00	4.25	4.75	—	5.95	5.35	6.25	5.65	6.15	6.50	6.80	7.00	
Hongkong Bank Trust	5,000	2.00	2.13	2.13	2.50	1,000	3.00	3.50	4.00	4.25	4.75	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Montréal Trust	5,000	2.00	2.13	2.13	2.50	500	3.00	3.75	4.00	4.25	4.75	4.75	5.95	5.35	6.25	5.65	6.15	6.50	6.80	7.00	
Trust Général	5,000	1.75	2.13	2.13	2.50	1,000	3.00	3.50	4.00	4.25	4.60	—	5.95	5.35	6.25	5.65	6.15	6.50	6.80	7.00	
Trust Bonaventure	5,000	2.25	2.25	2.25	2.25	1,000	3.50	4.00	4.38	4.88	5.25	—	—	—	—	5.65	6.15	6.50	6.80	7.00	
Trust Capital	5,000	2.75	2.80	2.85	3.13	5,000	3.75	4.38	4.80	5.05	5.30	—	6.35	—	6.35	5.65	6.40	6.95	7.45	7.75	
Trust National	1,000	2.00	2.13	2.13	2.50	500	3.00	3.75	4.00	4.25	4.75	—	5.70	5.20	6.25	5.60	6.15	6.50	6.80	6.95	
Trust Royal	5,000	2.00	2.13	2.13	2.50	1,000	3.00	3.50	4.00	4.25	4.60	—	5.95	5.35	6.25	5.65	6.15	6.50	6.80	7.00	
Trust La Laurentienne	3,000	2.00	2.13	2.13	2.50	1,000	3.00	3.50	4.00	4.25	5.00	—	—	—	—	—	—	—	—	—	

Les taux sont fournis par les services financiers Cannex qui les ont transmis à La Presse hier à 17h. Les lecteurs peuvent en tout temps consulter les taux de Cannex sur internet à l'adresse suivante [HTTP://WWW.CANNEX.COM](http://www.cannex.com). Les abréviations suivantes sont: 'j.' = jour, 'Min.' = placement minimum, 'm.' = mois, 'o.' = hypothèque ouverte, 'f.' = hypothèque fermée, 'r' = dépôts rachetables.

**QUI SONT-ILS? D'OÙ VIENNENT-ILS? QUE VEULENT-ILS? LA RÉPONSE**

**CONGRÈS NATIONAL 97**

*Lancement du Mois de la qualité*

1<sup>ER</sup> ET 2 OCTOBRE 1997  
PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

POUR LA PREMIÈRE FOIS AU QUÉBEC



**Armand V. Feigenbaum**  
Père du concept de la gestion totale du contrôle de la qualité (TQC)  
*La qualité et l'exportation dans un contexte de mondialisation des marchés*



**James H. Harrington**  
Président de l'Académie Internationale de la Qualité  
*Pour une remise en question de nos croyances quant au bon usage des pratiques qualité à travers le monde*

**A. Blanton Godfrey**  
Président de Juran Institute  
*Le défi de la qualité des services publics : comment envisager l'avenir*



**Yoshio Kondo**  
Professeur émérite de l'Université de Kyoto  
*Qualité totale : l'expérience japonaise et les nouvelles orientations*

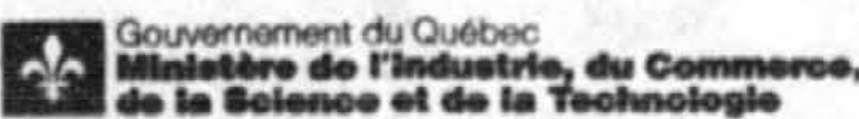


**Edward Fuchs**  
Associé et directeur exécutif de Consulting for exceptional Performance  
*La gestion totale de la qualité à l'ère de l'information*

LA QUALITÉ ÇA SE COMMUNIQUE

DE L'INTERPERSONNEL À L'INTERNATIONAL

Une présentation de :



CKAC 730

INSCRIVEZ-VOUS EN COMPOSANT LE (514) 868-0860

Volet international Coût : 275 \$ + taxes

Volets interpersonnel et international 1<sup>er</sup> et 2 octobre Coût : 595 \$ + taxes

Bourse de l'Alberta

Bourse de Vancouver

Main financial table containing stock market data for Alberta and Vancouver, including columns for 'Ventes', 'Hautes', 'Basses', 'Form.', and 'Net' for various companies and indices.

Les titres au comptoir (DE TORONTO)

TORONTO (PC) — 03 septembre les actions transigées sur titres inscrits au comptoir...

Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their trading volumes.

Les obligations

(PC) — Voici les taux de devises étrangers, tels que fournis par la Banque de Montréal...

Table of foreign exchange rates and government bonds, including columns for 'Émission', 'Coupons', and 'Échéance'.

Les obligations

Plus Actuel de l'Alberta - Liste of companies and their financial metrics.

Table of financial data for 'Plus Actuel de l'Alberta', including company names and numerical values.

Les bourses étrangères

Table of international market data, including indices for Amsterdam, Hong Kong, and London.

Table of international market data, including indices for London, New York, and Tokyo.

Advertisement for 'Automobile' with the slogan 'EN VOITURE avec'.

Advertisement for 'Automobile' with the slogan 'EN VOITURE avec'.

Advertisement for 'L'argent' and 'Le pétrole'.

Advertisement for 'Les métaux' and 'NICKEL (dollars)'.

LA BOURSE EN BREF

Table with 4 columns: Volume, Indices de Montréal, Indices de Toronto, and Valeurs les plus actives. Includes data for Wednesday and Thursday.

Table with 4 columns: Valeurs les plus actives, Juniors / Mines et pétroles, and NEW YORK. Includes data for various stocks and indices.

Table with 4 columns: Valeurs les plus actives, Indices Standard & Poor's, and NEW YORK. Includes data for various stocks and indices.

Table with 4 columns: Valeurs les plus actives, Indices Standard & Poor's, and NEW YORK. Includes data for various stocks and indices.

Les rapports financiers express

Table with 4 columns: COMPAGNIES, Courant, L'an dernier, Variation, REVENUS BRUTS (\$000), Courant, L'an dernier, Variation. Lists various companies and their financial performance.

Résultats en dollars américains

Table with 4 columns: COMPAGNIES, Courant, L'an dernier, Variation, REVENUS BRUTS (\$000), Courant, L'an dernier, Variation. Lists various companies and their financial performance in US dollars.

Le Dow Jones reprend son souffle

Les titres boursiers des grandes sociétés américaines ont continué d'être en vedette hier et l'indice Dow Jones a clôturé en hausse de 14,86 point...

L'indice phare reprend son souffle après un bond spectaculaire de 257 points la veille. L'économiste en chef et stratège financier de la firme Lévesque...

« Il faut se rappeler que la bourse new-yorkaise a reculé de 7 % au mois d'août », a-t-il expliqué. « Au début de septembre, les gestionnaires de portefeuille détiennent beaucoup de liquidités. »

Aux États-Unis, les analystes parlent du phénomène de la « rentrée scolaire » et ne s'inquiètent pas trop non plus des récentes fluctuations.

À long terme, les marchés boursiers devraient se corriger. M. Gignac prévoit un Dow Jones à 6500 dans 12 mois et un TSE 300 à 6000 points.

Il croit que les profits ne pourront augmenter selon leur rythme passé et les revendications salariales seront plus grandes. Au Canada, la politique monétaire de la Banque du Canada deviendra moins accommodante...

Hier, à Toronto, le TSE 300 a fini la séance à 6704,16, une hausse de 30,91 points. À Montréal, l'indice XXM a peu bougé, terminant à 3326,38, un maigre accroissement de 2,42 points.

La société Hydro-Québec a fait une émission d'obligations à cinq ans (échéance 2003) rapportant 300 millions de dollars. Le coupon est fixé à 5,5 %.

Le marché obligataire canadien était en légère baisse et les obligations du gouvernement canadien à 30 ans ont monté à 6,56 %.

Fonds communs de placement

Large table listing various mutual funds with columns for name, volume, and other financial metrics. Includes sections for ABC Funds, Diversification, and various international and domestic funds.

# Bourse de Montréal



Infographie La Presse

**Comment lire les cotes financières**

Les titres sont énumérés par ordre alphabétique. Les données sont les titres transigés au cours de la période. La valeur des titres est exprimée en dollars. Seules les deux premières décimales apparaissent.

**Div** = Dividende par action sur une base annuelle.  
**CB** = Cours de l'action divisé par le bénéfice annuel par action.  
**Ventes** = En centaines sauf si la mention «+» (unités) apparaît. Les volumes indiqués sont calculés à la clôture officielle. Les données sont basées sur le titre au cours de la période.  
**Haut** = Plancher touché par le titre au cours de la période.  
**Bas** = Plancher touché par le titre au cours de la période.  
**Ferm.** = Cours à l'arrêt des transactions.  
**Ch.** = Variation par rapport au cours de clôture de la séance précédente (toit/plus/bas).

**Explication des codes**

Bourse de Montréal et Toronto

**p** ou **o** = Titre assujéti à une réglementation spéciale.  
**f** = Action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne.  
**W** ou **w** = Bon de souscription (Warrant).  
**U** = Unités de capital-actions.  
**pr** = Action privilégiée.  
**ro** = Offre de droits.

**Bourse de Vancouver**

**q** = Action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne.  
**z** = Lot brisé.  
**e** = Entreprise commerciale ou industrielle.  
**y** = Entreprise de ressources.

**Bourse de New York et Amex**

**g** = Dividende en dollars canadiens.  
**e** = Dividende extraordinaire.  
**t** = Dividende en cent.  
**c** = Dividende spécial faisant suite à une liquidation.  
**a** = Dividende annuel plus un dividende extraordinaire.  
**s** = Paiement suspendu du dividende.  
**i** = Aes fractionnement d'actions.  
**x** = Nouveau bas de l'année.  
**u** = Nouveau haut de l'année.  
**wt** = Action privilégiée.  
**wt** = Bon de souscription.  
**wt** = Suspension des transactions.  
**vi** = Situation de faillite.

**Fonds communs de placement**

Le prix indiqué correspond à la valeur nette d'une action ou d'une unité lors de la dernière évaluation comptable du fonds.  
 Les données sont pour information seulement et sont sujettes à confirmation auprès de l'émetteur.

**Le plaisir de changer de véhicule aux deux ans**

**EXPLOREZ XLT 4x4 1997**

**4 PORTES**

**359\$ PAR MOIS**

TRANSPORT INCLUS. AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ REQUIS. Première mensualité exigée. Immobilisation, assurances et taxes en sus. Des frais de 0,08 \$ par kilomètre après 36 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent.

**Valeurs (100)**

CB	Haut	Bas	Ferm.	ch.	S2
IG Brar	40	0,17	0,17	0,17	0,17
IG gram	10	1,55	1,55	-0,05	3,40
IG Knight	10	3,20	3,20	0,25	2,35
IG W. Heco	48	18,33	30,00	30,00	18,25
IG W. H. 75%	10	27,55	27,55	0,10	27,65
IG G. R. A.	100	1,05	1,05	0,10	0,23
IG G. R. A.	533	11,80	11,45	0,35	13,25
IG G. R. A.	102	4,22	4,20	0,01	4,54

**H / J**

Hanco	9	12	9,80	9,55	-0,10	10,00	5,70
Hebros	50	2,35	2,35	2,35	0,00	2,35	1,30
Hercos	38	27	3,85	3,80	-0,10	4,00	2,40
H. H. Co	104	35	10,10	10,10	0,25	10,10	1,40
IPL Ener.	17	17	50,75	50,50	-0,25	53,50	36,30
IPL Inc A	10	13	13,00	13,00	0,00	13,00	7,20
ITJ Educ	72	7,80	7,85	7,85	-0,15	8,50	7,20
Ideal	280	0,44	0,44	0,44	0,00	0,44	0,20
Iron Mt	27	10	4,00	3,95	-0,05	4,25	2,45
Imasco Ltd	32	13	40,35	39,75	-0,25	44,25	26,00
Imper Oil	5345	18	75,00	73,00	-0,10	77,15	57,50
Impor. Cb	37	10	25,70	25,20	-0,25	27,50	22,00
Inbrdia	7	1,50	1,40	1,50	0,40	1,50	1,00

**N / O**

NAR Res	512	2,78	2,50	2,70	-0,20	2,78	0,55
Noc Div U	10	5,25	5,25	5,25	0,00	5,80	4,80
Noc nrgy	70	9,30	9,05	9,05	-0,25	9,55	8,75
Noc urt	10	1,15	1,12	1,12	-0,03	1,40	0,67
NJ.Gldcor	50	0,30	0,30	0,30	0,00	0,35	0,15
Newcastle	38	20,75	20,65	20,75	-0,05	21,00	19,75
Newport	199	38	41,65	41,45	-0,35	41,45	18,23
Nora exp	150	0,77	0,80	0,75	-0,01	0,98	0,80
Nor Font	50	9,35	9,30	9,30	0,00	10,48	8,55
Norand	1388	35	77,85	77,40	-0,20	83,40	28,90
Norcan	108	30	34,10	32,85	-0,20	36,00	25,10
Nor Tel	6754	38	142,0	141,3	-0,70	147,00	68,00
N Tel S&S	23	25,75	25,70	25,70	0,00	26,00	24,00
Northgate	5	110	1,10	1,10	0,00	1,29	0,90
Novacorp	144	14	12,25	12,25	0,00	13,85	11,20
NovaCorp	1148	12	11,85	11,75	-0,15	13,10	10,45
N.S.Power	125	14	14,50	14,40	-0,10	15,15	12,75
Novadep	195	0,89	0,81	0,89	0,08	1,05	0,41
Novic	287	27	5,80	5,30	-0,20	6,25	5,00
Nymox	42	8,85	8,45	8,85	-0,40	10,75	8,50
O'D Prop	303	15	7,80	7,80	0,00	9,00	3,00
O'D Prop	51	9,40	8,80	8,40	-0,20	10,48	7,85
Okean Corp	27	65	1,10	1,10	0,00	1,20	0,20
Okon B	25	11	31,50	31,50	0,00	32,55	13,95
Okon ex A	60	0,27	0,27	0,27	0,00	0,28	0,21
Orbex	150	2,80	2,80	2,80	0,00	2,75	1,50
Orsha A	14	16	21,55	21,40	-0,10	22,25	18,80
Pan Amr	1488	0,30	0,24	0,30	0,07	1,89	0,15
Pan Amr	295	16	26,00	25,90	-0,15	26,50	23,88
Papacoard	344	150	6,15	6,00	-0,10	6,50	3,50
Pebcor	4	1,80	2,00	2,00	0,15	2,10	1,20
Pearless	12	2,35	2,30	2,30	-0,05	2,50	1,05
Pegasus	2	6,05	6,05	6,05	0,00	6,35	5,95
Pengr Enr	633	25	25,70	25,35	-0,15	26,80	16,85
Philp	298	27	24,90	24,75	-0,10	25,40	11,40
Phonitex	179	11,25	11,00	11,20	-0,45	13,75	8,00
Pinnacle	355	40	20,00	20,00	0,00	24,50	18,00
Pla Dome	324	23,00	22,75	22,90	-0,35	24,65	19,65
Plasma	547	0,54	0,51	0,51	-0,01	0,68	0,40
Polaris	100	1,85	1,95	1,95	0,00	2,15	1,20
Poco Petr	1028	13	17,35	17,50	0,15	18,40	15,40
Poco Inc	1150	10	10,62	10,42	-0,24	12,11	9,95
Power Cr	50	16	30,80	30,85	0,10	31,75	28,30
Power Fin	52	15	37,80	37,80	0,00	40,00	37,50
Premdor	279	16	13,05	13,00	-0,35	14,10	10,10

**K / M**

K/WG Res	39	5,40	5,30	5,40	-0,15	9,38	4,75
Kauf B	45	3,85	3,85	3,85	0,00	4,10	2,50
LG Tech	17	3,85	3,75	3,75	-0,10	4,25	1,95
ILGS Inc	235	114	9,25	8,80	-0,10	11,00	8,25
Iljathpb	38	3,50	3,40	3,50	-0,10	3,75	3,25
Iljathpb	2	16,45	15,15	15,15	-0,10	16,40	14,75
Iljathpb	451	8	4,15	4,05	-0,10	4,25	3,40
Iljathpb	315	12	11,65	11,65	0,00	13,70	9,80
Iljathpb	4	4,90	4,85	4,90	0,15	5,36	3,56
Iljathpb	10	4,80	4,80	4,80	0,00	5,36	3,56
Iljathpb	145	0,95	0,95	0,95	-0,10	1,25	0,25
Iljathpb	78	6	4,35	4,28	-0,10	5,25	4,00
Iljathpb	4	0,85	0,85	0,85	0,00	1,05	0,25
Iljathpb	15	0,35	0,35	0,35	0,00	0,38	0,28
Iljathpb	2135	1,13	1,05	1,13	-0,08	1,30	0,92
Iljathpb	1006	28	20,00	19,80	-0,20	22,10	15,20
Iljathpb	328	28	43,45	42,55	-0,40	50,85	38,60
Iljathpb	24	0,25	0,25	0,25	0,00	0,26	0,20
Iljathpb	13	12	30,00	30,00	0,00	32,00	20,00

**T / Z**

T/STV Telx	58	142	1,39	1,42	+0,03	1,39	1,26
TVX Telx	148	7,20	7,00	7,15	-0,15	12,25	8,90
Talison	13	54	48,75	46,75	-0,50	49,75	34,90
Tandem	424	0,80	0,80	0,80	0,00	0,80	0,25
Tarragon	81	26	17,10	17,10	0,00	17,85	12,30
Techlab	74	4	2,00	2,00	0,00	2,00	1,40
Tecb	238	10	28,00	28,00	0,00	34,50	25,50
Telgrip	10	16	8,40	8,40	0,00	9,10	7,00
Telco Cap	130	12	12,85	13,05	+0,20	13,10	11,85
Telco Cap	42	17	26,95	26,95	0,00	28,15	25,55
Telco Cap	315	16	23,90	23,25	-0,35	24,50	22,00
Telco Cap	147	22	44,75	43,55	-0,40	50,00	23,55
Telco Cap	20	11,15	11,15	11,15	0,00	12,00	10,00
Telco Cap	306	21,90	21,90	21,90	0,00	25,14	14,30
Telco Cap	1072	11	28,00	27,80	-0,10	28,00	18,55
Telco Cap	908	13,15	13,10	13,10	-0,05	14,05	8,50

**Fonds US**

Fonds US	12	25,50	25,50	25,50	0,00	28,25	25,05
Fonds US	16	28,10	28,00	28,00	-0,10	29,70	27,50
Fonds US	2	25,40	25,40	25,40	0,00	27,50	24,50
Fonds US	6	50,90	50,85	50,85	-0,10	56,95	50,50

**Fonds Can**

Fonds Can	12	25,50	25,50	25,50	0,00	28,25	25,05
Fonds Can	16	28,10	28,00	28,00	-0,10	29,70	27,50
Fonds Can	2	25,40	25,40	25,40	0,00	27,50	24,50
Fonds Can	6	50,90	50,85	50,85	-0,10	56,95	50,50

**Partiels Libérés**

Partiels Libérés	120	7,80	7,50	7,50	-0,20	8,00	6,50
------------------	-----	------	------	------	-------	------	------

**Requ de capital-dividende**

Requ de capital-dividende	10	13,85	13,85	13,85	-0,15	18,35	2,97
Requ de capital-dividende	10	25,00	25,00	25,00	0,00	26,25	2,25

**Titres Partiellement Libérés**

Titres Partiellement Libérés	120	7,80	7,50	7,50	-0,20	8,00	6,50
------------------------------	-----	------	------	------	-------	------	------

**Parts de Fiducie**

Parts de Fiducie	122	11	24,65	24,40	-0,25	24,65	15,45
Parts de Fiducie	679	14	7,35	7,25	-0,10	7,90	6,80
Parts de Fiducie	188	4	7,60	7,40	-0,20	8,10	6,50
Parts de Fiducie	2	2,85	2,85	2,85	0,00	3,10	2,50
Parts de Fiducie	2	11	20,65	20,65	0,00	22,10	15,25
Parts de Fiducie	2	11	14,65	14,65	0,00	15,30	12,50
Parts de Fiducie	2	10,85	10,85	10,85	0,00	11,55	8,25
Parts de Fiducie	9	17	10,10	10,10	0,00	10,65	7,90

**Bons de Souscription Spéciaux**

Bons de Souscription Spéciaux	30	9,70	9,80	9,70	-0,05	13,40	2,30
-------------------------------	----	------	------	------	-------	-------	------

**Société en Commandite**

Société en Commandite	17	9,45	9,45	9,45	0,00	10,00	8,00
Société en Commandite	36	14	18,85	18,20	-0,20	19,50	12,00

**Division Internationale**

Division Internationale	110	9	38,75	38,25	-0,75	39,75	28,05
-------------------------	-----	---	-------	-------	-------	-------	-------

**Valeurs Transigées en \$ Can.**

Valeurs Transigées en \$ Can.	110	9	38,75	38,25	-0,75	39,75	28,05
-------------------------------	-----	---	-------	-------	-------	-------	-------

**PLUS ACTIFS (en volume)**

PLUS ACTIFS (en volume)	110	9	38,75	38,25	-0,75	39,75	28,05
-------------------------	-----	---	-------	-------	-------	-------	-------

**PLUS ACTIFS (en valeur)**

PLUS ACTIFS (en valeur)	110	9	38,75	38,25	-0,75	39,75	28,05
-------------------------	-----	---	-------	-------	-------	-------	-------

**GAGNANTS ET PERDANTS (en p. cent)**

GAGNANTS ET PERDANTS (en p. cent)	110	9	38,75	38,25	-0,75	39,75	28,05
-----------------------------------	-----	---	-------	-------	-------	-------	-------

**GAGNANTS ET PERDANTS (en valeur)**

GAGNANTS ET PERDANTS (en valeur)	110	9	38,75	38,25	-0,75	39,75	28,05
----------------------------------	-----	---	-------	-------	-------	-------	-------

Bourse de Toronto



Infographie La Presse

Table of stock market data for various sectors including Agriculture, Energy, and Technology. Columns include company name, volume, bid, ask, and price.

Table of stock market data for various sectors including Energy, Technology, and Consumer Goods. Columns include company name, volume, bid, ask, and price.

Table of stock market data for various sectors including Energy, Technology, and Consumer Goods. Columns include company name, volume, bid, ask, and price.

Table of stock market data for various sectors including Energy, Technology, and Consumer Goods. Columns include company name, volume, bid, ask, and price.

Table of stock market data for various sectors including Energy, Technology, and Consumer Goods. Columns include company name, volume, bid, ask, and price.

Table of stock market data for various sectors including Energy, Technology, and Consumer Goods. Columns include company name, volume, bid, ask, and price.

Table of stock market data for various sectors including Energy, Technology, and Consumer Goods. Columns include company name, volume, bid, ask, and price.

Table of stock market data for various sectors including Energy, Technology, and Consumer Goods. Columns include company name, volume, bid, ask, and price.

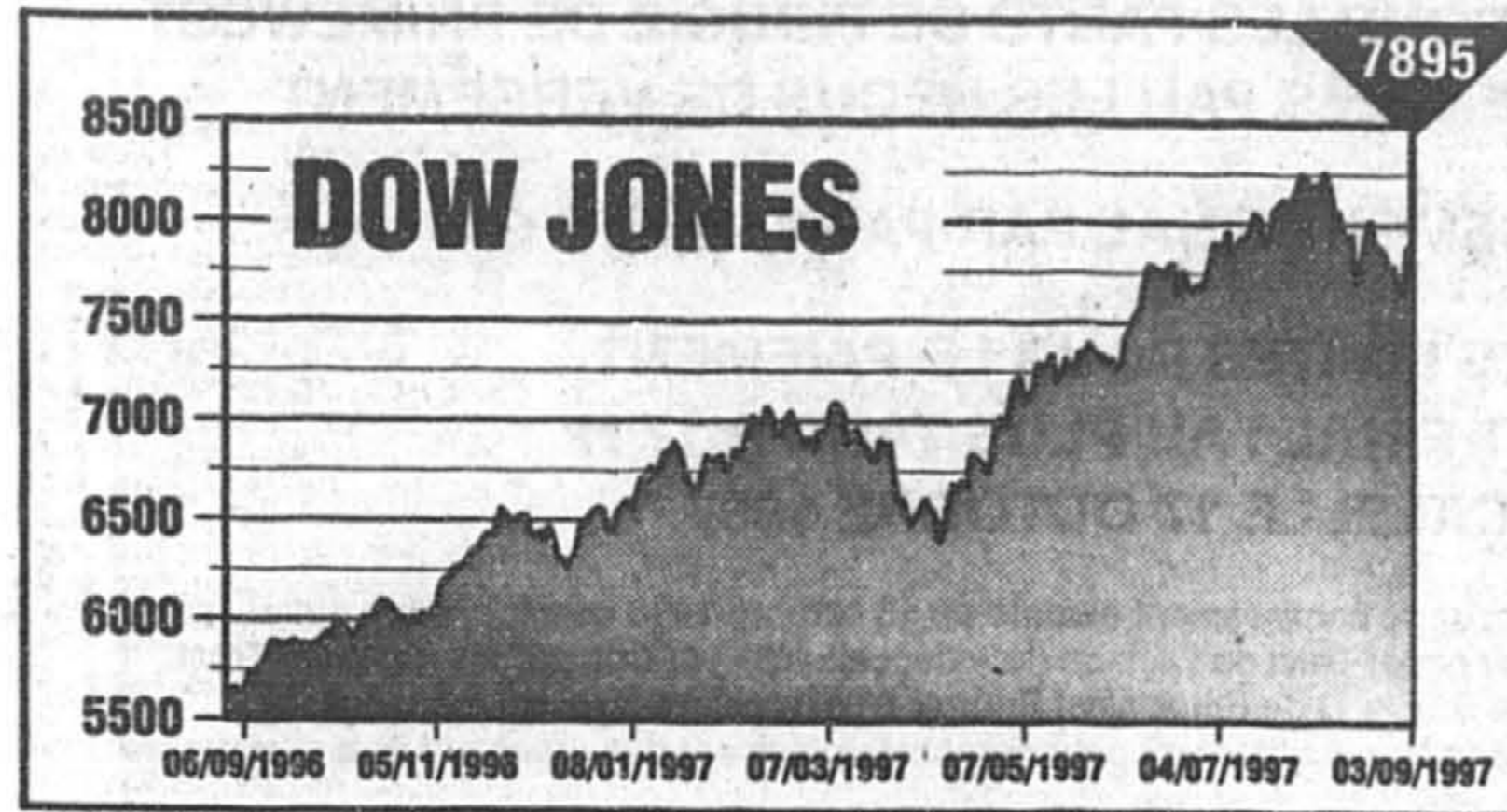
Table of stock market data for various sectors including Energy, Technology, and Consumer Goods. Columns include company name, volume, bid, ask, and price.

Table of stock market data for various sectors including Energy, Technology, and Consumer Goods. Columns include company name, volume, bid, ask, and price.

Table of stock market data for various sectors including Energy, Technology, and Consumer Goods. Columns include company name, volume, bid, ask, and price.

Table of stock market data for various sectors including Energy, Technology, and Consumer Goods. Columns include company name, volume, bid, ask, and price.

Bourse de New York



Infographie La Presse

Table of stock prices for various companies, including AAR, ACHM, AFLAC, AMR, ASA, AT&T, etc.

Table of stock prices for various companies, including AAR, ACHM, AFLAC, AMR, ASA, AT&T, etc.

Table of stock prices for various companies, including AAR, ACHM, AFLAC, AMR, ASA, AT&T, etc.

Table of stock prices for various companies, including AAR, ACHM, AFLAC, AMR, ASA, AT&T, etc.

Table of stock prices for various companies, including AAR, ACHM, AFLAC, AMR, ASA, AT&T, etc.

Table of stock prices for various companies, including AAR, ACHM, AFLAC, AMR, ASA, AT&T, etc.

Table of stock prices for various companies, including AAR, ACHM, AFLAC, AMR, ASA, AT&T, etc.

Table of stock prices for various companies, including AAR, ACHM, AFLAC, AMR, ASA, AT&T, etc.

Opt. Cda

Table of options and derivatives for various companies, including AAR, ACHM, AFLAC, AMR, ASA, AT&T, etc.

Opt. Cda

Table of options and derivatives for various companies, including AAR, ACHM, AFLAC, AMR, ASA, AT&T, etc.

Options sur l'indice S & P 100 à Chicago

Table of options on the S & P 100 index, including various call and put options.

# Déficit fédéral zéro dès cette année?

JULES RICHER  
de la Presse Canadienne, OTTAWA

Alimentée par des taux d'intérêt et d'inflation très bas et une économie qui tourne à plein régime, la lutte au déficit fédéral va beaucoup mieux que prévu : certains économistes prévoient qu'Ottawa pourrait équilibrer son budget au cours de l'exercice financier actuel.

Si cela devait s'avérer, le gouvernement fédéral serait en avance de deux ans sur son calendrier. Le déficit prévu pour l'exercice 1997-98 devait atteindre 17 milliards.

Les économistes les plus optimistes avancent même qu'Ottawa pourrait dégager des surplus dès l'exercice en cours, qui se termine en avril 1998. Les autres évaluent le déficit entre 0 et 5 milliards.

« Ce devrait être près de zéro. Depuis les derniers mois, on va de bonne nouvelle en bonne nouvelle », affirme François Dupuis, économiste attaché au Mouvement Desjardins.

Les bonnes nouvelles sont : stabilisation des taux d'intérêt et de l'inflation, bonne performance de l'économie américaine et croissance soutenue du produit intérieur brut (PIB) canadien. Cette année, la

croissance du PIB devrait être supérieure à 4 %, alors qu'Ottawa tablait sur 3,2 %.

Selon M. Dupuis, cette excellente conjoncture a permis au fédéral de faire beaucoup mieux que prévu, surtout que le ministre des Finances, Paul Martin, avait joué de prudence lorsqu'il a établi ses cibles budgétaires.

En outre, note l'économiste, il ne faut pas oublier que les surplus de la caisse de l'assurance-emploi (qui atteignent actuellement plus de 5 milliards par année) donnent un sérieux coup de pouce à la réduction du déficit.

De son côté, Clément Gignac, économiste chez Lévesque Beaubien Geoffrion, rappelle que la collaboration des citoyens a été essentielle à l'atteinte du déficit zéro.

On ne saura pas avant octobre si toutes ces prévisions sont exactes. Le ministre Paul Martin fera alors part de ses nouvelles cibles pour l'exercice en cours et le suivant.

Rappelons que, quand le gouvernement Chrétien a pris le pouvoir en 1993, le déficit fédéral atteignait 43 milliards. La dette a, bien entendu, continué à grossir, et dépasse aujourd'hui les 600 milliards.

## PRIMEWEST ENERGY TRUST AVIS DE PAIEMENT EXIGIBLE POUR LES PARTS DE FIDUCIE DE PRIMEWEST ENERGY TRUST REPRÉSENTÉES PAR LES REÇUS DE VERSEMENT

MONTANT DU VERSEMENT FINAL PAR PART : 4,00 \$ CA

HEURE ET DATE LIMITES POUR LE PAIEMENT  
DU VERSEMENT FINAL : AU PLUS TARD À 17 H  
(HEURE LOCALE) LE 17 OCTOBRE 1997

« Aux termes de la Convention de reçus de versement et de nantissement en date du 16 octobre 1996 conclue, entre autres, par PrimeWest Energy Trust (la « fiducie », Compagnie Montréal Trust du Canada (le « dépositaire ») et Compagnie Montréal Trust (le « mandataire »), les parts de fiducie (les « parts de fiducie ») de PrimeWest Energy Trust représentées par les reçus de versement (les « reçus de versement ») ont été données en nantissement pour garantir le paiement du versement final relativement à de telles parts de fiducie.

Si un porteur inscrit ne verse pas au dépositaire à son bureau principal à Montréal, Toronto, Calgary ou Vancouver le montant total du versement final pour les parts représentées par son reçu de versement tel que le stipule la Convention de reçus de versement au plus tard à 17 h (heure locale) le 17 octobre 1997, la fiducie peut acquérir ces parts pour le règlement des obligations du porteur inscrit relativement à de telles parts, ou le dépositaire peut vendre les parts en question. Advenant la vente des parts, le porteur inscrit sera responsable de sa tranche des frais de vente (jusqu'à concurrence de 1,00 \$ par part) et sera responsable de toute insuffisance de fonds conformément aux modalités de la Convention de reçus de versement. Le cas échéant, les porteurs voudront peut-être consulter leurs conseillers juridiques pour connaître leurs droits en vertu des lois applicables. »

Le paiement peut être acheminé à la Compagnie Montréal Trust du Canada ou à son mandataire à l'une des adresses suivantes :

AU CANADA :  
Par la poste :

Compagnie Montréal Trust du Canada  
6th Floor, 530 - 8th Avenue S.W.  
Calgary (Alberta) T2P 3S8

En main propre :

6th Floor, 530 - 8th Avenue S.W.  
Calgary (Alberta) T2P 3S8

151 Front Street W.  
Toronto (Ontario) M5J 2N1

1800, av. McGill College  
Montréal (Québec) H3B 3L6

## OBTENEZ JUSQU'À 1050\$ DE REMISE DU FABRICANT\*

**PowerMacintosh 4400**  
• processeur PPC 603e 200 MHz  
• 16 Mo RAM (160 Mo Max)  
• 2 Go disque rigide  
• lecteur CD 8 X  
• 2 fentes d'extension PCI  
• Ethernet • Clavier et souris  
• carte cache niveau 2 de 256 Ko

Vous recevrez un chèque de **200\$** d'Apple  
\*\*Moniteur en sus \*après remise du fabricant  
**1899\$\***

**Ensemble Multimédia PowerMacintosh 6500**  
• processeur PPC 603e 225 MHz  
• 32 Mo RAM  
• 3 Go disque rigide  
• lecteur CD 12 X  
• moniteur 15" AV  
• 2 fentes d'extension PCI  
• Clavier et souris  
• Modem/Fax 33.6

Vous recevrez un chèque de **200\$** d'Apple  
\*après remise du fabricant  
**2899\$\***

**MicroBoutique**  
CENTRES D'AFFAIRES

6615, avenue du Parc, Montréal (514) 270-4477  
2445, rue King ouest, Sherbrooke (819) 564-4644

Concessionnaire autorisé  
MacOS

\*Programme de rabais du fabricant disponible en magasin. Les équipements annoncés peuvent différer d'après les modèles. Prix sujets à changement sans préavis. Macintosh est une marque de commerce d'Apple Computer Inc. Apple et le logo Apple sont des marques déposées d'Apple Computer Inc.

## 700 Affaires

### 710 OCCASIONS D'AFFAIRES

BOUTIQUE de fleuriste, tout équipée, à louer du propriétaire. Ile-Bizard, 482-8133

COMMENT utiliser l'argent de vos REER ou C.R.I. pour aider vos affaires à l'abri de l'impôt.  
COOP PLUS 340-9010

### \* ÉPARGNEZ \*

Revenu hebdomadaire  
Compagnie canadienne fondée en 1992 spécialisée dans les services financiers, juridiques, corporatifs et privés. Au total 95-97 plus de 40 services souvent indispensables. Accès gratuit ou à rabais. Recherchons gens dynamiques ayant contact, bilingues un atout.

Revenu élevé !!!  
Métatron & Associés  
514-374-5549

LIQUIDATEUR d'accessoires de salles de bains, haut de gamme, veut partager entrepôt, produits complémentaires. 514-928-1616

### OPPORTUNITÉ FANTASTIQUE!

Kiosques de journaux/bâté, situés dans nouveaux super magasins Canadian Tpg. Tabogie Gateway, 737-3883

REPRISE DE FINANCES Marina opérée depuis 27 ans, potentiel intéressant. 56 quais, poss. 99, remise de bateau, essence, etc. Bonne condition. 514-584-3255.

ROSEMERE, projet résidences personnes retraitées, endroit de choix, résidence familiale de luxe. 500-1118

### 714 FRANCHISES

"BUSINESS DE L'AN 2000" Clé en main. Etabli depuis 12 ans au Canada, formation et soutien fournis. Prix de vente 75 000 \$ à 100 000 \$. Capital requis 40 000 \$. Financement possible pour candidats/jeunes quésbécois(e)s. 514-892-4266.

### 717 SERVICES SPÉCIALISÉS

B.E.S.T. INVESTIGATION  
Filtre - recherche - surveillance. 270-2294

### 718 ARGENT À PRÊTER OU DEMANDE

ARGENT à prêter sur tère hyp. seulement 324-9536

### 950 AVIS DE DISSOLUTION, CHANGEMENTS DE NOM

PRENEZ AVIS que la compagnie HEMMYN Martin Inc. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.  
Montréal, 1er août 97  
L'administrateur Chan, Kwong Yuan

PRENEZ AVIS que la compagnie LES INVESTISSEMENTS UTAHAN INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.  
Montréal, 11 juillet 97  
L'administrateur Wong, Chau Ting

PRENEZ AVIS que la compagnie CENTRE ARABE DE RECHERCHES ET DE PUBLICATIONS INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.  
Le président Issa Hourani

PRENEZ AVIS que la compagnie COMMERCE KEENLY INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.  
Montréal, 25 août 97  
L'administrateur Lin Van Ngao

PRENEZ AVIS que la compagnie 9010-5438 QUÉBEC INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.  
Montréal, 17 juillet 97  
L'administrateur Wan, Yiu Ming

PRENEZ AVIS que la société 9004-9240 QUÉBEC INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

PRENEZ AVIS que la société 9004-9240 QUÉBEC INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

### LES BUREAUX DU CARDINAL LÉGER

Partageons...  
(514) 495-2431

# N'ACHETEZ PLUS D'OR



Profitez plutôt des privilèges de la carte VISA Classe OR Desjardins sans frais annuels.

Une généreuse limite de crédit minimale de 5000\$, une assurance collision/dommages pour la location de voiture à court terme, une carte supplémentaire sans frais, l'accès au centre de service voyage VISA International, tout cela sans frais annuels! La carte VISA Classe OR Desjardins, une idée brillante signée Desjardins.

Pour plus de renseignements, téléphonez au 1 800 CAISSES ou passez à votre caisse. Visitez aussi notre site Internet: [www.desjardins.com](http://www.desjardins.com)

# UNE CARTE EN OR SANS FRAIS

Desjardins pour s'aider soi-même